● TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9500 20 PAGES — MERCREDI 6 - JEUDI 7 AOUT 1975

Après la visite de M. Ford à Belgrade

Les États-Unis livreraient du matériel militaire à la Yougoslavie

LIRE PAGE 3



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 450 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 Paris Télex Paris n° 65572 Tél. : 770-91-29

LES REMOUS DANS LA PÉNINSULE IBÉRIQUE

ESPAGNE : de nombreux militants basques auraient été arrêtés ces jours derniers

Le dernier pilier franquiste

Madrid n'est pas Lisbonne. Un abime sépare le haut plateau castillan aride de la douceur atlantique du littoral portugais. Les Espagnols, intransigeants, sont prompts à en découdre. Les Portugais, romantiques, se désespèrent face à une violence le plus longtemps possible refusée. En quinze mois d'une révolution dont l'effervescence et la fureur verbale inquiètent davantage les spectateurs étrangers, avides de transférer leurs propres passions, que les Portugais eux-mêmes, les victimes ont été peu nombreuses.

Les Portugais savent s'arrêter au bord du gouffre. Les Espagnols poursuivent volontiers leurs monologues intérieurs et restent fascinés par l'apocalypse.

La difficile transition du franquisme « pur et dur » à un après-franquisme plus ou moins libéral n'a pas encore réellement commencé que des craquements de plus en plus nets se font entendre dans l'appareil d'Etat et que la violence aveugle, déterminée, éclate en plusieurs points du territoire espagnol.

En une semaine, trois policiers ont été froidement assassinés à Madrid par des commandos qui se réclament de l'organisation révolutionnaire basque ETA ou du FRAP, le Front révolutionnaire antisfasciste. Malgré la levée de l'état d'exception dans les provinces de Biscaye et de Guipuzcoa, une véritable guérilla oppose policiers et militants basques, qui n'attendent aucun quartier. La proximité de la frontière française offre sans doute des possibilités d'action qui exaspèrent les autorités espagnoles, mais divers incidents peu glorieux, dont celui qui vient de se dérouler à Béhobie, montrent que cette « protection » a des limites.

Traqués au Pays basque, les hommes de l'ETA envisagent, semble-t-il, de porter de nouveaux coups dans l'intérieur du pays et dans la capitale même. Attentats, répression : le cycle bien connu débouche sur de nouvelles vagues d'arrestations à Saint-Sébastien, à Bilbao, à Barcelone et à Madrid. Des membres de l'ETA auraient été appréhendés, mais aussi des religieuses et des prêtres accusés de donner asile aux militants basques.

Sans doute la grande majorité de la population espagnole reste-t-elle en dehors de cette lutte armée animée par des groupes très minoritaires. Mais les derniers partisans de la vieille garde franquiste qui chantent encore l'hymne phalangiste « Cara al sol » aux obsèques des policiers assassinés ne peuvent ignorer que les piliers du régime se délitent.

La Phalange n'existe plus depuis longtemps ; elle a été intégrée par Franco dans le Mouvement national, et les derniers héritiers de son fondateur José-Antonio Primo de Rivera dénoncent eux-mêmes la « trahison » du régime. L'Eglise a pris ces dernières années des distances de plus en plus nette avec le gouvernement.

Et c'est l'armée, dernier pilier du régime, gardienne des institutions, ultime recours en cas de troubles, qui laisse apparaitre un certain malaise. Les généraux phalangistes de la première heure sont morts ou à la retraite. Les jeunes officiers, issus des classes moyennes avides de bien-être, d'ordre, mais désireuses aussi de jouir des libertés banales dans le reste de l'Europe, partagent sans doute les aspirations de la nouvelle société espagnole. Ils ne sont pas nécessairement attirés par l'expérience portugaise, et les facteurs qui ont provoqué la naissance du M.F.A. n'existent pas en Espagne. Mais comment ne souhaiteraient-ils pas, d'une v. ix de moins en moins basse, une transition rapide, alors que des hiérarques franquistes, hier encore ministres, se prononcent publiquement pour un retrait du général Franco ?

Les représentants des trois armes, trois ministres, dont celui de l'intérieur, M. José Garcia Hernandez, et une foule estimée à quatre mille personnes, où l'on notait une majorité de policiers, ont assisté le lundi 4 août, à Madrid, aux obsèques du garde civil assassiné dans la nuit de samedi à dimanche dernier par des inconnus circulant en voiture et armés de mitraillettes. C'était le troisième policier tué en une semaine dans la capitale espagnole.

Le ministre de l'intérieur a attribué la responsabilité de ce dernier attentat au parti communiste. Les assistants ont défilé devant le cercueil, chanté l'hymne phalangiste *Cara al sol* et salué le bras tendu. Des compagnons du garde civil tué ont crié *« justice ! »*, *« vengeance ! »* et *« mort aux assassins ! »*.

Selon les autorités, de nombreux militants de l'organisation révolutionnaire basque ETA ont été appréhendés ces derniers jours au Pays basque, à Barcelone et à Madrid. L'ETA envisagerait, selon la police, plusieurs actions spectaculaires.

D'autre part, l'octroi du droit de visite aux parents des cinq officiers inculpés de « tentative de sédition » est considéré comme un *« premier pas vers l'apaisement »*, dit-on à Madrid. Les autorités, conscientes de l'ampleur du mouvement de contestation chez les jeunes officiers, seraient disposées à faire preuve de tolérance, tout en étant résolues à mener l'enquête à son terme.

(Lire d'autre part nos informations page 20.)

PORTUGAL : les militaires modérés marquent un point avec la réintégration du colonel Neves

Le M.F.A. renouvelle sa confiance au général Vasco Gonçalves

Les militaires modérés ont marqué un point au Portugal après la réintégration, lundi 4 août, du colonel Jaime Neves, commandant le régiment de commandos d'Amadora, une unité d'élite du Copcon. Le colonel Neves, accusé en mars dernier d'avoir partie liée avec des éléments spinolistes, avait été limogé la semaine dernière par les soldats de son unité. Au cours d'une assemblee générale des officiers, sous-officiers et soldats d'Amadora, le colonel a été totalement réhabilité en présence du général de Carvalho, commandant en chef du Copcon. Ses accusateurs auraient été arrêtés.

Le Copcon, fer de lance du M.F.A., a, d'autre part, publié une « autocritique révolutionnaire » dans laquelle il dénonce « l'ingérence des groupes politiques » et leur « action pernicieuse » dans les rangs du régiment de commandos d'Amadora.

Selon la presse portugaise de ce mardi, le général Vasco Gonçalves, premier ministre, serait toujours chargé de former le cinquième gouvernement provisoire. Dans le nord du pays, la tension demeure vive après les graves incidents qui ont eu lieu à Famalicao, et qui ont fait deux morts, l'armée ayant tiré pour disperser une foule de manifestants qui assiégeaient une permanence communiste.

Dans le centre, à Aveiro, huit membres du Centre démocratique et social (C.D.S., centre gauche) et du Parti populaire démocratique (P.P.D., centre gauche), ont été arrêtés par les forces armées. A Lisbonne, enfin, une bombe a explosé ce mardi matin devant un ministère, tuant un passant.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Jamais la capitale n'a connu journée plus confuse, situation plus tendue, même si un climat d'apparente indolence semble la protéger contre les tempêtes d'une révolution qui se perd et se cherche dans l'avalanche des rumeurs les plus folles. La nuit venue, on est allé cueillir les derniers bruits au pied de la colonne du Rossio. De groupe en groupe, les Portugais s'invectivaient au milieu de touristes déjà endormis ou en quête d'interprètes. Ce soir, les plus assurés d'entre-eux restaient inquiets et préféraient parler à l'interrogatif. Que veulent-ils ? Que font-ils ?

Une fois encore, les militaires sont seuls maîtres du jeu, mais on finit par croire qu'ils n'ont plus tous les mêmes règles, ou qu'ils en changent en cours de partie. A Amadora, le général Otelo de Carvalho est allé réinstaller dans son commandement un officier qu'il avait lui-même destitué trois jours plus tôt en entérinant une mesure d' « épuration » prise par une partie de l'unité. A Lisbonne, le général Vasco Gonçalves, qui avait bel et bien remis sa démission dimanche, se retrouve de nouveau lundi soir *« chargé de former le cinquième gouvernement provisoire »*.

Volte-face, rebondissement, intoxication ? On ne distingue plus très bien source officieuse et information officielle. Au *Diario Popular* qui annonçait, lundi après-midi, le renoncement du premier ministre, *O Seculo* réplique, ce matin, par un *« Vasco reste »* sur huit colonnes à la une !

Dans ce brouillard la décision d'Amadora apparaît comme le seul élément sûr et significatif de l'évolution de la situation. Quatre heures durant, les 850 hommes des commandos ont écouté les uns et les autres s'expliquer sur la mini-révolution qui a bouleversé la vie du régiment, à la fin de la semaine dernière. L'atmosphère était à l'orage. Les vingt civils venus à la porte de la caserne manifester leur *« vigilance populaire »* se sont fait aussi prestement déloger que les photographes et les journalistes décidés à *« tenter leur chance »*. Les « baroudeurs » d'Afrique, en tenue léopard n'avaient guère besoin des manches de pioche de ces *« piquets de vigilance »*. Ils ne voulaient pas non plus d'oreilles indiscrètes.

A 23 h. 30 lundi soir, le chef du Copcon quittait le cantonnement à bord d'une Mercedes noire. Mission accomplie. Dans son bureau, le colonel Jaime Neves pouvait de nouveau rêver en regardant, dans un coin, les mitraillettes Kalachnikov récupérées sur les maquisards du Mozambique.

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 2.)

IL Y A TRENTE ANS HIROSHIMA

(Lire page 5 le témoignage d'une rescapée.)

DANS LA PLUPART DES PAYS D'EUROPE

LA CANICULE AFFECTE LES RÉCOLTES

En raison de la sécheresse, les prairies du Morbihan et de la Manche ont été déclarées sinistrées. Les cultures d'autres départements de l'Ouest et du Sud-Ouest pourraient faire l'objet d'arrêtés analogues au cours des prochains jours faute de pluie. La canicule affecte également les récoltes dans la plupart des autres pays européens.

Le Morbihan et la Manche zones sinistrées

Après le Morbihan, la Manche a été déclarée zone sinistrée : le soleil y a littéralement grillé une partie des prairies et des cultures. Les départements de l'Ouest et du Sud-Ouest sont les plus touchés par la vague de chaleur qui déferle sur toute l'Europe. Partout les précipitations sont nettement inférieures à la moyenne et les agriculteurs s'inquiètent pour leurs récoltes.

Dès à présent, on estime qu'en raison de la chaleur les rendements de blé et d'orge seront moindres que l'an dernier : la récolte française devrait tomber de 16 à 13 millions de tonnes pour le blé, et de 6 à 5 millions de tonnes pour l'orge. Les conséquences de la sécheresse risquent d'être plus graves pour le maïs, les betteraves et les pommes de terre qui, dans la plupart des régions, sont encore en période de floraison. En dépit des 250 000 hectares de maïs emblavés en plus cette année, la récolte pourrait ne pas dépasser le tonnage médiocre de 1974 (6,9 millions de tonnes).

A. G.

(Lire la suite page 17.)

France-Allemagne

par MICHEL DEBRÉ

La réunion franco-allemande « au sommet », par son caractère de routine, puis la grande parade d'Helsinki, par son aspect exceptionnel, ont l'une et l'autre rappelé à tous qu'il existait un problème allemand, et à nous, Français, que les rapports avec l'Allemagne demeuraient déterminants pour notre avenir.

Le destin de la France et celui de l'Allemagne sont liés. Ils sont liés dans l'accord et la paix ou ils sont liés dans la compétition et le conflit. Peu nombreux étaient ceux qui osèrent le dire dès la fin de la dernière guerre. Peu nombreux furent les parlementaires qui, dans les années de l'immédiate après-guerre, osèrent en parler à la tribune. Je fus de ce petit nombre et rencontrai alors le scepticisme de certains qui, depuis, ont fait profession d'être de bons Européens. Ce qui était vrai hier l'est encore aujourd'hui. La clef du futur, pour les deux pays, donc pour l'Europe, passe par leur compréhension réciproque et leur bonne entente.

Mais la politique n'est pas faite d'intentions. Les relations cordiales entre dirigeants, les bons sentiments entre peuples ne résistent pas à ce fait que la France est une nation, que l'Allemagne en est une autre et que la supranationlité étant tantôt un rêve, tantôt une billevesée, l'avenir de la France et celui de l'Allemagne sont ceux de deux nations distinctes et même profondément différentes dont, à chaque instant, les responsables politiques et les chefs de l'économie, les informatteurs et les éducateurs doivent associer exigences, intérêts, espoirs, qui sont souvent contradictoires.

***

Il y a exigence commune de prospérité. Un des deux pays est-il en crise ? L'autre en subit aussitôt les conséquences. Le commerce franco-allemand est une bonne mesure de cette solidarité. Mais il y a aussi compétition — notamment compétition sur les marchés extérieurs d'Europe, d'Amérique, du monde, — en qualité technique, en coût de revient, en audace commerciale. Dans les années à venir, on peut penser que la solidarité augmentera, mais aussi la compétition, avec l'influence politique et culturelle qui y est attachée.

Il y a intérêt commun au renforcement de la capacité économique et financière de l'Europe. Cette capacité, pour une large part, est celle des deux pays. Elle est même, sur le continent, la part essentielle et décisive. Mais la tentation est forte pour les grandes affaires de l'un et de l'autre pays de s'entendre, de préférence avec les affaires similaires des Etats-Unis, voire de Grande-Bretagne, et de disposer ainsi des moyens d'une grande supériorité de l'un vis-à-vis de l'autre.

Il y a espoir commun de sécurité et de paix en Europe — et quel espoir profond après un siècle dominé par une dure rivalité ! Mais notre espoir, pour longtemps, est dans le maintien prolongé, durable, de la situation actuelle de l'Europe, alors que l'espoir allemand réside dans le changement. La division entre les deux Allemagnes irrite les Allemands.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Le mur et la honte

La Bidassoa n'est pas un obstacle bien redoutable, et soixante-dix mètres ne sont pas une distance bien grande à parcourir. Les balles vont malheureusement plus vite qu'un homme pour franchir l'un et l'autre.

Durant quelques minutes, un poste de police et quelques C.R.S. ont constitué toute la différence pour un homme entre la liberté et la prison, peut-être entre la vie et la mort.

Hélas ! l'asile était précaire, la liberté était prêtée, la vie sans protection des lois.

On parle de tous les murs de la honte qui existent dans le monde. Entre l'Espagne et la France, il n'y a pas de mur. Il ne reste que la honte.

ROBERT ESCARPIT.

Les journaux parisiens ne paraîtront pas demain

Le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. a appelé les travailleurs de la presse et du labeur à un nouvel arrêt de travail de vingt-quatre heures, le mercredi 6 août. Le Syndicat du Livre entend ainsi s'élever « contre le patronat de la presse et du labeur [qui], en conformité avec le rapport Lecat qui prévoit plus de quinze mille suppressions d'emplois, poursuit son offensive contre les acquis et les droits des travailleurs ».

Le Syndicat de la presse parisienne proteste contre cette grève, et celle prévue pour le 20 août, dont il s'estime injustement la victime. (Lire page 6 le texte des deux communiqués.)

Deux nouvelles alertes

par JACQUES SAUVAGEOT

Le conflit du *Parisien libéré* a entraîné, à quatre reprises depuis le début de l'année, la non-publication des quotidiens de la capitale. Il n'y aura pas, comme on aurait pu le supposer, de trêve estivale, puisque demain les quotidiens de Paris et le mercredi 20 août, si rien n'intervient d'ici là, la plupart des journaux à Paris et en province ne paraîtront pas.

A la lecture des communiqués du *Comité intersyndical du Livre* C.G.T. et du Syndicat de la presse parisienne, on mesure tout un abîme d'incompréhension et ce dialogue de sourds ferait sourire si n'étaient en jeu simultanément le sort de nombreux travailleurs et celui de la presse quotidienne nationale.

Il faut donc tenter de débrouiller un écheveau de contradictions, mettre en lumière la réalité qui se dissimule sous les discours.

La France n'est pas le premier pays à connaître une crise de la presse quotidienne. La technique et la technologie, la modification des habitudes de lecture, les retombées de la crise économique générale, tout concourt à rendre les quotidiens vulnérables. Lorsque le moment vient où il faut mettre en place de nouveaux procédés de fabrication entraînant une diminution d'effectifs parfois considérable et jusqu'à la suppression totale de certaines catégories, une génération d'ouvriers conçoit mal qu'il lui faille se sacrifier sans broncher sur l'autel du progrès. Certes, la longue lutte des imprimeurs de New-York pour la sauvegarde de leur emploi a été finalement perdue, mais il faut compter au rang des victimes les nombreux journaux qui n'ont pas survécu à la grève.

En Grande-Bretagne et en Italie, pour prendre ailleurs des exemples, après de nombreux conflits sociaux le progrès technique impose peu à peu sa loi (le *Financial Times* est en passe d'être totalement « informatisé »), mais les réductions de personnel sont inexistantes ou peu importantes. La situation économique des quotidiens est si dégradée que seuls d'immenses fortunes ou de grands groupes industriels peuvent supporter les déficits, aidés, au moins en Italie, par d'importantes subventions de l'Etat.

En France, la crise était depuis longtemps prévue. Certes, la presse de province, dont la prospérité est due au quasi-monopole régional ou local de la plupart des titres, a pu conclure des accords d'entreprise avec le syndicat permettant, généralement au prix du maintien de l'emploi, l'adaptation à de nouvelles techniques.

Mais la presse de Paris, c'est-à-dire la presse nationale, n'a pas pu ou n'a pas su faire les mêmes efforts d'investissements. Si de grands quotidiens ont connu des années *florissantes*, l'argent gagné n'y a pas été réinvesti et — c'est à peine croyable — la quasi-totalité des rotatives qui impriment les journaux à Paris ont été installées il y a plus de quaranet ans.

(Lire la suite page 6.)

DU CINÉMA, MÊME EN ÉTÉ

Les surprises de l'Olympic-Entrepôt

Afin de remédier, pour sa part, au « grand vide culturel » du cinéma d'été, à Paris, Frédéric Mitterrand, jeune distributeur-exploitant, n'a pas ralenti le rythme des sorties de films dans ses deux salles du quatorzième arrondissement, l'Olympic (rue Boyer-Barret) et l'Entrepôt (rue Francis-de-Pressencé). Et il n'y a pas loin — quelques dizaines de mètres — de l'Olympic, où passe *l'Inde fantôme*, de Louis Malle, à l'Entrepôt où l'on peut voir *l'Ange noire*, de Werner Schroeter, et *L'aigle avait deux têtes*, de Lutz Becker et Philippe Mora.

***

L'Inde fantôme (sept films de cinquante minutes) fut diffusée, « en feuilleton » à la télévision, pendant l'été 1969. C'est un grand reportage (images Etienne Becker, prise de son Jean-Claude Laureux) rapporté par Louis Malle d'un voyage en Inde, début 1968, reportage auquel appartenaient également les documents montés pour *Calcutta*, film qui fut, celui-là, exploité au cinéma. Les six heures de *l'Inde fantôme* peuvent donc être vues en continuité, et c'est important. Louis Malle ne prétendait pas « expliquer l'Inde » mais montrer des « choses vues » par un intellectuel occidental, partagé entre le désarroi que suscite une forme de civilisation insaisissable selon nos codes et l'inquiétude qu'éprouve le voyageur devant la misère et la mort. C'est un choc.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 12.)

EUROPE

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU PORTUGAL

Les militaires modérés marquent un point

(Suite de la première page.)

Au téléphone, il répondait d'un ton tranquille : « Je dois maintenant réorganiser mon unité. » Sa contre-attaque a réussi. Otelo est venu, il a écouté, pesé, tranché.

Dans une « autocritique révolutionnaire », le Copcon met les choses au point. Il dénonce « l'ingérence de groupes politiques, leur action pernicieuse et divisionniste au sein d'une unité hautement disciplinée et fidèle au M.F.A. ». Il décide de réintégrer dans leurs fonctions tous les officiers et sergents destitués et met à la disposition de l'état-major les responsables du soulèvement qui seront passibles de la justice militaire. Le général de Carvalho n'ignore pas la portée politique de son « jugement ». En prenant fait et cause pour le colonel épuré, il a d'abord voulu sauvegarder l'unité de ses forces, l'efficacité du Copcon, mais il a du même coup « sauvé » un homme qui, en cherchant à se défendre, n'avait pas hésité à attaquer violemment — sans les nommer — quelques têtes essentielles du M.F.A.

Celui que l'on présente toujours comme le plus « radical » des officiers portugais aura ainsi contribué à faire pencher la balance dans le camp des « modérés ». Cela rend d'autant plus étrange la position apparemment renforcée du général Vasco Gonçalves. Toute la journée, les sources officieuses les plus sûres admettaient que le premier ministre était sur le point d'abandonner sa charge, qu'il ne restait plus qu'à l'annoncer publiquement. Le communiqué promis après les discussions du week-end tardait pourtant de plus en plus. En fait, après la réunion d'une cinquantaine d'officiers autour des triumvirs organisée au quartier général de la région militaire de Lisbonne, on apprenait que le M.F.A. réitérait sa confiance au directoire et au général Vasco Gonçalves.

Le colonel injustement banni retrouve son commandement. Le premier ministre menacé conserve son poste. Tout rentre-t-il donc dans l'ordre ? Nul n'y croit, et rien n'est encore vraiment joué. Pour le général Vasco Gonçalves, il pourrait bien s'agir d'un simple sursis. Il est évident que l'esprit de corps et la tactique politique rendent impossibles le renversement pur et simple d'un pilier aussi important du M.F.A. Une cassure trop soudaine ébranlerait l'édifice jusqu'à ses fondations les plus profondes. De réunions en assemblées, les responsables militaires paraissent donc chercher une solution qui lèverait l'obstacle du premier ministre sans pour autant entraîner d'incontrôlables réactions.

Un cabinet militaire restreint ?

Les hypothèses sont nombreuses. Le général Costa Gomes pourrait être amené à cumuler les fonctions de président de la République et de chef du gouvernement. Il serait entouré de deux vice-premiers ministres, ses deux pairs du directoire. Déjà évoquée par le général de Carvalho lors de sa visite à Cuba, cette solution se heurte encore aux réticences du chef de l'Etat.

Dautres préconisent la mise en place, sous la responsabilité directe du triumvirat, d'un cabinet restreint de quatre militaires qui superviserait une large équipe civile représentatif des partis de l'ancienne coalition. Dans tous les cas, certains journaux portugais — qui ne sont jamais allés aussi loin dans les spéculations en l'absence de toute information officielle — accordent les plus grandes chances aux personnalités dites « modérées » du M.F.A.

A lire les « pronostics », tout indique que le groupe du major Melo Antunes va sortir de l'ombre, et qu'avec lui le « gouvernement d'union nationale » souhaité, par le général Costa Gomes et réclamé par les socialistes deviendra une réalité. Pour la première fois, une partie de la presse est sortie de son habituelle réserve. Sentant le vent tourner, elle a oublié les rigueurs du conditionnel. Mais qui aujourd'hui peut assurer qu'une nouvelle rafale ne viendra pas lui faire payer son imprudence ?

Une seule chose est sûre : la crise ouverte voilà près d'un mois ne peut durer davantage sans risques graves. Au nord, la situation continue de s'aggraver : le mécontentement latent de la population et la vague d'anticommunisme provoquent des manifestations en série. A Famalicoa, l'armée a dû tirer. Il y a deux morts. Si la révolution piétine à Lisbonne, elle a déjà reculé dans ces provinces lointaines.

DOMINIQUE POUCHIN.

M. BERNARD STASI S'INTERROGE SUR LE « STALINISME » DE M. ALVARO CUNHAL.

Dans un article publié par le Figaro du 5 août, M. Bernard Stasi, qui a rencontré à Lisbonne M. Alvaro Cunhal, s'interroge sur l'orientation « stalinienne » du leader du P.C. portugais.

« Est-il stalinien, cet homme affable dont la figure énergique, cheveux blancs, sourcils poivre et sel, regard étonnamment jeune, s'éclaire d'un chaleureux sourire lorsqu'il écoute l'interlocuteur ou lorsque, fort de son argumentation et sûr de sa séduction, il cherche à le convaincre ? écrit notamment M. Stasi. Est-il stalinien, cet homme qui, non seulement répond dans un français précis et distingué à toutes nos questions, même les plus indiscrètes, même les plus agressives, mais qui nous remercie à la fin d'un entretien d'une heure et demie pour les enseignements qu'il dit avoir tirés de cet échange d'idées ? »

« L'argumentation du leader communiste, note également M. Stasi, est d'une implacable logique. Est-il besoin d'ajouter qu'elle est parfaitement conforme à la doctrine comme à la pratique communistes. On s'étonne un peu, en vérité, de la surprise indignée de certains qui découvrent aujourd'hui, ou feignent de découvrir, que pour le communisme les libertés ne doivent jamais être telles qu'elles soient en mesure d'entraver le processus révolutionnaire. »

En définitive, selon M. Stasi, « cet homme parfaitement maître de lui, cet homme dont tout le monde se plaît à reconnaître la force de caractère, cet homme aujourd'hui a peur. Non pas pour lui sans doute, mais pour la révolution et pour son pays. Il a peur d'un coup d'Etat de droite et affirme que beaucoup, consciemment ou non, le préparent. Sans attaquer aucun des leaders des autres formations politiques, il laisse deviner sa sévérité à l'égard de ceux qui activent le mécontentement du pays et risquent, selon lui, de faciliter ainsi une victoire de la contre-révolution ».

Pour le « New York Times »

SEULE UNE DISSOLUTION DU DIRECTOIRE MILITAIRE PERMETTRAIT DE RÉSOUDRE LA CRISE

Bien que le directoire récemment constitué pour diriger le Portugal « ait de plus en plus recours à l'action répressive, l'anticommunime militant que l'on trouve à la base reflète la détermination de la grande majorité des Portuglais de ne pas devenir les esclaves d'une dictature communiste », écrit le « New York Times » dans un éditorial publié le 5 août.

« Les officiers qui contrôlent le Mouvement des forces armées ont peut-être été convertis à l'idéologie révolutionnaire alors qu'ils se battaient dans les colonies portugaises condamnées d'avance, mais la grande majorité du peuple portugais n'a pas été touchée par semblable conversion malgré la transformation systématique des moyens de communication portugais en véhicules de propagande de la gauche.

» La crise que traverse le Portugal, conclut le quotidien, ne pourra être résolue pacifiquement que par la dissolution du directoire et la mise en place d'un nouveau gouvernement démocratique dominé par des civils, qui représentera réellement les aspirations et la volonté de la majorité du peuple portugais. »

Le Front de libération des Açores estime que l'indépendance de l'archipel est inévitable

De notre envoyé spécial

Angra do Heroismo (Açores). — Rien n'y manquait, le rendez-vous nocturne dans un lieu isolé, la « promenade » en voiture pour empêcher toute reconnaissance ultérieure du parcours, quelques brefs messages lancés par talkie-walkie pour signaler notre passage ; enfin, la comparution devant trois ombres protégées par la lumière aveuglante d'une lampe pour ce premier contact direct avec la presse, le « Front de libération des Açores » avait délégué des membres de la commission de coordination de l'île de Terceira.

Le mouvement est dirigé, dans chacune des neuf îles de l'archipel par une commission semblable, et il en existe d'autres aux Etats-Unis et au Canada. La direction du Front se compose d'un gouvernement clandestin, qui se trouve à l'étranger et s'est déjà fait connaître par diverses initiatives — il vient de demander à l'ONU d'intervenir en faveur de l'indépendance, — et d'un gouvernement dit « provisoire », clandestin lui aussi, qui opère aux Açores.

Le mouvement ne se soucie pas de donner la date de sa naissance. Pour lui, « la volonté d'autonomie est ici extrêmement ancienne ». Nos interlocuteurs conviennent toutefois qu'ils ne se sont véritablement organisés qu'après les élections du 25 avril.

Le F.L.A. a pris la succession d'un mouvement qui existait avant la révolution, le MAPA (Mouvement d'autodétermination des Açores), aujourd'hui dissous, mais il s'en distingue par « un recrutement différent et des méthodes différentes ». « Les Açores, expliquent ses interprètes, ont été colonisées par des Flamands, des Français, des Espagnols et, bien sûr, des Portugais. Durant le temps où les liaisons maritimes ont été difficiles et soumises aux vents, les Açoréens ont développé une identité et un esprit de communauté différents de ceux du continent. Quand les communications sont devenues plus faciles, le Portugal a tenté de renforcer son contrôle économique sur les Açores. Mais c'est à partir de là que la lutte pour l'autonomie a commencé.

Mais cette justification en appelle une autre, plus concrète et actuelle, liée à la situation politique sur le continent : « Il y a des éléments de gauche au F.L.A. Mais si nous luttons contre les communistes, c'est que nous ne voulons pas d'un certain communisme au Portugal, d'un communisme stalinien. Nous voulons un régime démocratique et pluraliste, un système politique tout à fait semblable à celui de l'Europe occidentale, une social-démocratie. » L'indépendance pourrait être acquise « par la voie pacifique, avec l'accord du Portugal, ou par la violence. C'est la première méthode que nous appliquons en ce moment, mais si le gouvernement portugais tente d'employer la force, nous saurons lui répondre de la même façon. Et vous n'ignorez pas que le gouvernement portugais n'a pas l'appui des populations des Açores ».

Le F.L.A. ne s'est pas fixé de calendrier pour franchir les étapes qui conduiront à l'indépendance. Il compte, semble-t-il, sur un renforcement continu du sentiment séparatiste, et considère le « processus comme irréversible et définitif, quelle que soit la forme de gouvernement du Portugal ». Pendant qu'une main sort de l'ombre pour rectifier la position du réflecteur, une voix, du fond de la pièce, nous explique pourquoi le F.L.A. a décidé de tolérer la mise en place par le gouvernement de Lisbonne d'une junte de gouvernement de cinq membres chargée d'administrer l'archipel. « Si elle est composée d'éléments du P.P.D. et du P.S., elle représentera effectivement le peuple açoréen. Mais il ne faut pas oublier que cette junte pourra être dissoute à tout moment par les forces armées portugaises. L'autonomie administrative n'est pas suffisante, il faut aussi l'autonomie militaire. » S'il parvient à diriger effectivement les Açores, le gouvernement provisoire entend se donner environ un an pour appliquer son programme (qui prévoit principalement « une rapide élévation du niveau de vie ainsi qu'une gestion optimale des ressources matérielles et humaines ») et six mois pour réunir une Assemblée constituante. Pour le F.L.A., la situation économique d'un archipel devenu indépendant serait au moins aussi bonne qu'actuellement. « Tous les impôts, toutes les taxes de transport et autres redevances ont été monopolisées par Lisbonne. Quand nous aurons notre indépendance cet argent et l'épargne des Açoréens de l'archipel ou de l'étranger seront investis ici. Les Açores sont géopolitiquement bien situées. Ce sera à nous d'en tirer parti. Nous ferons aussi appel aux investisseurs de plusieurs pays d'Europe et à ceux du Japon. Ne croyez pas que nous allons être colonisés par les Etats-Unis. »

Le point de vue du P.C.

Des contacts auraient déjà été pris avec plusieurs partis, mais nos interlocuteurs ont refusé de commenter une rumeur selon laquelle la France serait disposée, en cas d'indépendance, à fournir des bateaux de pêche en paiement du loyer de la base de Flores. « Il n'est pas question que l'on fasse des Açores une sorte de « Portugal libre », nous a-t-on répondu comme nous demandions si certains partis portugais dont la position sur le continent était très menacée ne seraient pas tentés de faire des Açores une base de replis, voire de contre-attaque. Le F.L.A. affirme également n'avoir aucun lien avec les mouvements portugais en exil en Espagne ou ailleurs et n'entretenir que peu de relations au niveau local avec le P.S. ou le P.P.D. Toutefois, « tous les militants du P.P.D. aux Açores se sont ralliés au F.L.A. », nous a-t-on dit.

Pour le P.C., qui, à Terceira, dispose d'un local ouvert en permanence, ce qui n'est pas le cas à Sao-Miguel, le F.L.A. est un agrégat de petits bourgeois « politiquement aveugles » et de personnes fortunées croyant avoir trouvé le moyen de conserver leurs privilèges. « Ce local, nous ne le quitterons que morts », nous dit le représentant du P.C., qui n'a pas l'air autrement inquiet, même s'il ne cache pas que les nuits d'Angra connaissent des courses-poursuites entre activistes du F.L.A. et militants communistes dont ceux-ci ne sortent pas toujours indemnes.

Pour lui, ce qui se passera ici dépendra des événements du continent. Mais ici comme là-bas, estime-t-il, « la démocratie et les libertés démocratiques doivent être respectées, mais il faut aussi un pouvoir fort, qui puisse mettre les réactionnaires à la raison ». Il ne pense pas que la partie soit perdue pour la gauche aux Açores.

Selon lui, le F.L.A. ne travaille pas sur le plan politique et s'aliène des sympathies par ses agressions. Le P.C., au contraire, est constamment présent dans les milieux paysans — les deux tiers de la population — et leur explique les avantages qu'ils retireraient d'une réforme agraire que le F.L.A. ne leur accordera jamais, dans la mesure où il est aux mains de « leurs ennemis de classe ». Pour les communistes locaux, une intense campagne de « dynamisation » de la part du M.F.A., au cours de laquelle les militaires viendraient travailler concrètement à l'amélioration des conditions de vie des habitants, en ouvrant des routes, en installant l'électricité, assortie d'une aide économique, permettrait de briser l'élan séparatiste. Cette analyse les amène à souhaiter que l'état actuel de « ni guerre ni paix » aux Açores se prolonge, mais ils n'excluent pas que le F.L.A. ne cherche, précisément à cause de cela, à précipiter les choses.

ALAIN-MARIE CARRON.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● LES BUREAUX DES CONVENTIONS POUR L'ARMEE NOUVELLE, présidés par M. Charles Hernu, lancent un appel à l'opinion internationale après les arrestations d'officiers espagnols qui « risquent d'être jugés sans aucune garantie démocratique ». L'existence de « groupes de réflexion politique » animés par de jeunes officiers était de notoriété publique. Ces arrestations illustrent un durcissement du régime franquiste qui ne peut laisser personne indifférent, ajoute le communiqué des Conventions.

● AMNESTY INTERNATIONAL affirme dans un communiqué publié le 4 août à Londres que des détenus sont torturés au Pays basque espagnol. Cette affirmation fait suite à une enquête faite par un avocat américain, M. Thomas Jones, du 19 au 29 juillet dernier. Selon cette enquête, tous les corps de la police espagnole, la policia armada (police armée), la guardia civil et la police de sécurité participent à ces tortures. L'avocat a interrogé quinze anciens détenus portant des traces de coups et de brûlures, mais le gouvernement espagnol ne l'a pas autorisé à rencontrer trente-deux autres détenus d'une prison proche de Bilbao qui auraient également subi des sévices graves. — (A.F.P.)

Éthiopie

● VINGT PERSONNES ONT ETE EXECUTES pour « activités antigouvernementales », a annoncé, dimanche 3 août, la radio d'Addis-Abéba. Elles avaient été condamnées à mort pour avoir tué des fermiers ou des civils loyaux au gouvernement militaire en place. — (U.P.I., Reuter.)

Italie

● LE PARTI COMMUNISTE ITALIEN compte 1 702 652 adhérents, dont près de 400 000 femmes, indique le bureau de presse du P.C.I. Il y a eu en un an 44 667 adhésions nouvelles. — (A.F.P.)

Philippines

● LES PHILIPPINES ET L'UNION SOVIETIQUE vont établir des relations diplomatiques dans deux mois, a annoncé, lundi 4 août, le ministre philippin des affaires étrangères, M. Carlos Romulo. Le président Marcos se rendrait à Moscou à la fin août. Les Philippines et la Chine populaire ont noué des relations diplomatiques en juin dernier. — (A.P.)

Rhodésie

● QUATRE AFRICAINS ONT ETE TUES dans la nouvelle zone de couvre-feu qui s'étend, sur près de 500 kilomètres, le long de la frontière orientale (entre la Rhodésie et le Mozambique), annonce, lundi 4 août, la police rhodésienne. Cette zone, large de 1 kilomètre, avait été établie le 25 juillet, afin d'empêcher le passage clandestin de la frontière. — (A.F.P.)

Sahara espagnol

● DES UNITES MAROCAINES ont attaqué, dimanche 3 août, l'avant poste de Hausa, dans le Sahara occidental, et tué un parachutiste espagnol, a annoncé un communiqué militaire publié à El-Aïoun, et selon lequel l'assaut a été repoussé et deux des assaillants ont été blessés. Selon l'agence espagnole Cifra, un autre poste, celui de Tah, avait fait l'objet d'une attaque quelques heures auparavant. — (Reuter.)

Singapour

● LE GOUVERNEMENT a annoncé lundi 5 août l'arrestation de cinq personnes accusées d'être membres du parti communiste malais (C.P.M.) interdit. Selon la police, des armes — dont trois cents grenades et deux pistolets — ont été saisies. — (Reuter.)

Turquie

M. ECEVIT SE PRONONCE POUR LA FERMETURE DÉFINITIVE DES BASES AMÉRICAINES

Ankara (A.F.P.). — M. Bulent Ecevit, président du parti républicain du peuple (social-démocrate), et ancien premier ministre, a déclaré lundi 4 août, que les bases américaines en Turquie devraient être fermées.

« Je ne comprends pas pourquoi le personnel américain se trouve toujours dans ces installations qui ont cessé de fonctionner », a-t-il dit, ajoutant que le statut des bases pourrait être discuté si les Etats-Unis changeaient d'attitude à l'égard de la Turquie.

M. Ecevit a déclaré également que la base d'Incirlik, dont la partie « servant l'OTAN » demeure en service, devrait être fermée. Si les bases continuent à fonctionner « pour l'OTAN, cela ne changera rien pour les Etats-Unis, qui continueront à recevoir les informations obtenues par ces bases », a-t-il ajouté.

M. Ecevit a affirmé que « la Turquie ne pouvait considérer l'Europe occidentale comme une alternative aux Etats-Unis ».

« Il est difficile de différencier nos relations avec l'Amérique et avec l'Europe de l'Ouest », a-t-il dit. Les relations entre les Etats-Unis et les pays européens membres de l'OTAN sont telles que ces pays ne peuvent adopter une attitude contraire à celle de l'Amérique ».

M. Ecevit s'est également prononcé contre les efforts des Neuf visant à régler le problème chypriote. « Les pays de la C.E.E. n'ont pas fait preuve de bonne volonté à l'égard de la Turquie. Au sujet de Chypre et des relations gréco-turques, ils ont même ouvertement pris position contre la Turquie. Ils ne peuvent donc pas être considérés comme des médiateurs impartiaux », a-t-il conclu.

Grande-Bretagne

M. WILSON, BATTU ET CONTENT

Londres. — Le gouvernement a subi, lundi soir 4 août aux Communes, une défaite inattendue dont M. Wilson est sans doute le premier à se réjouir secrètement. Le vote de la Chambre met fin à une très embarrassante polémique que l'on a appelée ici « la bataille de Clay-Cross ».

Clay-Cross est un bourg du Derbyshire dont le conseil local était dominé par l'extrême gauche du Labour. Ses représentants municipaux se singularisèrent sous le gouvernement Heath en refusant d'appliquer la loi qui ordonnait une augmentation des loyers dépendant de la municipalité. En dépit de toutes les mises en demeure, les conseillers de Clay-Cross maintinrent leur opposition à une loi « injuste ». Ce qui leur valut d'être bannis de toute charge publique pendant cinq ans.

La gauche travailliste parvint alors à arracher au congrès du parti la promesse que, dès le retour au pouvoir du Labour, la condamnation des « héros de Clay-Cross » serait annulée rétroactivement. Sans beaucoup d'enthousiasme, le gouvernement Wilson s'est vu contraint ainsi d'adopter une attitude tout à fait contraire à la tradition britannique qui considère le respect de la loi comme la base même du système parlementaire.

Les modérés du cabinet ne sont sans doute pas trop mécontents d'être, cette fois-ci, victimes de la droite travailliste. Au moins deux députés du Labour, dont M. George Strauss, doyen de la Chambre des communes, ont voté avec les conservateurs, les libéraux et le représentant de l'Ulster. Une vingtaine d'autres parlementaires du Labour se sont abstenus. Le gouvernement, dont la proposition a été repoussée par 268 voix contre 261, évite anisi un conflit avec la Chambre des lords qui aurait pu provoquer une sérieuse crise constitutionnelle.

J. W.

Chypre

Le président Makarios semble avoir accepté la solution birégionale proposée par les Chypriotes turcs

(Correspondance)

Nicosie. — Le président Makarios semble avoir définitivement accepté la solution birégionale du problème de Chypre préconisée par les Chypriotes turcs et le gouvernement d'Ankara : telle est du moins l'impression de la plupart des commentateurs de Nicosie à la suite de la décision de M. Cléridès de permettre aux neuf mille Chypriotes turcs vivant dans le Sud de gagner la zone chypriote turque du Nord (le Monde du 3-4 août 1975).

De retour de Vienne, le chef de la délégation chypriote grecque aux conversations intercommunautaires s'est déclaré fort satisfait de ses entretiens. « Certains obstacles de procédure qui dans le passé s'étaient avérés insurmontables et avaient empêché toute véritable négociation ont été franchis, a-t-il dit. En conséquence, la voie est désormais ouverte pour de véritables négociations au cours de la prochaine phase des pourparlers qui auront lieu à New-York les 8 et 9 septembre. »

M. Cléridès a affirmé que les négociateurs chypriotes turcs avaient pris l'engagement de faire connaître clairement — avant la reprise des entretiens — le pourcentage du territoire de l'île qu'ils revendiquaient, et de définir leur politique en ce qui concerne le retour des quelque cent quatre-vingt mille réfugiés chypriotes grecs dans leurs foyers du Nord.

En attendant, l'accord conclu entre MM. Cléridès et Denktash pour le transfert au Nord des Turcs du Sud a été vivement critiqué par la presse chypriote grecque. Les journaux de M. Lyssaridès, dirigeant du parti socialiste Edek, dénoncent violemment M. Cléridès : « A Vienne, écrit le journal Anexartitos, on a joué le jeu de M. Kissinger et celui de l'OTAN, au lieu de chercher une solution même élémentairement juste et démocratique... »

M. Cléridès est accusé d'avoir, à Vienne, en « fractionnant le problème », affaibli la position de la Chambre des représentants américaine et renforcé celle du président Ford, qui tentait d'obtenir la levée de l'embargo militaire imposé à la Turquie. — D. A.

Italie

M. FANFANI SE REMARIE

(De notre correspondant.)

Rome. — Après avoir abandonné son poste de secrétaire politique de la démocratie chrétienne, M. Amintore Fanfani, soixante-sept ans, vient d'épouser en secondes noces, dimanche 3 août, Mme Maria Pia Vecchi, cinquante ans, écrivain et photographe. La nouvelle de ce mariage, tenue secrète jusqu'à dimanche soir, a fait sensation. Il y a trois mois, à un journaliste qui lui demandait si elle épouserait M. Fanfani, Mme Vecchi avait répondu : « Je n'y ai jamais pensé. » La cérémonie s'est déroulée dans une église de Rome où M. Fanfani assiste à la messe tous les dimanches depuis une vingtaine d'années. Veuf depuis huit ans, M. Fanfani a sept enfants. Mme Vecchi, veuve depuis quatre ans d'un riche industriel milanais, n'a qu'un fils. Elle est l'auteur de deux livres illustrés de photographies, les Ambassades italiennes à l'étranger et les Ambassades étrangères à Rome.

(Intérim.)

DIPLOMATIE

France - Allemagne

(Suite de la première page.)

La tendance à la réunification des deux Etats allemands, ou simplement un rapprochement réel entre les deux, angoisse les Européens, notamment nous, Français.

Ces quelques phrases, qui sont l'expression de la réalité, attristeront ceux qui croient ou feignent de croire que les rapports entre les peuples peuvent être réglés par des mots. Il y a une démagogie à l'échelle des rapports entre les nations, aussi grave, aussi nocive que la démagogie interne. Rien n'est acquis pour toujours et les relations entre les peuples sont fonction des atouts dont dispose chacun d'eux, notamment le nombre et la puissance.

.*.

Récemment, la presse a appris à ses lecteurs que reproche était fait à un de nos écrivains militaires d'avoir exprimé l'idée que les Allemands n'ont jamais cessé de pratiquer à notre égard la politique de ce grand homme que fut Bismarck. On trouverait aisément il y a vingt-cinq ans les propos de tel Allemand, qui ne fut point inquiété pour cela, affirmant que les Français ne cessent de pratiquer à l'égard de l'Allemagne la politique de ce grand roi que fut Louis XIV. Ces deux affirmations contradictoires ont leur part d'exactitude. Chacune des nations, quand elle se sent en position de force, est tentée d'en abuser. Telle est la réalité d'aujourd'hui et de demain, comme elle fut celle d'hier et d'avant-hier. Ne fuyons pas la vérité. Nous ne ferions rien de bon.

C'est pourquoi le problème franco-allemand est, présentement, d'abord un problème français. Nous avons à élever notre capacité économique, notre unité sociale, notre puissance, pour employer le seul terme qui convienne, à un niveau tel que l'accord entre les deux nations soit de l'intérêt de l'Allemagne autant que du nôtre. Il n'y a pas d'accord sans estime : il n'y a pas d'estime sans sérieux : il n'y a pas de sérieux sans un constant effort de travail.

Après la seconde guerre mondiale, les Allemands avaient les reins brisés. Nous n'étions guère brillants. Les Allemands se sont relevés. Nous aussi, mais, du fait de l'instabilité politique, des épreuves extérieures et, déjà, de l'inflation, plus difficilement. De 1958 à 1968, le redressement français a équilibré le miracle allemand. Après 1968, le destin a de nouveau hésité. Nous sommes désormais de connivence dans une décadence démographique qui est le plus néfaste des présages pour l'Europe. Cette décadence est d'ailleurs plus grave pour la France que pour l'Allemagne, qui part de plus haut et saura, j'en suis sûr, réagir, le moment venu, plus audacieusement que nous. Mais voyons le reste.

Au cours de ces dernières années, les courbes des investissements industriels, des exportations, des réserves monétaires, des prix et du pouvoir d'achat moyen, en un mot (toujours le même !) de la puissance économique et sociale, sont très favorables à l'Allemagne, et relativement bien moins favorables à la France. Il en est de même, semble-t-il, pour ce qui concerne la formation technique et l'enseignement professionnel des jeunes générations, malgré les progrès considérables que nous avons accomplis, notamment depuis 1958.

Je ne parle pas de notre rayonnement spirituel ou culturel. Il est grand. Il fut porté très haut par le général de Gaulle. Mais ne soyons pas trop glorieux, et l'abaissement dans lequel, malgré les efforts du début de la Vᵉ République, est laissée la recherche scientifique ne plaide pas pour une grande influence à venir. Notre capacité militaire est certes au-dessus du commun. C'est pourquoi l'Allemagne la considère avec tant d'attention et souhaite en profiter ! Mais cette supériorité, qui est une garantie fondamentale si nous savons poursuivre la modernisation de notre armement et l'adaptation de nos forces, n'a de valeur que si, dans les autres domaines, nous remédions à nos insuffisances et à notre relative faiblesse.

Nne faisons pas de reproches à l'Allemagne fédérale. Admirons au contraire la valeur de ses chefs d'entreprise, de ses cadres et de ses syndicats ouvriers. Admirons sa politique des revenus et sa conception selon laquelle le progrès social est d'abord fonction de la production. Si nous voulons vraiment le nécessaire accord franoc-allemand, accord profond, durable, déterminant, c'est à nous-mêmes qu'il convient de nous adresser, et c'est à nous seuls qu'il convient de faire des reproches. Nous devons demeurer dans la voie de l'effort, qui mène seule à la sécurité. Regardons les courbes de notre démographie, de nos investissements industriels, de notre essor commercial, de notre capacité scientifique et technique, de la balance de nos paiements, et sachons en tirer les conséquences dans nos lois, dans l'action gouvernementale, dans notre système d'éducation dans nos revenus !

Voulons-nous donner raison au poète, quand il écrivait, s'adressant à notre Père le Rhin ?

« Roule libre et paisible entre ces [fortes races
Dont ton flot frémissant trempe [l'âme et l'acier
Et que leur vieux courroux, dans [le lit que tu traces,
Fonde au soleil du siècle avec [l'eau du glacier ! »

Alors sachons que la voie de l'effort mène seule à la sécurité, à l'entente, à la paix, lesquelles ne sont jamais acquises pour toujours.

MICHEL DEBRÉ.

LA VISITE DU PRÉSIDENT FORD A BELGRADE

Les États-Unis livreraient du matériel militaire

Le président Ford a regagné Washington lundi 4 août dans la nuit après avoir passé dix jours en Europe. Dès ce mardi, il reçoit M. Takeo Miki, premier ministre japonais. Avant de quitter Belgrade, dernière étape de sa tournée européenne, le président des États-Unis avait déclaré aux journalistes que l'impasse actuelle au Proche-Orient était « inacceptable » et que, si un nouveau pas n'était pas accompli prochainement, les risques de conflit iraient s'aggravant.

Le président Tito, à l'étonnement de l'assistance, a alors déclaré que les vues des Etats-Unis et de la Yougoslavie sur le Proche-Orient étaient « identiques », *particulièrement* après que le président Ford lui eut indiqué les mesures que les Etats-Unis avaient l'intention de prendre. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Nessen, s'est toutefois empressé de préciser que la position américaine n'avait absolument pas changé, mais que les Etats-Unis étaient encouragés par le fait que le président Tito semble avoir adopté « une attitude plus positive » à l'égard du point de vue américain sur la question. La surprise américaine s'explique par le fait que, la veille encore, le maréchal Tito avait proclamé son soutien à la création d'un Etat palestinien. Or les Etats-Unis n'ont jamais approuvé cette idée, tout en reconnaissant qu'il doit être tenu compte des droits légitimes des Palestiniens.

De notre correspondant

Belgrade. — L'un des principaux résultats de la visite de vingt-quatre heures que M. Ford a faite à Belgrade, du 3 au 4 août, est la confirmation par les Etats-Unis de leur intérêt pour *« l'indépendance, l'intégrité et la politique de non-alignement »* de la Yougoslavie. Cette formule ayant déjà été employée par d'autres dirigeants américains et en d'autres circonstances, les Yougoslaves ne doutent pas de la sincérité des sentiments témoignés à leur égard. Ils estiment qu'elle exprime un intérêt stratégique durable des Etats-Unis.

Le président Ford a d'ailleurs promis de son côté, selon le porte-parole de la délégation américaine, de s'occuper d'urgence personnellement des problèmes de la collaboration militaire entre les deux pays, interrompue en 1969. Le porte-parole a révélé l'existence d'une liste de matériel militaire que la Yougoslavie voudrait acheter outre-Atlantique. Cette liste comprendrait notamment des armements électroniques les plus modernes (1).

Les vœux américains de voir une Yougoslavie indépendante sont également considérés comme un élément déterminant de la collaboration entre les deux pays. On en attend une stimulation des contacts dans tous les domaines et à tous les niveaux, ce qui devrait permettre de surmonter les divergences existantes : en effet, si les entretiens du président Ford avec son hôte ont facilité une meilleure compréhension, les difficultés auxquelles se heurte la collaboration entre Belgrade et Washington sur le plan international ne semblent guère aplanies.

Le président Ford lui-même a laissé entendre que la reconnaissance du caractère positif du non-alignement de la Yougoslavie ne comportait pas automatiquement celle de l'ensemble des pays de ce groupement, auquel il a amèrement reproché un comportement *« intransigeant et irresponsable »*. Il est très probable que, en contrepartie du statut privilégié qu'ils reconnaissent à Belgrade, les Etats-Unis escomptent de sa part une action modératrice parmi les non-alignés. Cette action, les Yougoslaves l'ont déployée, mais dans le cadre de certains principes, et elle n'a pas toujours répondu, comme les événements l'ont prouvé, à l'attente de Washington.

Pour sa part, le maréchal Tito, tout en partageant le point de vue du président américain — à savoir que le règlement du conflit israélo-arabe exigeait de la « souplesse » et qu'une stagnation était « inacceptable », — n'a pas infléchi sa position. Il a maintenu que le retrait israélien des territoires occupés et la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien restaient pour lui les conditions fondamentales du retour à la paix dans la région.

PAUL YANKOVITCH.

(1) Les Yougoslaves souhaiteraient acheter aussi des missiles sol-air, des camions, des munitions et des pièces de rechange.

● *M. Berkhouwer*, vice-président du Parlement européen, est attendu mercredi 6 à Pékin, pour une visite de six jours. Ce déplacement fait suite à une visite en Chine, en mai dernier, de Sir Christopher Soames, vice-président de la Commission de la C.E.E., chargé des affaires extérieures. C'est pendant la visite de Sir Christopher à Pékin que la Chine avait annoncé sa décision de nommer un ambassadeur auprès de la Communauté économique européenne. — *(A.F.P.)*.

CORRESPONDANCE

Sur un article de François Binoche

Nous avons reçu la lettre suivante :

La « libre opinion » du « général du cadre de réserve, ancien chef du gouvernement militaire français de Berlin », François Binoche, (*le Monde* du 26 juillet 1975) semble de trente ans en retard.

Ayant exercé son dernier commandement en Allemagne « il y a quelques années à Berlin », il aurait pu être informé que le stationnement des troupes françaises chez un allié avait depuis longtemps remplacé le statut d'occupation.

Quelques faits de caractère technique doivent être rappelés, avant d'arriver à l'essentiel. Le « pool charbon-acier », la canalisation de la Moselle n'ont pas seulement profité à l'industrie allemande. Peu de compagnies étrangères de navigation aérienne se sont décidées à acheter « Concorde ». Où est le projet franco-allemand d'avion de transport militaire « Transal » ? Eh bien ! l'avion est en service dans les deux armées, ce qu'ignore l'auteur. L'Allemagne a voulu éviter d'être le seul Etat européen moyen à ne pas avoir de compagnie de pétrole à majorité de capitaux nationaux : qui n'aurait pas agi de même ?

Elle a offert à la France un prêt qui lui aurait peut-être permis d'éviter de sortir du serpent monétaire ; il a été refusé.

Si le général Binoche « n'a jamais trouvé dans les chroniques allemandes rien d'élogieux ou de favorable à notre endroit », c'est qu'il restreint singulièrement ses lectures. (...)

Que l'Allemagne fédérale ait à plusieurs reprises renoncé à tout changement non pacifique des frontières actuelles ne suffit pas au général Binoche. Elle devrait y renoncer définitivement, même par voie pacifique, sur « l'autel de l'Europe ».

S'agit-il de l'Europe telle que l'ont dessinée les annexions et les répressions opérées par la seule force des armes, au mépris des vœux des populations ? Ce n'est pas à cette Europe-là que les Français et les Allemands libres, qui, des deux côtés du Rhin ont combattu la tyrannie hitlérienne au prix de sacrifices qu'il n'est pas permis d'oublier, sont prêts à apporter leur ardeur et leurs efforts. (...)

« L'Allemagne a valu au monde deux guerres mondiales » : combien d'historiens souscriraient à cette affirmation, sans réserve concernant la Russie tsariste et les excès du traité de Versailles ? On pourrait retrouver aussi « un passé de nationalisme, de gloire et de grandeur », de Philippe le Bel à Napoléon III, en passant par Richelieu, le messianisme révolutionnaire et l'impérialisme napoléonien.

Retour en arrière ? Oui, celui des tenants d'un nationalisme médiéval, remâchant les vieilles querelles avec « l'ennemi héréditaire », qu'il soit anglais ou allemand. Mais la comparaison d'une carte de l'Europe de 1938 à celle de 1945, la constatation des forces militaire (...) ont convaincu depuis longtemps tous ceux qui ne sont pas aveuglés par le fanatisme politique, que si un danger militaire se manifeste un jour pour la France, il ne viendra pas de l'Allemagne fédérale, appartenant à un ensemble politique de l'Europe occidentale.

Des années de contacts francs, et parfois de divergences de vues, avec des Allemands de tous les milieux, nous ont renforcés dans notre conviction que, n'en déplaise au général Binoche et aux autres défenseurs d'un « statu quo » né de la seule violence, la sauvegarde de l'indépendance nationale pour le peuple français comme pour le peuple allemand, exige que la jeunesse des deux pays continue à développer leur collaboration loyale et confiante.

Charles CELIER, président, et Jean EHRARD, secrétaire général du Cercle franco-allemand.

Genève et Liège

M. François Binoche a écrit, dans son article : « La France a renoncé aux frontières naturelles, perdu Liège et Genève, qui s'étaient pourtant donné à elles par plébiscite, sous la Révolution, et dont on ne peut nier, semble-t-il, le caractère « authentiquement français ». (...) Ces villes ne se sont jamais « données » à la France ! Les provinces belgiques, comme on disait alors, furent annexées comme territoire autrichien ! Quant à Genève, ce fut à la suite d'une sombre machination que cette ville fut annexée contre son gré. Jamais l'annexion ne fut acceptée et on fermait les volets les jours de manifestations militaires françaises. Le 31 décembre 1814 les troupes françaises quittent la ville, au milieu de l'enthousiasme général, et la République de Genève, alliée des Suisses, est proclamée libérée. Cette libération est fêtée chaque année au cours d'une manifestation où des soldats en uniforme d'époque défilent et tirent du canon. »

MARCEL D. MUELLER, *(de nationalité suisse) Annecy.*

Qui a trahi l'Europe ?

J'aimerais que M. Binoche sache, et que vous sachiez qu'il y a des Allemands, et ils ne sont pas tellement rares, qui pensent comme lui. (...) Depuis vingt-cinq ans, des politiciens allemands de toutes couleurs se gargarisent de mots d'ordre sur l'Europe (...).

Chaque fois que l'Europe a dû capituler devant les exigences américaines, c'est Bonn qui a poussé à la roue. Et maintenant, ce sont les mêmes milieux de Bonn

— Qui protègent soixante-dix-sept mille criminels de guerre libres en Allemagne de leur juste punition ;

— Qui, en même temps, recommandent que l'OTAN se serve, sans provocation aucune, d'armes atomiques contre les pays de l'Est (par la bouche de M. Deber, ministre fédéral de la défense) ;

— Qui réclament des Pluton à la frontière tchécoslovaque *« pour faire pression sur les pays de l'Est, pour les faire reculer et se tourner contre le communisme »*, comme l'é5crit la *Frankfurter Allgemeine*.

Dr CURT ULLERICH *(Allemand).*

L'Europe se fera-t-elle ?

Le « point de vue » de Mme Paule Jacquet : « Pourquoi l'Europe ne se fera pas » (le Monde *du 17 juillet), a suscité de nombreuses réactions parmi nos lecteurs. Nous donnons ci-dessous les principaux extraits de quelques lettres particulièrement significatives.*

« L'Europe, c'est fini », déclare péremptoirement un journaliste déçu ; *« L'Europe ne se fera pas »*, écrit, de son « point de vue », une fonctionnaire sceptique, (*le Monde* du 17 juillet). Il semble de bon ton, aujourd'hui, dans certains milieux de la politique, de l'administration ou de la presse, de tirer un trait sur cette entreprise sans précédent, commencée par Robert Schuman et Jean Monnet, il y a exactement vingt-cinq ans : unir les peuples de l'Europe dans une communauté institutionnalisée, ouverte à tous les pays démocratiques, en commençant par organiser la production et les échanges au sein d'un « marché commun ». Est-ce la fin d'un rêve, la défaite des avant-gardes, la démobilisation des volontés politiques ?

Il y a quelques semaines, les électeurs britanniques, à deux contre un et avec une participation électorale de 64,5 %, viennent de ratifier, sous un gouvernement travailliste, l'adhésion à la Communauté antérieurement décidée sous un gouvernement conservateur.

Quelques semaines auparavant, le 9 mai dernier, le gouvernement de la Chine populaire, fort habile, à ce que l'on sache, à apprécier les situations objectives annonçait sa décision de reconnaître l'existence de la Communauté en envoyant un ambassadeur à à Bruxelles.

Le gouvernement français lui-même, soutenu par une nouvelle majorité et renonçant sur ce point à certaines équivoques de ses prédécesseurs immédiats, se prononce résolument pour le rétablissement des procédures de décision prévues par les traités de Paris et de Rome, pour l'élection d'un parlement européen au suffrage universel direct et le développement politique de la Communauté en une « union européenne ».

Pour MM. Wilson, Mao Tse-toung et giscard d'Estaing, dont nous n'avons pas à analyser ici les pensées et arrière-pensées qui motivent toute décision politique, l'Europe n'est pas finie : elle commence.

Et pour les Européens ? Si on leur demandait leur avis ?

Au moment même où des voix pessimistes se font entendre, à Paris et ailleurs, et avant même que tous les Européens se soient eux-mêmes prononcés dans des élections directes, un document vient à point pour éclairer les gouvernements, les partis politiques et l'ensemble des citoyens. Il s'agit des résultats d'un sondage d'opinion fait dans les neuf pays de la Communauté, il y a quelques semaines, par des experts indépendants, à l'initiative de la Commission européenne (1).

Que lisons-nous dans ce document d'une quarantaine de pages ?

Tout d'abord que l'intérêt pour les affaires européennes, généralement assez faible dans les différents pays, a fortement augmenté, depuis quelques mois, au Royaume-Uni. Précisément dans le pays où l'ensemble des citoyens vient d'être formellement consulté par voie de référendum sur une question sans équivoque : rester dans la Communauté ou en sortir.

La leçon est à retenir : pour intéresser les peuples à ce qui les concerne, l'un des plus sûrs moyens est de leur donner la parole. Lorsque s'engagera, d'ici quelques mois, entre les gouvernements et dans les Parlements nationaux, le débat sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, élection qui est demandée pour le premier dimanche du mois de mai 1978, l'argument aura du poids (...).

Un troisième enseignement que l'on peut tirer du sondage de la commission est que, en dépit des difficultés économiques et politiques de toutes sortes qui ont freiné et freinent encore le progrès de l'unification de l'Europe, les attitudes favorables à la Communauté et au Marché commun sont très stables dans les six pays fondateurs (63 % des personnes interrogées), et progressent rapidement au Royaume-Uni (47 % actuellement contre 36 % en novembre dernier et 33 % en mai 1974).

Il faut être dedans pour y croire et, sinon pour approuver tout ce qui s'y fait (pas plus qu'un citoyen n'approuve tout ce qui se fait dans son pays ou au nom de son pays), du moins pour donner à l'entreprise ce préjugé favorable, ce consensus diffus, qui s'appelle la légitimité (...).

JACQUES-RENE RABIER, *ancien secrétaire général adjoint du commissariat du Plan (Paris), directeur général honoraire à la commission des Communautés européennes (Bruxelles).*

(1) *Euro-Baromètre*, n° 3, Bruxelles, juillet 1975.

La dynamique du suffrage universel

Mme Paule Jacquet qui voit la construction actuelle « de l'intérieur » aperçoit de sa lucarne d'une part des « eurocrates » qui œuvrent jour après jour pour que l'Europe se fasse et, d'autre part, les pinardiers, les ménagères, les céréaliers qui n'ont d'autres réflexes que ceux des « égoïsmes sacrés ». Bref, l'idée européenne est estimable et « raisonnable », mais elle ne suscite comme telle aucune passion, et les particularismes s'en donnent à cœur joie.

En fait, les communautés ont probablement réalisé tout ce qu'elles pouvaient avec les institutions dont elles disposent : l'union douanière, une politique agricole commune, une législation antitrust, les interventions sociales et régionales encore balbutiantes, la convention de Lomé, par exemple. Ce n'est pas négligeable et on peut soutenir que l'exécution des traités de Paris et de Rome a été plutôt une entreprise favorable à l'union progressive de peuples européens voisins qui sortaient, voici une trentaine d'années, d'une des plus sanglantes explications de leur histoire commune. Cela dit, il est évident que nous sommes loin de la « fédération européenne » dont rêvaient les pères fondateurs, et même d'une simple union économique et monétaire. On observera d'ailleurs au passage que, si les règles des traités avaient été respectées et non ignorées dans la pratique, (je pense en particulier aux procédures de vote au sein du conseil) les institutions largement anti-gouvernementales de Bruxelles auraient plus aisément pu surmonter les obstacles.

Quoi qu'il en soit, personne ne croit plus qu'avec les institutions européennes telles qu'elles sont, on puisse désormais progresser sérieusement, et sur ce point, je partage l'avis de Mme Paule Jacquet. Le problème est de sortir d'un contexte désormais stérile, où les ministres, les fonctionnaires et les diplomates passent le plus clair de leur temps à se réunir sans décider. Il faut qu'intervienne le plus rapidement possible un processus de politification lié à la dynamique du suffrage universel enfin autorisé par nos princes, à se manifester pour la première fois au plan européen pour légitimer, soutenir ou contester radicalement l'action entreprise. (...)

JEAN-PIERRE GOUZY, *président de la section française de l'Association des journalistes européens.*

.*.

Si l'Europe ne devait pas se faire, certes la résistance d'égoïsmes de toutes sortes y aurait sa part, mais ce serait surtout — et ceci explique cela — parce qu'elle aurait été incapable de surmonter les iniquités inhérentes à un système fondé, soit sur un ensemble de compromis sans liens conceptuels entre eux, soit sur l'application aveugle d'abstractions bureaucratiques à des situations qui résultent d'équilibres anciens où la tradition, la culture régionale, l'homme enfin interviennent.

Cette Europe, non seulement ne se ferait pas, mais ne devrait pas se faire.

Comment demander au paysan de limiter volontairement sa production ou son prix de vente lorsque son revenu moyen est inférieur à celui de l'ouvrier, comment demander à la ménagère d'accepter des restrictions supplémentaires dans un monde où les inégalités s'accroissent, où le luxe s'affiche avec insolence sur le petit écran du pauvre ? Si c'est ça l'Europe, personne, de la ménagère, du paysan ou de l'ouvrier, n'en voudra. Et l'erreur à éviter avant tout serait de laisser se développer dans les esprits une assimilation entre Communauté européenne d'une part, restrictions pour les classes défavorisées et prospérité de grandes unités de production, d'autre part. Cette assimilation serait fausse assurément, mais dangereuse pour l'avenir, car elle gâcherait définitivement l'image politique de l'Europe. Or, celle-ci n'échappera pas à la règle immuable des entités politiques. Elle aura pour composante primordiale et essentielle un peuple, quelque soit son degré d'homogénéité ou son originalité. L'Europe ne pourra se définir que pour autant qu'elle aura sécrété un lien qui unisse les populations des Etats membres et dès lors, c'est par ce peuple et pour ce peuple qu'elle se fera.

Mais cette forme de démocratisation ne peut être comprise ou admise qu'à titre provisoire.

C'est au sein de ce gigantesque forum que constitue le Parlement européen que pourront s'exprimer les intérêts de ceux que l'on oublie trop facilement dans les réunions d'experts. D'ailleurs, ils s'y expriment déjà, mais avec une efficacité limitée aux faibles pouvoirs de l'organe. C'est la raison pour laquelle tous les projets d'union européenne, quelle que soit leur origine — institutions de la Communauté, petite commune ou association peu connue, — posent comme premier principe le renforcement du Parlement européen et son élection au suffrage universel.

Certes, tout ne sera pas résolu pour autant : c'est même à ce stade que se montreront les véritables difficultés — système électoral assurant la représentation de toutes les tendances et des intérêts locaux, relations avec les parlements nationaux et les assemblées régionales, conséquences sur l'échiquier politique européen, etc., — cependant l'espérance, vertu qui distingue le soldat du mercenaire, l'espérance demeure en Europe, et c'est à ceux qui, obscurément, participent à son élaboration, de transmettre ce message et de se rappeler que l'Europe, aujourd'hui, n'a peut-être pas tant besoin d'idées que de réalité.

PHILIPPE VENTUJOL, *secrétaire adjoint de la commission politique du Parlement européen.*

Le « Triangle de l'amitié »

Certes, l'Europe ne pourra pas se faire uniquement et théoriquement dans des bureaux souvent éloignés de la réalité quotidienne. Nous voudrions citer, dans notre petite sphère régionale, ce que l'on appelle « le Triangle de l'amitié » existant entre les trois villes alpestres voisines et amies : Aoste (Italie), Martigny (Suisse) et Chamonix (France). C'est une sorte d'amicale qui œuvre avec bonheur depuis quinze ans pour l'intensification des échanges et des liens d'amitié sur tous les plans : tourisme, politique, écoles, rencontres d'enfants enthousiastes, sans compter toutes les autres disciplines sur le plan sportif, culturel, religieux, etc.

Apparemment cela semble peu de choses, mais concrètement, dans les faits et dans les esprits, l'Europe est réalisée harmonieusement à cette échelle modeste mais efficace.

L'utopie est la réalité de demain et les exemples sont innombrables. Si nous croyons à l'Europe c'est qu'elle est déjà faite sinon dépassée en de nombreux domaines.

Mᵉ VICTOR DUPUIS, *avocat, président du Triangle de l'amitié Aoste-Martigny-Chamonix.*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La ville de New-York est de nouveau au bord de la faillite

De notre correspondant

Washington. — Il y a trois semaines, le maire de New-York, M. Beame, affirmait : *« La crise financière est derrière nous... »* Mais, quelques jours plus tard, son optimisme, peut-être *de commande*, devait être cruellement démenti par la réaction négative des banques et des milieux d'affaires refusant d'acheter pour plus de 1 milliard sur les 3 milliards de dollars de bons émis par la Municipal Assistance Corporation (MAC), vite surnommée « Big MAC », organisme créé par l'Etat de New-York pour sortir la ville de sa crise.

Le premier jour de vente sur le marché ouvert, les obligations baissèrent de 10 %... La « respectable » Amérique, celle des banquiers, des businessmen et de leurs amis du *Congrès*, affichait son manque de confiance dans un New-York aux abois.

De nouveau la grande ville est au bord du précipice, ne sachant *pas encore comment ni où* elle trouvera d'ici à la mi-août les quelque 950 millions de dollars qui lui sont indispensables pour honorer ses obligations, payer ses dettes et même tout simplement le traitement de ses fonctionnaires.

L'habile, le trop habile M. Beame, a dû alors se résigner à l'inévitable. La communauté bancaire exigeant des actes et non plus des promesses, il a été contraint de prendre les mesures *qu'il espérait ajourner* le plus longtemps possible pour des raisons politiques évidentes, à savoir : blocage des salaires des travailleurs municipaux, réduction des traitements de certaines catégories, augmentation sensible du *prix des transports* urbains ainsi que des péages sur les voies d'accès à la ville..., l'ensemble représentant une économie de 500 millions de dollars, qui, en plus de celles déjà réalisées par d'autres coupes *sombres dans* le budget municipal, doit, en principe, assurer un équilibre entre les recettes et les dépenses.

L'élément essentiel de ce plan d'austérité particulièrement pénible pour l'ensemble de la collectivité *new-yorkaise* est le blocage des salaires considéré comme essentiel par les investisseurs qui veulent être assurés que la municipalité est prête cette fois à tenir tête aux offensives syndicales.

Après *de longues négociations*, les syndicats ont accepté le blocage des salaires, à l'exception des policiers, des pompiers et des instituteurs auxquels la *mesure* sera alors imposée. Quelle sera leur réaction ? La situation à *New-York pourrait dégénérer* rapidement si les syndicats récalcitrants passaient à l'action. En effet, dans la fournaise de l'été, les ordures qui s'accumulent dans certaines rues à la suite d'une grève partielle des éboueurs menacent la santé publique. Certains habitants les brûlent, créant ainsi ici et là des risques d'incendie *maîtrisés de justesse* par les pompiers. Les dangers d'une grève de la police sont encore plus sérieux à un *moment* où, selon les dernières statistiques, la criminalité a augmenté dans les derniers six mois de 13 % par rapport à l'année dernière.

On comprend mieux alors les hésitations de M. Beame à promouvoir les réformes exigées par « Big MAC ». Il est possible cependant que les syndicats finissent par s'incliner considérant qu'en cas de banqueroute la ville serait alors prise en charge par l'Etat de New-York avec, pour conséquence, des licenciements encore plus nombreux. Finalement, personne ne veut aider la grande ville. Ni l'Etat de New-York, contrôlé par les républicains des banlieues cossues, ni même le gouverneur démocrate Carey, qui a *lui aussi* besoin *des* banques, ni *le* gouvernement fédéral, qui refusa de créer un précédent en accordant sa *garantie* aux bons de « Big MAC », ni bien sûr les vertueux membres de la communauté bancaire... Selon certains journaux, beaucoup d'entre eux se réjouissent même de voir à genoux la ville-*cigale, arrogante, extravagante*, irresponsable. Certes, ils ne veulent pas la mort du pêcheur, seulement sa rédemption, à condition qu'il se réforme. *« Nous aidons les ivrognes, mais pas avant qu'ils cessent de boire... »*

Les raisons de la grande *crise* de New-York sont connues (*le Monde* des 27-28 mai). Aucune ville ne dépense autant pour ses services sociaux : 316 dollars par tête d'habitant annuellement par comparaison avec Detroit (26 dollars) et Chicago (21 dollars). Aucune ville ne consacre des sommes aussi importantes (8 milliards sur *les 12 milliards* de son budget) aux salaires, pensions de plus trois cent mille employés (soit un fonctionnaire pour vingt-quatre citoyens) contre un pour cinquante-cinq à Los-Angeles, un pour soixante-treize à Chicago). A cela *s'ajoutent la gratuité de l'enseignement* supérieur, des pratiques et artifices comptables douteux des autorités municipales s'abandonnant à la facilité, s'endettant massivement avec probablement la conviction que comme dans le passé « quelqu'un » aidera New-York à se tirer d'affaire.

Cleveland, Detroit, Buffalo, connaissent des problèmes analogues à ceux de New-York, mais à une échelle réduite. *« New-York n'est peut-être que le sommet de l'iceberg*, a dit le maire de Miami... *Il s'agit maintenant d'une crise qui doit décider si les grandes villes de ce pays arriveront à survivre...* » De nombreux législateurs estiment que le gouvernement fédéral devrait changer sa philosophie politique et intervenir en assumant une partie des dépenses d'assistance sociale. Cet allègement du fardeau fiscal des grandes villes corrigerait l'incohérence actuelle qui fait payer au contribuable des grandes cités plus d'impôt fédéral qu'il ne reçoit de Washington en prestations sociales.

HENRI PIERRE.

Jimmy Hoffa, l'homme qui en savait trop

Il y aura huit jours mercredi que M. James Hoffa, le très fameux ancien dirigeant du *syndicat des camionneurs*, parti déjeuner le 30 juillet au restaurant *Machus Red Fox*, dans l'élégant « Suburb » de Detroit où il habite, n'a plus donné signe de vie. Sa voiture a été retrouvée intacte à *proximité* du restaurant. Aucune trace de lutte n'a été relevée alentour. « Jimmy » Hoffa, taillé en lutteur et qui n'était pas tombé de la dernière pluie, a-t-il été embarqué sans douleur ? et pour quel voyage ?

***Depuis le lundi 4 août*, le F.B.I. s'occupe de l'affaire. Jusque-là, le « bureau » du défunt Edgard Hoover n'était pas habilité à s'en mêler. Une simple disparition relève des autorités locales. Mais, entre temps, la famille de James Hoffa a reçu *par téléphone des* demandes de rançon et des menaces de mort. Fantaisistes ou non, elles tombent dans la catégorie des « tentatives d'extorsion », délit qui regarde le parquet fédéral. Le F.B.I. pouvait lancer ses limiers.**

Si le mystère reste entier quant au sort de M. Hoffa, les recherches entreprises souffrent plutôt d'une pléthore d'indices et de soupçons. Mari modèle, M. Hoffa n'était pourtant pas un homme rangé et, à soixante-deux ans, il *se regardait* comme tout le contraire d'un « homme fini ». Il aurait pu jouir en paix de ses confortables revenus (le seul « cadeau d'adieu » de son syndicat, en 1971, *s'élevait à 1,7 million* de dollars), mais il ne l'entendait pas ainsi. « Boss » déchu des « teamsters », ces camionneurs qu'il fut le premier à fédérer dans une centrale unique et autonome, avec l'aide et souvent les méthodes de la pègre, Hoffa refusait d'abdiquer. Son retour au pouvoir passait par le « *contrôle* » de la direction régionale de Detroit, forte de ses 17 000 membres. La dispute était chaude entre la faction en place et les gens d'Hoffa. Elle avait déjà causé pas mal de dégâts, y compris l'explosion d'un yacht *et la pulvérisation d'une somptueuse* Lincoln Continental — car on sait vivre parmi certains chefs syndicaux.

On sourit en lisant que Jimmy Hoffa s'apprêtait à déloger ses rivaux en dénonçant leurs tripotages financiers dans *la caisse* de la direction régionale. L'ange exterminateur a-t-il rencontré, pour sa perte, un dragon aux dents plus longues que les siennes ? — A. C.

Brésil

Le général Geisel trace les limites de la «libéralisation»

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Il y a quinze jours, on avait annoncé que le président de la République, le général Ernesto Geisel, répondrait dans une intervention télévisée à quelques-unes des questions, et *surtout quelques-uns des doutes* surgis récemment dans les milieux politiques, et qui concernaient à la fois la politique de « libéralisation » et le maintien ou non du bipartisme actuel.

Beaucoup se demandaient en effet si le gouvernement pourrait aller très loin dans son programme de « détente », étant données les résistances qui se sont fait jour à l'intérieur du système, et s'il ne serait pas obligé de trouver de nouvelles formules politiques pour affronter les prochaines échéances électorales. La réponse a été donnée le vendredi 1er août dans une déclaration télévisée. C'est une réponse d'attente, un appel à la patience, et un avertissement contre la surenchère.

Dans son allocution, le général Geisel a fait deux observations significatives. Evoquant la *« subversion interne »*, il a parlé — pour la première fois — de l' *« infiltration communiste »* dans les organes de communication, dans les associations professionnelles (autrement dit les syndicats), dans l'administration publique, particulièrement dans l'enseignement, et aussi dans les *« partis politiques »*. *« Les services de sécurité*, a-t-il indiqué, *surveillent de très près cette infiltration. Ils ont même établi que des sabotages avaient été commis par des « agents de la subversion »*. Le président a cité à ce propos de nombreux incidents survenus sur les lignes de banlieue du chemin de fer de Rio, notamment la lapidation de plusieurs trains à la suite de retards répétés.

Deuxième observation : la libéralisation, dit-il, *« n'est pas seulement politique, elle est également sociale »*. C'est libéraliser la vie du pays, fait remarquer en substance le président, que d'augmenter le salaire minimal *de 43 %* (soit plus que le taux d'inflation), faciliter à la population de bas revenu l'accès à la propriété du logement, distribuer gratuitement les médi- l'enseignement supérieur, donner aux Etats et aux municipalités une part *croissante* des revenus de l'Union, etc., mesures qui ont été prises, en effet, par le gouvernement.

Après avoir donné cette définition de la « libéralisation », le chef de l'Etat a répété que celle-ci devrait être *« lente, réfléchie et progressive pour être durable, constructive et socialement juste »*. Une fois de plus, il a rejeté certaines revendications qui ne peuvent mener, selon lui, qu'à des *« impasses insurmontables »*. Demander la suppression des pouvoirs exceptionnels du président, la révision de la loi de la sécurité nationale, la réduction des pouvoirs de l'exécutif, l'élargissement de ceux du législatif, enfin la concession d'une amnistie, c'est faire preuve, à son avis, d'une évidente *« nostalgie pour le passé »*.

Les optimistes ne verront dans ces propos que la répétition de principes maintes fois énoncés, et souligneront que la volonté de détente est réaffirmée, avec les précautions d'usage. D'autres *pourront* au *contraire se sentir* inquiets, et principalement en raison de l'allusion à l' *« infiltration communiste »* au sein des partis politiques, c'est-à-dire, en clair, du Mouvement démocratique brésilien (opposition).

Le 30 décembre dernier, dans son message de fin d'année, le président parlait un autre langage. Saluant *la victoire du* M.D.B. aux élections parlementaires du 15 novembre, il se réjouissait alors que le parti d'opposition ait cessé de contester le régime et prévoyait pour lui *« un avenir de plus grande responsabilité partagée dans la construction nationale »*. Paroles qu'il serait sans doute difficile de répéter, dès l'instant qu'est mentionnée une infiltration communiste dans les rangs du M.D.B.

En outre, aucune décision n'est *donnée sur la façon dont le chef* de l'Etat entend poursuivre sa politique de « libéralisation ». Il y a six mois encore, ses collaborateurs les plus proches disaient, en privé, que le gouvernement s'efforcerait de redonner *leur authenticité* aux *syndicats* et aux organisations étudiantes. *« Il faut qu'il y ait un échange entre le gouvernement et le pays*, disaient-ils. *De notre part, c'est assez simple : il suffit de ne pas mentir. C'est la réponse du pays qui est difficile à obtenir. Or on ne peut pas gouverner sans savoir ce que pense, ce que veut le pays.* » Du dialogue nécessaire avec les étudiants et les syndicats, pas un mot dans le discours présidentiel.

Dans une autre partie de son allocution, le général Geisel affirme que seuls les critiques « tendancieux » peuvent prétendre que le développement économique du Brésil n'a profité, ces dernières années, *« qu'à un petit nombre »*. *Et il cite quelques chiffres* : entre 1960 et 1973, le nombre des emplois est passé de 23 millions à 36 millions. Le taux d'alphabétisation est passé de 60 à 75 %. La population scolaire, qui était de 11 millions d'élèves, a atteint le chiffre de 30 millions, en comptant ceux qui sont touchés par le mouvement d'alphabétisation. *Le nombre de bénéficiaires* de la sécurité sociale est passé de 13 millions à 41 millions, etc.

On prévoit la réponse qui sera donnée à ces affirmations : A quoi sert, socialement, d'augmenter le nombre des emplois s'il faut aujourd'hui deux salaires minimum dans une famille pour avoir le même revenu qu'en 1962 avec un seul salaire ? un département d'études syndicales de Sao-Paulo a montré que la politique salariale du régime militaire avait abouti à ce résultat. Or, près de la moitié des salariés sont payés au salaire *minimum*, selon des *estimations* récentes. Quant au taux d'alphabétisation, c'est le quotidien *O estado de Sao Paulo* qui pourrait répondre au président. Ce journal a publié, en effet, de nombreuses analyses sur la façon dont le mouvement d'alphabétisation comptait comme alphabétisés des adultes qui savaient tout juste écrire leur nom...

CHARLES VANHECKE.

Chili

« MORTS A L'ÉTRANGER... »

Plus de cent prétendus « extrémistes de gauche » portés disparus et qui, selon la presse chilienne, sont morts à l'étranger en se battant entre eux ou en se battant contre les forces de sécurité argentines, étaient en fait récemment en prison au Chili, écrit le New York Times dans son édition du dimanche 3 août.

Le quotidien américain cite les paroles d'un avocat chilien : « Nous pensons qu'un grand nombre de ces prétendus « extrémistes » ont, en fait, été éliminés ou sont morts sous la torture dans les prisons chiliennes. » L'avocat a ajouté qu'il s'attend à ce que de nouvelles listes d'« extrémistes » chiliens, « morts à l'étranger », s'ajoutent bientôt aux noms déjà publiés.

La presse chilienne a parlé d'un combat qui se serait déroulé le 29 juillet dans la province argentine de Salta entre des policiers argentins et des « extrémistes » chiliens et au cours duquel « cent dix-neuf Chiliens auraient été tués, blessés ou portés disparus ». Les autorités argentines affirment toutefois qu'il n'y a eu aucun affrontement.

Le gouvernement du général Pinochet avait lui-même affirmé qu'il détenait certaines des personnes que la presse chilienne signale maintenant comme « mortes à l'étranger ».

Parmi ces personnes, le New York Times *cite les noms d'Edwin Van Yurick Altamirano, vingt-deux ans, et de sa femme, Barbara Uribe Tembiay, vingt et un ans. Selon la presse chilienne ces deux jeunes gens, qui ont des parents en Grande-Bretagne, ont été tués en Argentine. Pourtant, l'année dernière, le ministre chilien des affaires étrangères avait signalé à l'ambassade britannique, qui s'inquiétait de leur sort, qu'ils étaient tous les deux en prison au Chili en état d'arrestation préventive, mais que leur état de santé* « était parfaitement normal ».

Le gouvernement chilien a d'autre part démenti lundi des informations de source diplomatique selon lesquelles une centaine de prisonniers du centre de détention de Puchuncavi mèneraient depuis bientôt cinq jours une grève de la faim. Ces mêmes informations affirmaient que cette grève de la faim avait été décidée pour protester contre la disparition de plus de cent militants de gauche et pour hâter les procédures judiciaires dont ces détenus font l'objet.

Mgr Enrique Alvear, vicaire épiscopal de Santiago, a appelé lundi tous les fidèles à prier, au nom de l'Eglise, pour la justice et la vérité « sur la mort présumée à l'étranger de Chiliens militants de gauche *dont la liste* a été publiée par les journaux de la capitale ».

Cette « invitation », a précisé le vicaire, a pour but de « demander » que « l'amour de la vérité et de la justice prévalent sur les craintes de les rechercher chez tous ceux qui en sont responsables ». *L'ecclésiastique a rappelé qu'il existe dans les tribunaux chiliens* « des procès-verbaux d'enquête *sur l'arrestation ou* la disparition dans le pays » *de toutes ces personnes.*

Enfin, des milliers de Chiliens aux revenus modestes sont menacés d'être expulsés de leurs logements à Santiago, annonce le journal El Mercurio. *Aux termes d'un décret-loi, les anciens propriétaires sont en effet dorénavant habilités à réclamer les appartements « expropriés » avant le 11 septembre 1973, date de la prise du pouvoir par la junte militaire. De nombreuses familles peu fortunées s'étaient installées dans les locaux inhabités et doivent maintenant demander de l'aide aux autorités municipales.*

PROCHE-ORIENT

Le parti communiste égyptien accuse Le Caire de «renforcer ses liens avec l'impérialisme»

Beyrouth (A.F.P., Reuter). — Le journal libanais *Al Safir* a publié lundi 4 août un rapport du parti communiste égyptien clandestin analysant la situation en Egypte. Dans ce rapport, le P.C.E. accuse les autorités égyptiennes de *« dévier pas à pas »* de la *« ligne progressiste patriotique définie par le régime nassérien et de renforcer ses liens avec l'impérialisme »*. Il dénonce en outre la campagne déclenchée contre l'Union soviétique et les autres pays socialistes.

Le rapport, qui est daté de juillet, critique également les mesures de répression prises par les autorités contre les mouvements populaires et les encouragements qu'elles prodiguent au *secteur privé. Selon ce document*, la gauche a perdu la bataille pour le pouvoir à la suite de la mort de Nasser *« en raison de l'incapacité de la gauche nassérienne de s'enraciner dans les masses et de son refus d'appliquer une forme populaire de démocratie »*.

Le P.C.E. estime cependant qu'accuser l'équipe au pouvoir en Egypte de *« trahison »* et appeler de ses vœux un renversement du régime serait faire preuve d'un *« infantilisme »* qui ne tiendrait pas compte de la présence d'éléments réellement nationalistes au sein du gouvernement. Le parti recommande en conséquence que des encouragements soient prodigués *« aux éléments et couches patriotiques au sein du pouvoir »* qui sont opposés aux *« tendances capitulardes »* et préconise un renforcement de la lutte contre les *« forces stipendiées au sein du régime »* afin de les mettre en échec.

Le rapport met aussi en garde contre les *activités de la droite* égyptienne et estime en particulier que les Frères musulmans se réorganisent, *« ce qui accroît les risques d'un coup d'Etat fasciste »*. En ce qui concerne un règlement éventuel au Proche-Orient, le *P.C.E. affirme son opposition* à toute solution unilatérale susceptible de *« gêner la lutte du peuple palestinien pour reconquérir ses droits et fonder un Etat démocratique dans les territoires libérés »*.

[Le P.C.E. a annoncé sa formation, le 1er mai dernier, dans un message adressé à tous les partis communistes et ouvriers du monde et rendu public par son organe clandestin « Al Intissar » (« Victoires »). Ce document présente la formation du parti communiste égyptien comme le couronnement des luttes passées, qui avaient eu pour but la « cristallisation d'une plate-forme indépendante et unie du prolétariat égyptien ». Cette prise de position rompt avec *l'attitude* des organisations clandestines communistes égyptiennes, qui, en avril 1965, avaient décidé leur propre dissolution en vue de militer au sein de l'Union socialiste arabe du président Nasser.

Rappelons qu'aucun parti politique n'est autorisé en Egypte à l'exception de l'Union socialiste arabe.]

Israël

● *Arrestation d'étudiants arabes.* — *La police de Nathanya*, à 30 kilomètres au nord de Tel-Aviv, a arrêté sept étudiants arabes israéliens qui avaient constitué une cellule de l'organisation Fath. La cellule était dirigée par une jeune femme de vingt-quatre ans, étudiante de l'université de Bak-Ilan à Tel-Aviv. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Zaïre

Pour une visite de deux jours

M. GISCARD D'ESTAING SE REND VENDREDI A KINSHASA A BORD DU CONCORDE

M. Valéry Giscard d'Estaing et le général Mobutu Sese Seko, chef de l'Etat zaïrois, auront des entretiens vendredi 8 août, au cours d'une croisière qu'ils effectueront sur le fleuve Zaïre.

Le *programme du voyage* officiel que va effectuer, du 7 au 9 août, au Zaïre, le président français, accompagné de Mme Valéry Giscard d'Estaing, précise que les deux présidents, accompagnés de leur épouse, remonteront le fleuve *durant près de six heures* de Kinshasa jusqu'au domaine présidentiel de N'Sele. Ils auront au cours de cette croisière des conversations et déjeuneront en tête à tête.

M. et Mme Giscard d'Estaing arriveront le 7 *août* à *15 heures* à l'aéroport de N'Djili, à Kinshasa, à bord de l'avion supersonique Concorde. Ils gagneront en hélicoptère le Stade du 25 mai, dont le nom rappelle la date de fondation du Mouvement populaire révolutionnaire, parti unique. C'est dans ce stade que le président français prononcera une première allocution. Dans la soirée, le général et Mme Mobutu offriront un dîner en l'honneur de leurs hôtes.

Après la croisière sur le Zaïre, le président français et Mme Giscard d'Estaing visiteront *le domaine présidentiel de N'Sele*, puis se rendront à la salle du iongrès *de la cité du parti*, où *M. Giscard* d'Estaing prononcera son second discours.

Le président et Mme Giscard d'Estaing visiteront, dans la matinée du 9 août, les installations du barrage d'Inga et seront ensuite *les hôtes à déjeuner du commis*saire de la région du Bas-Zaïre. Dans l'après-midi, M. Giscard d'Estaing aura, à Kinshasa, un entretien avec la presse. Il recevra ensuite la colonie française à la résidence de l'ambassadeur de France. L'avion présidentiel quittera Kinshasa pour Paris vers 18 heures.

Nigéria

LE COUP D'ÉTAT DU 29 JUILLET A ÉTÉ PRÉPARÉ PAR DES COLONELS

Le général Murtala Mohammed, nouveau chef d'Etat nigérian, se trouvait à Londres le lundi 28 juillet, à la veille du coup d'Etat qui devait le porter au pouvoir à la place du général Gowon. Le général Mohammed, qui était commissaire fédéral des communications dans le gouvernement du *général Gowon*, était venu à Londres *« en visite privée »* le 18 juillet et il en serait reparti dans la soirée du 28 pour Kano, au Nigeria septentrional.

D'autre part, des informations en provenance de Lagos indiquent que le coup d'Etat du 29 juillet a été préparé par des colonels et non par les généraux qui *se trouvent actuellement* à la tête du gouvernement. Les colonels auraient demandé en vain des réformes au général Gowon, auquel ils reprochaient particulièrement de ne pas changer les gouverneurs impopulaires.

République Sud-Africaine

SAUTE ! SAUTE !

Johannesburg, *(A.P.). — Plus de deux mille personnes étaient réunies dimanche 3 août, dans le centre de la ville de Johannesburg, tandis qu'un jeune Africain, perché sur un balcon au sixième étage, était sur le point de se suicider.*

«Saute ! saute !», *criait la foule, et, au bout de deux heures, Amos a effectivement franchi la barre d'appui du balcon et s'est tué sur le coup.*

Evoquant lundi avec horreur cette scène, M. Sam Bloomberg, chef du centre pour la prévention des suicides, a déclaré : « Pour la foule énervée, c'était un véritable divertissement. J'essayais de parler à Amos pour le dissuader, mais la foule continuait à l'inviter à sauter.

» A la fin il a dû le faire simplement pour apaiser la foule, tout *comme un acteur qui ne veut* pas décevoir son public. »

ASIE

Le trentième anniversaire de la bombe d'Hiroshima

« Soudain le ciel devint tout noir »

Il y a juste trente ans, le 6 août 1945, la bombe d'Hiroshima, à l'éclair plus clair, pour reprendre le titre emprunté à la « Baghavad-Gita » du livre de Robert Junck, que celui de mille soleils, annonçait au monde son entrée dans l'âge atomique. Le cri d'alors — « Plus jamais d'Hiroshima ! » — l'avons-nous vraiment entendu ? Avons-nous vraiment mesuré le péril suspendu sur nos têtes ? Avons-nous sérieusement, à notre niveau de citoyens et de futures victimes, contribué à empêcher la répétition de ce crime contre l'humanité ? Avons-nous tenté d'organiser notre protestation, de dire non en ce domaine à ceux qui nous gouvernent ?

Reconnaissons que nous n'avons encore rien fait, puisque trente ans après, dans un nombre croissant de pays, le pouvoir accepte, le pouvoir prépare même la possibilité d'un nouvel holocauste.

Pour nous rappeler ce que fut le précédent, voici, entre mille autres, le récit d'une rescapée, Mme Futaba Kitayama, ménagère à Hiroshima, alors âgée de trente-trois ans, qui fut frappée à 1 700 mètres du point d'impact. Et pensons bien que les horreurs qu'elle décrit nous seront multipliées, la prochaine fois, au centuple.

ROBERT GUILLAIN.

Je finis tout de même par arriver à me dégager en rampant. Il y avait une odeur terrible dans l'air. Pensant que la bombe qui nous avait frappés pouvait être une bombe incendiaire au phosphore *jaune* — comme *il en* tombait sur tant d'autre villes, — je me frottai le nez et la bouche assez fort avec mon *tenugui*, une sorte de serviette japonaise que *j'avais à la ceinture. A mon horreur* je découvris que la peau de mon visage était restée dans la serviette. *Ah ! celle de mes mains, celle de mes bras se détachait aussi !* Depuis le coude jusqu'au bout des doigts, toute la peau de mon bras droit s'était décollée et pendait de façon grotesque. La peau de ma main gauche se défit aussi, les cinq doigts, comme un gant.

Je me retrouvais assise par terre, anéantie. Peu à peu je réalisai que toutes mes compagnes avaient disparu. Qu'est-ce qui leur était arrivé ? Une panique frénétique me saisit, je voulais fuir, mais où ? Où trouver seulement une rue ? Tout n'était plus que débris, charpentes, poutres et tuiles de toits, sans plus aucun point de repère.

« Oh ! Regardez un parachute ! »

Et qu'est-ce qui était arrivé au ciel, ce ciel si bleu un moment auparavant ? Maintenant il était noir comme à la tombée de la nuit. Tout apparaissait vague et brouillé, c'était comme si un nuage couvrait mes yeux, et je me demandais si j'avais perdu mes sens. Je finis par apercevoir le pont de Tsurumi et me précipitai jusque-là en courant, enjambant les entassements de décombres.

Ce que j'aperçut alors sous le pont me bouleversa.

C'était à Hiroshima, ce matin du 6 août 1945. J'avais rejoint une équipe de femmes qui, comme moi, travaillaient comme volontaires à faire des coupe-feu de protection contre les raids incendiaires, en démolissant pour cela des rangs entiers de maisons. Mon mari, à cause d'une alerte aérienne la nuit d'avant, était resté au journal *Chugoku* (« Journal du Japon central »), où il était employé.

Notre groupe, en *file* indienne, avait passé le pont de Tsurumi quand, sans qu'il y eût alerte aérienne, un avion ennemi apparut tout seul, très haut au-dessus de nos têtes. Ses ailes d'argent brillaient au soleil d'un éclat étincelant. Une femme cria : « *Oh ! regardez, un parachute !* » Je me tournai dans la direction qu'elle désignait, et juste à ce moment-là un éclair fulgurant occupa tout le ciel.

Est-ce l'éclair qui vint *le* premier, ou le bruit de l'explosion, déchirant mes entrailles ? Je ne me rappelle plus. J'avais été jetée *par* terre, aplatie sur le sol, et immédiatement le monde commença à s'écrouler autour de moi, sur ma tête, sur mes épaules. Je ne voyais plus rien. Il faisait complètement noir. Je crus que ma dernière heure était venue. Je pensai à mes trois enfants, qui *avaient été évacués à la campagne* de peur des raids. J'essayai de me relever. Je ne pouvais plus bouger : les débris continuaient à tomber, poutres *et* tuiles, s'entassant au-dessus de moi. *Par* centaines, des gens gigotaient dans la rivière. Etaient-ce des hommes ou des femmes, je ne pouvais pas le dire, ils étaient tous dans le même état : leurs visages étaient bouffis et de couleur grise, leurs cheveux hirsutes, ils tenaient les mains levées, et avec des grognements de douleur ils se jetaient dans l'eau. Moi-même j'avais une violente envie d'en faire autant, à cause de la souffrance qui me brûlait tout le corps. Les rayons ardents auxquels j'avais été exposée avaient été assez forts pour réduire en lambeaux brûlés mon pantalon de travail. Mais je me retins de me jeter à l'eau, car je ne sais pas nager.

Passant le pont, je découvris, en regardant derrière moi, que le quartier de Hatchobori avait soudain pris feu, à ma surprise, car je croyais que seul le quartier où je me trouvais avait été bombardé. En fuyant, je criais tout haut les noms de mes trois petits. Où est-ce que *j'allais* ? Je n'en sais plus rien, mais *j'ai gardé* gravées dans les ykeux les images d'horreur entrevues çà et là sur ma route.

Un démon en furie

Une mère, la figure et les épaules couvertes de sang, essayait frénétiquement de se jeter à l'intérieur d'une maison en feu. Un homme la retenait, et elle hurlait : « *Lâchez-moi ! Lâchez-moi, mon fils est là-dedans en train de brûler !* » On aurait dit un démon en furie. Sous le pont de Kojin, qui était à moitié écroulé et avait perdu ses fortes rembardes de béton armé, je vis flotter dans l'eau, comme des chiens crevés, un grand nombre de cadavres, à peu près nus leurs vêtements étant en lambeaux. Au bord de l'eau, près de la rive il y avait une *femme étendue sur le dos, les seins* arrachés, baignant dans le sang. Comment cette horrible chose avait-elle pu arriver ? Je pensai aux *scènes de l'enfer bouddhiste, telles* que me les décrivait ma grand-mère quand j'étais petite.

J'ai dû errer ainsi au moins deux heures avant de me retrouver sur le terrain militaire de l'Est. Mes brûlures me faisaient souffrir, mais c'était une souffrance différente de celle des brûlures ordinaires. C'était une douleur sombre qui me semblait venue en quelque sorte d'en dehors de mon propre corps. Une espèce de pus jaune supurait de mes mains, et je pensai que mon visage devait être aussi horrible à voir.

Autour de moi, sur le terrain, il y avait une quantité d'écoliers et de lycéens, garçons et filles, qui se débattaient dans les affres de l'agonie. C'étaient comme moi des membres du corps de volontaires de la défense anti-aérienne. Je les entendais qui criaient, comme à moitié fous : « *Maman, maman !* » Ils étaient tellement brûlés et saignants que les regarder était un spectacle insup*portable. Comme tout de même* je m'y forçais, une rage me saisit, je criais : « *Pourquoi, pourquoi* ces *enfants ?* » Mais je n'avais personne contre qui diriger ma fureur, et je ne pouvais rien faire que de les regarder mourir l'un après l'autre, appelant *leur mère* en vain.

Je me suis remise en marche, après être restée longtemps presque inconsciente sur le terrain militaire. Aussi loin que j'y voyais, d'une vue qui faiblissait, tout était en flammes, jusqu'à la gare d'Hiroshima et au quartier d'Atago. Il me semblait que peu à peu mon visage durcissait. Je portai les mains à mes joues avec précaution. Ma face me donna l'impression d'avoir doublé de volume. Mes yeux voyaient de moins en moins clair. Hélas ! j'allais donc devenir aveugle ? Après tant de peine, j'allais mourir ? Mais je continuais à marcher, et j'atteignis *le* quartier de banlieue d'Hésaka.

Dans la rue, on emmenait beaucoup de victimes sur des civières. Des charrettes ou des camions passaient chargés, pêle-mêle, de cadavres et de blessés, qui ressemblaient à des bêtes. Des deux côtés de la rue, des quantités de gens allaient droit devant eux comme des somnambules.

Dans ce quartier plus éloigné du centre, je retrouvai en vie ma sœur aînée, qui n'avait subi que des blessures légères à la tête et aux pieds. Au premier instant, elle ne me reconnaisait plus, puis elle éclata en sanglots. Sur une charrette à bras, elle me transporta, quatre kilomètres plus loin, au centre de secours de Yaga, où nous arrivâmes à la nuit. Il y avait là, je l'ai su plus tard, des monceaux de cadavres et des blessés innombrables. J'y passai deux nuits, inconsciente, répétant dans mon délire, m'a dit ma sœur : « *Mes enfants, conduisez-moi à mes enfants !* »

Le 8 août, portée sur une civière, puis par le train, je fus transportée chez des parents, au village de Kasumi. Le docteur du village déclara que mon cas était sans espoir. Mes enfants, rappelés de leur lieu d'évacuation, accoururent auprès de moi. Je ne pouvais plus les voir, mais je pouvais seulement les reconnaître en sentant leur b o n n e odeur. Le 11 août, ce fut mon mari qui nous rejoignit. Les petits l'embrassaient en pleurant de joie.

Le mort du mari

Notre bonheur fut de courte durée. Mon mari, qui ne portait même pas trace de blessure, mourut subitement trois jours plus tard en vomissant son sang. Nous avions été mariés pendant seize ans, et maintenant, moi-même au bord de la mort, je ne pouvais même pas arranger sous sa tête l'oreiller des défunts.

Je me dis : « *Mes pauvres petits ! A cause de vous, je n'ai plus le droit de mourir !* » Encore et encore on me déclara perdue, mais finalement, par miracle, j'ai survécu. Ma vue est revenue assez vite et, au bout de vingt jours, je voyais vaguement les traits de mes enfants. Les brûlures de mon visage et de mes mains ne guérirent pas aussi vite. Vint l'automne, et les plaies restaient pulpeuses, on aurait dit de la tomate pourrie. C'est seulement en décembre que j'ai pu marcher de nouveau.

Quand, en janvier, on m'a enlevé mes bandages, j'ai su que mon visage et mes mains ne seraient plus jamais les mêmes. Mon oreille gauche est réduite de moitié. Une traînée de *kéloïde*, boursouflure brune, large comme *ma main*, va du côté de ma tête jusqu'à ma gorge en passant au travers de ma bouche. Ma main droite est barrée d'un *kéloïde* de cinq centimètres de longueur qui va du poignet jusqu'au petit doigt. Les cinq doigts de ma main gauche sont maintenant soudés à la base.

Vinrent ensuite la misère et l'inflation d'après la guerre. Nous étions sur le point, mes enfants et moi, de nous faire mendiants, quand le journal de mon mari nous sauva la vie en me donnant un emploi. Jamais je n'oublierai cette joie. Je continue à travailler, avec toute la honte et l'humiliation de mon corps mutilé et affreux à voir, mais c'est pour mes pauvres enfants (1).

(1) Ce récit est extrait d'une brochure illustrée, publiée en anglais par un groupe de citoyens d'Hiroshima et de Nagasaki. Intitulée *Give me water*, elle contient une demi-douzaine de témoignages de rescapés des deux villes « atomisées ». Elle est diffusée par Mlle Fujiko Tochiki, Metropolitan Apartments 603, Horinouchi 3 Chome 49 19, Suginami-Ku, Tokyo 166, Japon.

● RECTIFICATIF. — Dans le quatrième article « l'Inde en état d'urgence » (*le Monde* du 5 août), il fallait lire : « 52 millions de gens sachant lire », et non 5,2 millions.

OCÉAN INDIEN

APRÈS LE COUP D'ÉTAT DES COMORES

Les accords de coopération entre Paris et Moroni vont être révisés

Correspondance

Moroni. — Quarante-huit heures après la déposition du président Ahmed Abdallah, le dimanche 3 août, le Comité national révolutionnaire, nouvelle instance suprême, à titre provisoire, remet progressivement en route la machine politique et administrative. Déjà, les nouveaux dirigeants rencontrent des difficultés de tous ordres et constatent que la succession du président déchu est lourde.

Dans un premier temps, il leur faut faire fonctionner les services administratifs, fermés depuis lundi matin, et utiliser la pléthorique fonction publique du régime précédent. « *Huit cents fonctionnaires officiellement, mais en réalité le double ou le triple. C'est la carte du parti d'Ahmed Abdallah qui leur servait de diplôme* », précise en souriant un membre du Comité national révolutionnaire. Ce dernier est composé de douze personnes, dont MM. Ali Soilih, instigateur du coup d'Etat, Mouzaoir Abdallah, ancien président de la Chambre des députés, et des militants du parti socialiste comorien, du Mouvement de libération nationale des Comores (Molinaco) et du Rassemblement démocratique du peuple comorien (R.D.P.C.).

Dans cette équipe de jeunes, seul le président Saïd Mohammed Jaffar, ancien sénateur des Comores, a une vingtaine d'années de carrière politique derrière lui.

A Moroni, on ne parle plus de M. Ahmed Abdallah, qui se trouve « bloqué » dans son île natale Anjouan, les liaisons téléphoniques et aériennes étant interrompues depuis dimanche, et les nouveaux dirigeants ne semblant guère disposés à les rétablir.

Plusieurs membres du gouvernement Abdullah, apprenant la réussite du coup d'Etat, se sont enfuis dans la montagne du Karthala ou bien dans le nord de l'île de la Grande Comore, fief du parti de M. Ahmed Abdallah. Ceux qui n'ont pu quitter à temps Moroni sont aujourd'hui en résidence surveillée.

Le Conseil national de la révolution fait connaître, peu à peu, ses objectifs politiques. Ainsi, il entend établir des rapports d'égalité en tant qu'Etat souverain avec la France (*le Monde* du 5 août). Dans un communiqué, il précise que des négociations avec Paris doivent nécessairement s'ouvrir prochainement sur la base des principes de l'unité et de l'intégrité territoriale. A cette occasion, les différents problèmes, qui appellent de la part des deux partenaires des accords de coopération, seront examinés.

MICHEL HEUSSAS.

● *M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer*, a affirmé, lundi 4 août, en réponse à une question, que le gouvernement français était totalement étranger au coup d'Etat qui a destitué le président Ahmed Abdallah. « *Les affaires intérieures aux trois îles n'intéressent plus le gouvernement français*, a-t-il déclaré sur les antennes de TF 1, *c'est une affaire purement comorienne...* »

● *A Brazzaville*, le commentateur de la radio congolaise a déclaré, lundi 4 août, en annonçant le coup d'Etat des Comores : « *L'impérialisme français, par Comoriens interposés, est passé à l'action, hier dimanche, pour déposer l'homme qui avait surpris et dévoilé les plans machiavéliques français dans l'Océan indien.* » — (A.F.P.)

ÉDUCATION

Libres opinions

L'agrégation de philosophie : un jury obscur

par PHILIPPE NEMO (*)

A l'heure où les postes au concours de l'agrégation de philosophie sont de plus en plus rares, il semble que les candidats soient en droit d'attendre une sélection de plus en plus judicieuse. Au moment où la place et l'importance de la philosophie *pourraient être dangereusement réduites*, il semble que le public cultivé soit en droit d'attendre des nouveaux agrégés qu'ils soient une réfutation vivante des critiques qu'on adresse aujourd'hui à la discipline philosophique. Car ils constitueront un jour l'armature de l'Université, et la philosophie du proche avenir sera nécessairement, à quelque degré, à leur image.

Or on constate depuis quatre ans une détérioration de l'agrégation de philosophie. La notation du concours est devenue, surtout à l'écrit, plus contestable qu'elle ne fut jamais. Nul étudiant, si régulières que soient ses réussites dans les classes de préparation, *n'est plus assuré, s'il échoue au concours*, d'obtenir du jury un clair diagnostic de ses insuffisances. Fait caractéristique, jamais les normaliens, qui étaient ordinairement reçus en bonne proportion, n'ont enregistré des taux plus bas de réussite. Hasard ou changement subreptice des critères de choix ?

Le résultat de cette situation nouvelle est que le crédit de l'actuel jury est entamé. On se répète les arguments les plus aberrants par lesquels tel de ses membres essaie de justifier *a posteriori* une notation qui a surpris tout le monde, et qui a pour vraie cause une erreur de jugement. Certains des rapports écrits publiés chaque année ne supportent pas *l'analyse d'un public compétent*. Cependant, jusqu'à ce jour, personne n'a encore élevé la voix. Des susceptibilités sont à ménager. Les candidats reçus ne songent qu'à secouer sur l'obstacle franchi la poussière de leurs sandales. Les recalés, qui auraient tant à dire, voient leur parole d'emblée frappée *de suspicion*.

***

Autant que certaines difficultés matérielles dues au gigantisme du concours, nous oserons, quant à nous, mettre en cause une *baisse de la qualité du jury illustrée, en dehors de toute appréciation* subjective, par l'absence de renom de la plupart des correcteurs — à quelques notables et épisodiques exceptions près.

Alors qu'on était invité jadis à participer au jury, parce qu'on s'était auparavant fait connaître par des travaux de talent, c'est aujourd'hui le fait d'être du jury qui procure à tel ou tel de ses membres sa première notoriété. Nombre de professeurs jeunes ou inconnus, *que personne n'a pu encore apprécier*, et sur qui l'unanimité n'a pu encore se faire, sont ainsi nommés successivement au jury du CAPES, puis à celui de l'agrégation.

Or, à un tel niveau, un esprit simplement scolaire, même compétent dans sa partie, est un juge partial. Car il ne s'agit pas, pour un correcteur d'agrégation, d'apprécier les candidats sur ce qu'ils font dans les conditions précaires de l'épreuve, mais sur ce qu'ils pourront faire bientôt en philosophie. Il ne s'agit pas de sanctionner un savoir, toujours relatif dans cette discipline, mais de savoir repérer des intelligences, des styles, des esprits vraiment indépendants. *Pour bien accomplir cette tâche, il faut être absolument* libéral, exempt de tout esprit militant ou jaloux, et doué d'un grand esprit de finesse. Des carrières faites, des talents éprouvés et reconnus, font seuls l'affaire.

***

Pourquoi la constitution du jury, depuis cinq ans, a-t-elle obéi *à d'autres critères ? Parce que l'inspection générale, qui régit l'enseignement secondaire*, s'est mis en tête de nommer elle-même une moitié du jury d'abord, sa totalité bientôt, et a donc retiré à l'actuel président du jury le pouvoir de décision que ses prédécesseurs mettaient au service d'une certaine idée libérale de l'agrégation. *L'inspection générale argue que, l'agrégation étant un concours de* recrutement de professeurs du second degré, elle doit en avoir seule la responsabilité. En réalité, cette mesure a pu être introduite dans le contexte politique troublé de la crise de l'Université. Il s'agissait d'empêcher que ne parviennent dans l'enseignement secondaire, *avec tous les privilèges liés au grade, un trop grand nombre* d'agrégés de philosophie contestataires ou plus généralement d'esprit non conformiste, lesquels, étant aussi parmi les plus brillants, n'étaient pas jugés par le précédent jury avec toute la sévérité qui eût convenu au ministère. Mais l'instrument de cette « *normalisation* » survit aujourd'hui aux circonstances qui l'ont fait installer. Il paraît admis que le souci du jury doit être de recruter de bons professeurs du secondaire et d'éliminer les autres, comme si le fait d'être assez doué pour enseigner dans le supérieur vous disqualifiât pour enseigner dans le secondaire, et comme si l'enseignement secondaire devait, par une aberration sans exemple, imposer ses normes à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Car c'est hypocritement qu'on présente l'agrégation comme un concours du second degré. En réalité, elle est la voie de passage obligée pour quiconque veut enseigner dans le supérieur, et en *général pour quiconque veut travailler en philosophie sans, pour* survivre, devoir disperser ses talents aux quatre vents. De sorte qu'en « réservant » l'agrégation à l'enseignement secondaire on produit d'abord une caste d'enseignants fermée sur elle-même et se cooptant selon des critères dont elle est le seul juge — autrement *dit une caste d'idéologues, — et, d'autre part, on prive la recherche* philosophique de ses meilleurs éléments.

Reste l'autre moitié du jury, qu'en théorie le président pourrait choisir à son gré en s'adressant aux personnalités les moins contestables. Or, là aussi, sa tâche est plus ardue aujourd'hui qu'auparavant, à cause de la désaffection des plus réputés des grands professeurs et des plus brillants des philosophes à l'égard des examens et des concours. *Un Deleuze, un Derrida, un Althusser* — pour prendre des exemples extrêmes, — ne dédaignaient pas participer au jury d'agrégation, alors qu'ils occupent des fonctions dans l'enseignement *supérieur. Ont-ils cru, à partir de 1968, que c'en* était fini de l'institution *universitaire, et qu'ils dérogeraient* s'ils pouvaient donner à penser qu'ils s'intéressent à son sort et se soucient de son éclat ? Ils doivent pourtant la qualité de leurs propres études au souci qu'avaient leurs maîtres d'exercer des responsabilités pédagogiques. Auraient-ils été *reçus à l'agrégation* s'ils n'avaient eu à leurs jurys des Bachelard, des Hyppolite, des Merleau-Ponty, des Canguilhem ? Le phénomène fait ensuite boule *de neige : à une équipe obscure nul ne songe à mêler* son nom. Dans la brèche ainsi laissée ouverte, de moins brillants ont pu et pourront chaque fois plus facilement se glisser.

En réformant le mode actuel de composition du jury, on épargnera à la philosophie française un déclin qui, s'il survient, sera dû à l'inadvertance de ceux qui aujourd'hui la font et l'illustrent.

(*) Ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Professeur certifié.

● *L'université technologique de Compiègne* est habilitée, par un décret publié au *Journal officiel* du 26 juillet, à délivrer un diplôme d'ingénieur (cinq années après le baccalauréat). Cette université dispense des formations en génie biologique, génie chimique et génie mécanique.

● *Création d'un institut universitaire de technologie des pays de l'Adour.* — M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, vient d'annoncer la création d'un I.U.T. franco-espagnol, qui comportera quatre départements, deux à Bayonne et deux à Pau. Le premier département « gestion des entreprises et des administrations » sera ouvert à Bayonne à la rentrée. Cette décision porte le nombre des départements fonctionnant à la rentrée prochaine à deux cent soixante-quatre, répartis en soixante-trois I.U.T.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **Mathématiques (femmes) :**

Mmes et Mlles Nelly André née Hentzy (13e), Françoise Angélique née Martin (80e), Mireille Arnoux (85e), Avignon (11e), Barberon (34e), Berjal née Marillier (10e), Bonnemaire (53e), Borde (21e), Borderie (71e), Bordonné (28e), *Brunier (64e)*, Bucaille née Edrom (46e), Campin (34e), Celariès (38e), Chantal Charles (70e), Jacqueline Chevalier (28e), Cregut (31e), Danlos (16e), Daublé (64e), Deguen (80e), Delattre née Aspelle (50e), Delsuc (55e), Dencourt (19e), Derriennic née Farcy (72e), Dibos née Pontagnier (77e), Drappier née Dermabryl (74e), Dubois née Girault (28e), Eberhard née Morin (37e), Escalier (73e), Facy (18e), Galland née Constandriopoulos (63e), Gaudemer née Poupardin (15e), Catherine Gautier (43e), Gavoillie (49e), Gayan (38e), Godlewski (6e), Gouguenheim née Desloy (9e), Michèle *Grégoire (56e)*, Guillope (53e), Guyonic (12e), Herlem (38e), Hugnin (13e), Issenmann née Delale (56e), Jaoul (61e), Jaume (61e), Klajnmic (69e), Lacharpagne (24e), Catherine Lefebvre née Chaussin (78e), Lewitanus (53e), Lochen née Berthier (31e), *Maingueneau née Coupard (58e)*, Martraire (44e), Mazurier née Perrier (27e), Dominique Michel (3e), Millet (1re), Moeglin (2e), Geneviève Morel (22e), Orlandini (82e), Pablo (31e), Pages née Pellissier (16e), Pagniez (41e), Pangaud (60e), Pannier née *Gilbert (74e)*, *Paugam née Houdebine (20e)*, Peyron (82e), Dominique Picard (8e), Pichery (79e), Pilot *née Marsal (50e)*, Piquet (5e), Puech née Raoult (64e), Queffelec née Joubiin (7e), Radet (41e), Sibylle Regnier (45e), Nathalie Roussel (85e), Rouvre née Macquin (46e), Rusamps (25e), Said (50e), Salviat née Barreau (85e), Selon (26e), Sidibe (74e), Sobler (82e), *Solacroup (23e)*, Teisseire née Decazeaud (64e), Thoraval (46e), Tobsilem (4e), Vincourt née Neel (36e), Weiss née Dautrevaux (64e).

● **Mathématiques (hommes) :**

MM. Christian Alexandre (41e), Allouche (14e), Amet (107e), Andrianaivosolo (*89e*), *Apéry (49e)*, *Christian* Arnaud (110e), Arquès (33e), Hubert Aupetit (28e), Azé (119e), Baranl (20e), Bartout (59e), Bennequin (51e), Béraha (25e), Dominique Bernard (122e), Jean-François Bernard (119e), Blau (82e), Blind (49e), Bonnefond (119e), Bosgiraud (95e), Buttin (74e), Cabane (11e), Campana (54e), Carayol (14e), Cauhapé (80e), Cazaubon (*114e*), *Chabert (122e)*, Clauzier (76e), Gérard Clément (78e), Clozel (18e), Contini (114e), Curien (65e), Dambians (95e), Damin (102e), Danzart (95e), Daudonnet (51e), de Monicault (100e), Degraeve (114e), Delcourt (102e), Dereux (91e), Dessein (67e), Doisy (*55e*), *Dollinger (122e)*, *Drappier* (63e), Dubeau (58e), Roger Dupont (33e), Michel Dupuy (76e), Dusseau (122e), Elden (5e), Espéret (65e), Faisant (86e), Fichel (114e), Luc Fontaine (78e), Marc Fontaine (46e), Fouvry (19e), Jean-Pierre Françoise (62e), Friaa (58e), Patrick Gabriel (45e), Gallard (102e), Gimbert (22e), Gilles Godefroy (10e), Godfrin (31e), *Gorge (72e)*, *Grondin (110e)*, *Guigues* (61e), Lucien Hoffmann (63e), Jouault (67e), Juhel (23e), Karlamoff (58e), Korkut (107e), Marc Laborde (30e), Lacheray (114e), Rémi Langevin (91e), Jean Laplerre (25e), Laumon (2e), Michel Laurent (11e), Le Bigot (73e), Le Scouarnec (42e), Claude Lebreton (88e), Leloustre (16e), Lemue (102e), Thierry Levasseur (*110e*), *Ligeret (67e)*, Lignon (100e), Lubczanski (110e), Maisonneuve (43e), Jacques Malet (24e), Marcovici (29e), Martino-Gauchi (95e), Mauguin (89e), Ménégaut (13e), Jean-Paul Michel (20e), Mittner (107e), Pascal Moreau (80e), Mouneime (*28e*), *Noailly (55e)*, *Oesterlé* (1er), Oyallon (82e), Robert Pascal (17e), Penloup (25e), Hervé Pépin (*36e*), Petazzoni (85e), Poitevineau (102e), Poncet (38e), Quiquemelle (84e), Rabbat (22e), Randé (8e), Raveill (37e), Reliquet (94e), Reutenauer (46e), Reyssat (43e), Pierre Rivière (40e), Bernard Rousselet (46e), Christian Roy (3e), Ruaud (9e), Lionel Schwartz (*4e*), *Sermange* (67e), Suquet (5e), Testud (51e), Teuler (57e), Thorigny (86e), Tinel (75e), Torasso (31e), Trépreau (71e), Van Haute (33e), Vandeur (89e), Daniel Vauttier (95e), Vellutini (33e), Visinescu (91e), Waldspurger (5e).

● **Sciences physiques, option physique :**

MM. Alcabas (101e), Allouch (33e), *Audion (83e)*, *Babe (90e)*, *Barbo* (54e), Laurent Baulieu (25e), Mlle Bausset (42e), M. Bequet (9e), Mlle Bertojo (78e), MM. Jean Besse (95e), Billy (2e), Mme Billy-Teillet (97e), MM. Bonaiti (61e), Boue (12e), Briffaut (28e), Brizemur (67e), Mme Brochery-Moulin (*91e*), *MM. Brunol* (36e), Cance (88e), Caplomont (68e), Mme Carre-Dumas (54e), Mlle Carroyer (39e), MM. Cerles (63e), Challande (26e), Michel Charles (91e), Mlle Chopin (6e), M. Michel Cohen (14e), Mlle Françoise Combes (5e), M. Coulon (*4e*), *Mlle Deruelle (51e)*, *MM.* Desbois (60e), Dirrig (63e), Mme Ducommun-Fournier (72e), MM. Dutriaux (17e), Famery (98e), Mlles Favie (101e), Jocelyne Fontaine (1re), MM. Jean Fournier (72e), Gabay (13e), Mlles Garban (31e), Gaudiri (86e), *M. Jacques Gautier (91e)*, Mme Gazel-Anthoine (15e), MM. Gouedard (51e), Gross (46e), Hagopian (65e), Constant Hardy (29e), Hugon (84e), Katz (38e) ;

MM. Gérard Lambert (97e), Lavault (30e), Le Hir (9e), Alain Le *Jeune (88e)*, *Mlle Le Quere (67e)*, M. Jean-Marie Lecomte (19e), Mlle Catherine Lefèvre (54e), MM. Daniel Léger (95e), Gilbert Léger (104e), Legoix (59e), Mlle Chantal Lejeune (100e), MM. Alain Machet (58e), Bruno Machet (15e), Michel Marcelin (39e), *Marcerou (91e)*, Marchal (61e), Mlles Francine Maréchal (75e), Virgine Maurice (39e), MM. Meiss (71e), *Méjean (67e)*, *Mesnard (78e)*, Mezzanotte (76e), Migeon (7e), Millet (46e), Millot (34e), Mora (22e), Mlle Mugnier (74e), Mme Nessi-Halperin (32e), MM. Orland (9e), Passavanti (43e), Mme Patrigeon-Errard (78e), Mlle Perzynski (54e), M. Gérald Philippe (51e), Mlle Martine Philippe (84e), MM. Pietrzyk (21e), Provansal (43e), Raimbault (49e), Ramani (3e), André Roger (19e), Mlles Marie-Christine Roger (27e), Sans (50e), Mmes Socquet-Juglard (88e), Soyris-Macaire (24e), M. Talon (43e), Mlle Tardivo (78e), MM. Tassan-Got (18e), Templier (23e), Viollet (46e), Vidy (8e), Mlles Vignolles (76e), Voegelein (104e), MM. Bertrand Wolff (101e), Zananiri (67e), Zavattoni (*37e*), Mlle Zavattoni-Albert (78e).

PRESSE

Deux nouvelles alertes

(Suite de la première page.)

Seul *le Monde*, tributaire d'un format particulier et fort heureusement voué par ses statuts à réinvestir au bénéfice du journal la totalité de ses profits, a pu, entre 1960 et 1970, acquérir des machines à *imprimer modernes* sans cependant abandonner la typographie classique et adopter la photocomposition et l'offset comme ceux qui, en province ou à l'étranger, *ont poussé plus loin* la modernisation.

France-Soir, avant l'année noire — 1975 — et *le Figaro*, avant la prise de contrôle par M. Hersant, envisageaient pourtant la création en commun d'un centre d'impression moderne, et un accord avait déjà été signé, dans cette perspective, avec le Comité intersyndical parisien du Livre C.G.T. La négociation était donc possible : chacun fourbissait ses *arguments, se préparait aux nécessaires* compromis.

Seul contre tous

C'est dans ce ciel nuageux mais sans orage qu'éclatait le conflit du *Parisien libéré*, le conflit d'Emilien Amaury. Rarement, en effet, un patron s'est autant identifié à son entreprise. Chef autocrate, punissant les mauvais serviteurs et récompensant les fidèles, c'est un homme d'un autre siècle, fanatique de l'ordre et de l'autorité, égaré dans une société dont il critique, sans souci de la vraisemblance et parfois de la *simple vérité*, les mœurs dissolues. Ce capitaine au courage agressif, félicité dans nos colonnes (*le Monde* du 29 juillet) par Pierre Lefranc pour avoir osé affronter la puissante citadelle du Livre, est aussi le « patron de combat », dédaignant les lois sociales et les conventions, stigmatisé le même jour dans *le Monde* par Hubert Dalle. Homme de presse, soucieux d'échapper à la concurrence impitoyable de la radio et de la télévision, M. Amaury apercevait son salut dans la multiplication des éditions régionales ou locales du *Parisien libéré*. C'était une ambition légitime et probablement le seul choix raisonnable pour maintenir une diffusion qui s'effritait et recueillir une publicité locale alors que les annonceurs nationaux se tournaient vers d'autres titres.

On ne reviendra pas sur l'historique d'un conflit dont toutes les péripéties ont été largement exposées dans *le Monde*. Rappelons simplement que les nécessaires négociations n'ont pu s'engager entre novembre 1974 et février 1975, l'organisation syndicale entendant que les discussions ne soient pas limitées à un seul titre et le *Parisien libéré* ne désirant pas associer les autres journaux de la capitale à la recherche d'un accord.

Le Syndicat du livre C.G.T. n'était, en effet, pas seul à connaître l'inimitié de M. Amaury. *Le Parisien libéré* et *l'Equipe*, acquisition plus récente, ont, il y a quelques années, quitté le Syndicat de la presse parisienne pour adhérer au Syndicat des quotidiens régionaux. Or le Syndicat parisien est présidé par M. Henri Massot, l'un des directeurs de *France-Soir*, journal du groupe Hachette, et, dès 1969, *le Parisien libéré* publiait, sous le titre : *la Presse parisienne écrasée*, une brochure qui attaquait aussi violemment la Fédération du livre que la librairie Hachette, coupable, selon M. Amaury, de retirer des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (N.M.P.P.), organisme de distribution de la presse, un excessif profit, coupable de pratiquer une distribution mal réglée à des prix prohibitifs.

Le conflit ouvert par la suppression du grand format et l'abandon des éditions régionales a donc conduit M. Amaury à attaquer simultanément sur trois fronts : le syndicat ouvrier du Livre, le syndicat patronal de la presse parisienne, les N.M.P.P. Ces trois adversaires, frappés de plein fouet, ont été diversement mais durement atteints.

Les ouvriers du Livre parisien supportent collectivement le poids d'un conflit qui prive d'emploi, depuis des mois, plusieurs centaines des leurs. L'occupation des deux imprimeries du *Parisien libéré* n'a pas d'effets pratiques, puisque ce journal est désormais composé et imprimé ailleurs. Même si le mot d'ordre demeure : « *Amaury, négociations !* », personne n'imagine sérieusement que l'impression revienne rue d'Enghien et aux anciennes conditions. Comment les travailleurs peuvent-ils *considérer sans stupeur* ni indignation une situation qui conduit des centaines de chômeurs de fait à contempler le titre qu'ils fabriquaient imprimé *par d'autres et ailleurs* ? Même si la grève est d'autant plus paradoxale qu'elle frappe tous les journaux, à l'exception du *Parisien libéré*, et qu'elle survient *alors que les bouchons et la canicule* sont les principales préoccupations du moment, ce recours à l'« arme ultime » paraît, aux yeux du Syndicat du livre, seul *capable d'alerter une opinion* publique plutôt indifférente, seul capable de contraindre les autres journaux à entraîner M. Amaury dans la voie d'une négociation.

Les journaux parisiens et leur syndicat protestent qu'ils n'en pâtissent mais. Même si les informations sur le conflit n'encombrent pas généralement leurs colonnes et se réduisent à l'insertion des différents communiqués, ils se considèrent, collectivement, comme victimes d'une bataille qu'ils n'ont pas recherchée. Les multiples grèves coûtent cher (dans la presse quotidienne on ne rattrape pas la vente perdue), comme est redoutable le poids financier qui résulte et résultera de l'absence du *Parisien libéré* dans les organismes sociaux à gestion paritaire, dans les coopératives de distribution.

Impuissants à forcer M. Amaury à la *discussion*, penchés avec angoisse sur leurs comptes, les dirigeants des journaux parisiens voient dans le conflit actuel l'occasion de rendre leur exploitation plus *rationnelle et moins* coûteuse. Les négociations déjà amorcées sur le matériel moderne devraient, selon les journaux, s'accompagner d'une révision des annexes techniques actuellement en vigueur. Or, tout en ne contestant pas le principe des négociations, le Syndicat du livre pose comme préalable l'ouverture de discussions au *Parisien libéré* et soupçonne volontiers la presse de couver en son sein de multiples petits Amaury. Quant aux conditions de la modernisation future, chacun pense qu'il est possible et souhaitable d'en discuter dès maintenant, mais dans l'état de délabrement économique de la presse parisienne, le débat risque d'être académique.

Une distribution difficile

Un aspect moins public du conflit rend toute analyse incertaine. Depuis que *le Parisien libéré* a été imprimé en Belgique, puis à Saint-Ouen et à Chartres, l'organisme distributeur central de la presse parisienne, les N.M.P.P., n'en a pas assuré la diffusion. La forte implantation de la C.G.T. dans les messageries — bien qu'elle n'y dispose pas du monopole comme dans les imprimeries — a été un obstacle jusqu'alors insurmontable. Une tentative effectuée dans les derniers jours de juin s'est immédiatement heurtée à un refus du personnel et plus de deux cent mille exemplaires du *Parisien libéré* sont restés bloqués dans les ateliers, ce qui vaut à la Coopérative des quotidiens de Paris et aux Messageries de se voir réclamer par M. Amaury de substantiels dommages-intérêts.

Il ne suffit pas d'éditer un journal, il faut le vendre, mettre au point des circuits de diffusion, même si la distribution est limitée à Paris et à la région parisienne, gérer les comptes de chaque marchand, recueillir les fonds ; voilà une organisation complexe et coûteuse pour un seul titre. Ou bien *le Parisien libéré* continuera à dépenser sans compter — mais tout a une limite même les réserves financières de M. Amaury — ou bien il faudra négocier le retour aux N.M.P.P., à moins que la création d'un nouvel organisme coopératif de diffusion n'entraîne l'adhésion d'autres titres. C'est alors que serait gravement menacée la garantie de l'emploi aux N.M.P.P., c'est alors que toute la presse nationale quotidienne ou périodique risque d'être prise dans un nouveau tourbillon.

***

Les deux grèves du mois d'août sont une nouvelle alerte. Elles accroissent, certes, les difficultés de la presse (un jour de grève coûte au *Monde* entre 100 000 F et 200 000 F) et ne seraient que l'illustration de la politique dite de Gribouille si elles n'atteignaient pas leur seul objectif : contraindre l'opinion, les journaux et les pouvoirs publics à porter plus d'attention à un combat dont dépend en grande partie le sort de l'information écrite à Paris.

Le gouvernement affecte volontiers de ne pas s'ingérer dans ce qu'il dit être un banal conflit du travail. Mais l'autorisation des licenciements au *Parisien libéré*, donnée directement par le ministre malgré l'avis contraire de l'inspection du travail, et la présence du président de la République et du ministre de l'intérieur aux côtés de M. Amaury lors de l'arrivée du Tour de France ont été ressenties comme les signes d'une neutralité à sens unique. Ne *comptons pas trop sur l'appui du* pouvoir qui voit sans déplaisir excessif la presse quotidienne de Paris et le Syndicat du Livre engagés dans une sorte d'impasse.

Définir sans délai avec les journalistes, les ouvriers, les employés, les cadres, les conditions d'une sorte de service minimum de l'information écrite quotidienne, déterminer les conditions de fabrication et de distribution des journaux de demain, sans jouer les matamores, voilà ce qui peut être fait sans attendre qu'il ne reste plus des deux côtés de la table que des interlocuteurs moribonds.

JACQUES SAUVAGEOT.

Le communiqué du Comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) ...

Le Comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) a publié le communiqué suivant, le 4 août, en fin d'après-midi :

« *La situation économique et sociale dans l'imprimerie continue de se dégrader ; en conformité avec le rapport Lecat qui prévoit plus de 15 000 suppressions d'emplois, le patronat du labeur et de la presse poursuit son offensive contre les acquis et les droits des travailleurs. Toutes les opérations de restructuration, concentration, modernisation, visent la sauvegarde et l'augmentation des profits. Les patrons, soutenus par le pouvoir, entendent réaliser ces opérations sur le dos des travailleurs : en supprimant des milliers d'emplois, en aggravant les conditions de travail, en s'attaquant aux conventions collectives, aux droits acquis et aux libertés syndicales, en violant les lois et le droit au travail reconnu par la Constitution, en organisant une campagne de mensonges, de calomnies, de dénigrement contre les travailleurs du Livre, visant à affaiblir leur organisation syndicale C.G.T.*

» *Le développement de l'action constitue la meilleure riposte aux attaques du patronat et du pouvoir. Le Comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) appelle tous les travailleurs à un arrêt de travail le 6 août 1975. Presse : de vingt-quatre heures pour la presse parisienne. Aucun titre ne paraîtra le 6 août. Labeur : arrêts de travail décidés au niveau des entreprises, pouvant aller jusqu'à vingt-quatre heures.*

» *Tous les travailleurs sont invités à participer massivement à la manifestation qui aura lieu de Saint-Lazare à la gare du Nord. Rassemblement rue d'Amsterdam, à 14 h. 30.* »

... et la réponse du Syndicat de la presse parisienne

Le Syndicat de la presse parisienne, qui regroupe les éditeurs de quotidiens de la capitale, à l'exception notamment du *Parisien libéré* et de *l'Equipe*, a, à son tour, publié un communiqué :

« *La Fédération du Livre C.G.T. a lancé un mot d'ordre de grève nationale des travailleurs du Livre pour le mercredi 20 août 1975 afin d'appuyer l'action des ouvriers des imprimeries actuellement occupées, dont celle du* Parisien libéré.

» *De son côté, le comité intersyndical du Livre parisien a cru devoir ajouter à cette grève nationale une journée de grève supplémentaire. De ce fait, les quotidiens nationaux seront empêchés de paraître non seulement le 20 août mais aussi le mercredi 6 août.*

» *Cette absence de parution, qui a pour seule origine le conflit du* Parisien libéré, *sera la cinquième depuis le 15 avril dernier. Lors des grèves des 15 avril, 27 mai, 9 et 26 juin, le Syndicat de la presse parisienne a, dans divers communiqués, attiré l'attention sur les conséquences de ces arrêts qui freinent les entreprises, mettent gravement en péril l'emploi de toutes les catégories de personnels et la vie même de nombreux organismes sociaux paritaires à pluralité syndicale.*

» *Malgré plusieurs tentatives restées vaines, le Syndicat de la presse parisienne, tout en protestant une fois encore contre l'atteinte ainsi portée à la liberté de l'information, souhaite que, prenant conscience des périls qui menacent la presse, les parties intéressées recherchent par tous les moyens appropriés les possibilités de règlement qui mettraient fin à un conflit dont les prolongements sont déjà sans commune mesure avec son origine même.* »

LIBERATION : la liberté de la *presse y gagne-t-elle ?*

« *Nous devons poser quelques questions : est-ce en privant les lecteurs de leur information que la C.G.T. pense lutter contre les manœuvres des patrons de l'imprimerie ? La liberté de la presse gagne-t-elle à laisser le champ aux déjections d'Amaury ? Cette non-parution des quotidiens parisiens ne risque-t-elle pas de se retourner contre l'information en général, et contre les travailleurs de la presse en particulier ?* »

G. D.

SPORTS

NATATION

LE NOUVEAU RECORD DU MONDE DU CENT MÈTRES NAGE LIBRE

Le rythme «lent» d'Andy Coan

C'est au cours d'une réunion à Fort-Lauderdale (Floride) que l'Américain Andy Coan, dix-sept ans, a battu d'un centième de seconde, dimanche 3 août, le record du monde du 100 mètres nage libre (51 sec. 11/100 contre 51 sec. 12/100).

En 1974, aux championnats des Etats-Unis, Andy Coan avait été *le premier à approcher — de 1 centième de seconde — le record mondial du sprint établi par* Mark Spitz, en 1972, aux Jeux *olympiques de Munich*. Devenu la même année champion des Etats-Unis en 51 sec. 26/100, Coan, par sa régularité à frôler le record de Spitz, semblait devoir être son successeur au palmarès international. C'est cependant un autre Américain, Jim Montgomery qui allait nager plus vite que Spitz, le 2 juin 1975, à l'occasion des compétitions de sélection pour les championnats du monde de Cali (51 sec. 12/100). Montgomery, qui avait réussi sa performance en série, était battu par Andy Coan en finale. Coan se montrait une nouvelle fois le plus rapide aux championnats de Cali (51 sec. 25/100), échouant encore dans sa tentative de devenir, officiellement, le meilleur sprinter du monde.

C'est chose faite depuis le 3 août et il semble bien qu'il a désormais de bonnes chances de nager prochainement en moins de 51 secondes. C'est du moins le projet qu'il a formé pour les championnats des Etats-Unis qui auront lieu à la fin du mois à Kansas-City. Son entraîneur, Jack Nelson, considère même que Coan devrait à court terme battre les 50 secondes.

Très grand (1 m. 95), Andy Coan est tout le contraire du stéréotype du sprinter. Son rythme de nage est relativement lent. Il a choisi un style convenant à sa morphologie et qui tient pour l'essentiel à la meilleure synchronisation possible des mouvements. Pour Coan, la technique est la clé du succès, et le sérieux qu'il apporte à la perfection de sa nage est pour une bonne part à l'origine de son succès. Il a acquis la certitude que la progression devait passer par un rythme égal, par la plus efficace recherche des *appuis* sur l'eau, le tout soutenu par un bon battement de pieds. Sa grande taille favorise cette conception de nage « longue » et appuyée qui écarte délibérément la cadence plus rapide du sprint traditionnel.

C'est à force de concentration avant, et, *surtout*, pendant la course, que Coan est parvenu à atteindre ce résultat. La tentation est grande en effet de changer de rythme au cours d'un 100 mètres et de perdre ainsi, selon Coan, le bénéfice de la synchronisation et de la complémentarité des gestes obtenues à l'entraînement.

En natation, on a souvent pu vérifier que la réussite relevait de techniques bien différentes selon les époques, les modes et les individus : le succès d'Andy Coan en est un nouveau témoignage.

FRANÇOIS JANIN.

DEPUIS 1960

1961. — 54 sec. 4/10, Steve Clarke (E.-U.).

1961. — 53 sec. 6/10, Manuel Dos Santos (Brésil).

1964. — 52 sec. 9/10, Alain Gottvallès (Fr.).

1967. — 52 sec. 6/10, Ken Walsh (E.-U.).

1968. — 52 sec. 6/10, Zac Zorn (E.-U.).

1968. — 52 sec. 2/10, Michael Wenden (Austr.).

1970. — 51 sec. 9/10, Mark Spitz (E.-U.).

1972. — 51 sec. 47/100, Mark Spitz.

1972. — 51 sec. 22/100, Mark Spitz.

1975. — 51 sec. 12/100, Jim Montgomery (E.-U.).

1975. — 51 sec. 11/100, Andy Coan (E.-U.).

CHAMPIONNATS DE FRANCE A LA PISCINE GEORGES-VALLEREY, A PARIS

Les résultats de la troisième journée

MESSIEURS

400 mètres nage libre. — 1. Marc Lazzaro, 4 min. 10 sec. 84/100 ; 2. Frechou, 4 min. 12 sec. 30 ; 3. Andraca, 4 min. 13 sec. 12.

100 mètres dos. — 1. Lionel Peyiot-Bourrelot, 1 min. 2 sec. 18/100 ; 2. Fournier, 1 min. 2 sec. 50; 3. Baehr, 1 min. 3 sec. 64.

100 mètres papillon. — 1. Serge Buttet, 58 sec. 25/100 ; 2. Calabuig, 1 min. 0 sec. 28 ; 3. Amardeilh, 1 min. 0 sec. 40.

Relais 4 × 100 mètres nage libre. — 1. Racing (Cabrol, Schmitt, O. et P. Middleton), 3 min. 41 sec. 51/100 ; 2. C.N. Marseille, 3 min. 43 sec. 53 ; 3. Stade français-Courbevoie, 3 min. 43 sec. 73.

DAMES

400 mètres nage libre. — 1. Isabelle Leroy, 4 min. 37 sec. 61/100 ; 2. Duperron, 4 min. 37 sec. 75 ; 3. Merler, 4 min. 38 sec. 96.

100 mètres dos. — 1. Sylvie Le Noach, 1 min. 7 sec. 67/100 ; 2. Testuz, 1 min. 8 sec. 56.

100 mètres papillon. — 1. Patricia Clug, 1 min. 8 sec. 13/100 ; 2. Maréchal, 1 min. 8 sec. 15 ; 3. Vial, 1 min. 8 sec. 84.

Relais 4 × 100 mètres nage libre. — 1. E.N. Tours, 4 min. 12 sec. 43/100 ; 2. C.V. Rouen, 4 min. 12 sec. 50 ; 3. Lille V.C., 4 min. 17 sec. 21.

ÉQUITATION

A DINARD

Un concours d'imagination

De notre envoyé spécial

Dinard. — Le concours hippique international de Dinard, qui a pris fin dimanche 3 août après trois journées d'épreuves ininterrompues, est de ceux que l'amateur pointe soigneusement sur ses tablettes avec la mention « à ne pas manquer ».

Né bien portant dans le cadre exquis du terrain de Pont-Blanc où les serres municipales lui fournissent traditionnellement cinq mille pieds de fleurs, il affirme au fil des ans une vigueur accrue. Pourquoi ? La question devrait intéresser les sociétés organisatrices de concours enclines trop souvent à pleurer, faute de succès, le pain qu'elles mangent, non sans multiplier les appels au peuple. Dinard, cette année encore, pourrait leur procurer quelques bonnes recettes propres à soulager et si possible guérir les vieilles plaies. Dinard sait équilibrer son budget et, par dessus tout, faire preuve d'imagination.

Le concours hippique de la côte d'Emeraude compte en la personne de M. de Farcy, son président, et de M. de Geoffre, secrétaire général, deux animateurs également sensibles à cette évidence : sans esprit d'entreprise et goût du renouveau, le concours hippique en France sur le plan de la recette, donc de la faveur publique, est voué sinon au déclin, du moins à une fortune étale, ce qui ne vaut guère mieux. C'est pour avoir mesuré le danger que les organisateurs se sont activés *à faire « bouger » la piste.*

Le parcours de chasse inscrit au programme de la deuxième journée annonçait clairement la couleur. Il comportait — piège inhabituel — l'obligation pour les cavaliers d'ouvrir à mi-chemin le portillon d'une barricade, comme il s'en trouve en vénerie quand l'animal chassé quitte le bois pour la plaine. Une fanfare sonnant fictivement le débucher aurait bien fait dans le tableau, mais ne fignolons pas. Les concurrents les plus chevronnés, peu habitués à ce genre d'exercice en public, durent, conformément au règlement, poser pied à terre puis se remettre en selle, opération donnant lieu à de risibles retards pour la plus grande joie du public.

On vit même, ô stupeur ! certains cavaliers, et non des moindres fixer aux yeux leur monture récalcitrante, procédé condamnable, rien n'impressionnant davantage le cheval que ce face à face l'incitant à tirer au renard au bout des rênes et non pas à avancer.

Le prix du Vainqueur, disputé dimanche 3 août, a fait lui aussi passer sur la piste un souffle heureux, les tribunes pleines à craquer vibrant comme à l'arrivée âprement disputée d'une course ; il s'agissait effectivement d'une course, les cavaliers se présentant deux par deux puis, sur un signal du starter, couvrant le même nombre d'obstacles dressés de part et d'autre du terrain. L'ancien jockey Albert Parot se devait de gagner l'épreuve, et il n'y manqua pas, dans le style « ouragan » qui est le sien.

La splendeur immuable de l'été a conféré à cette fête, côté tribunes officielles, l'ambiance d'une garden-party de jour en jour plus élégante, ces dames ne regardant pas à la dépense au chapitre de l'organdi, du tulle et de la gaze, cerises et marguerites ornant des chapeaux dignes de la Belle Epoque.

ROLAND MERLIN.

ATHLÉTISME

LA POLOGNE BAT LA FRANCE (121 à 92)

Bydgoszcz *(A.F.P., Reuter)*. — La Pologne a battu la France par 121 points à 92 au cours d'une rencontre, disputée les 3 et 4 août, à Bydgoszcz, qui a servi de répétition générale aux deux équipes avant la finale de la coupe d'Europe d'athlétisme, organisée les 16 et 17 août prochains, à Nice.

Malgré cette défaite, les responsables de l'équipe de France ne sont pas très déçus et estiment que certains athlètes ont démontré leur bonne forme et ont de sérieuses chances de s'imposer en finale de la coupe d'Europe comme ils l'ont fait en Pologne : Echevin (10 sec. 47 sur 100 mètres), Arame (21 sec. 08 au 200 mètres), Drut (13 sec. 46 sur 110 mètres haies), Nallet (50 sec. 59 sur 400 mètres haies), Abada (4,30 mètres au saut à la perche) et le relais 4 × 100 mètres (39 sec. 31).

Ces quelques satisfactions ne peuvent toutefois faire oublier que les Français ont gagné un seul concours grâce à Abada et, mis à part en sprint et sur les haies, aucune course du 400 au 10 000 mètres.

Bien que nettement battues par les Polonaises : 90 à 56, les athlètes féminines françaises ont établi deux nouveaux records nationaux au lancement du poids par Léone Bertimon avec 16,22 mètres et à celui du disque par Noëlle Jarry avec 53,20 mètres.

LES RESULTATS

MESSIEURS

200 mètres : 1. Arame (Fr.), 21 sec. 08 ; 2. Sainte-Rose (Fr.), 21 sec. 12 ; 3. Pietrzyk (Pol.), 21 sec. 18 ; 4. Grzeszczak (Pol.), 21 sec. 51.

1 500 mètres : 1. Skowronek (Pol.), 3 min. 42 sec. 4 ; 2. Frackowiak (Pol.), 3 min. 43 sec. 7 ; 3. Gonzalez (Fr.), 3 min. 44 sec. 4 ; 4. Tellier (Fr.), 3 min. 51 sec. 1.

10 000 mètres : 1. Dys (Pol.), 29 min. 25 sec. 8 ; 2. Nogala (Pol.), 29 min. 26 sec. 6 ; 3. Tijou (Fr.), 29 min. 36 sec. 8 ; 4. Le Flohic (Fr.), 29 min. 41 sec. 4.

110 mètres haies : 1. Drut (Fr.), 13 sec. 46 ; 2. Pusty (Pol.), 13 sec. 87 ; 3. L. Wodzynski (Pol.), 13 sec. 89 ; 4. Raybois (Fr.), 13 sec. 99.

Longueur : 1. Cybulski (Pol.), 8,17 mètres ; 2. Kedzierski (Pol.), 7,95 mètres ; 3. Bonhême (Fr.), 7,86 mètres ; 4. Rousseau (Fr.), 7,75 mètres.

Perche : 1. Abada (Fr.), 5,30 mètres ; 2. Kozakiewicz (Pol.), 5,20 mètres ; 3. Markowski (Pol.), 5,10 mètres ; 4. Tracanelli (Fr.), 5,10 mètres.

Poids : 1. Komar (Pol.), 19,37 mètres ; 2. Breczinski (Pol.), 18,95 mètres ; 3. Petit (Fr.), 17,70 mètres ; 4. Accambray (Fr.), 15,46 mètres.

Marteau : 1. Jaglinski (Pol.), 68,72 mètres ; 2. Accambray (Fr.), 68 mètres ; 3. Golda (Pol.); 66,32 mètres ; 4. Mikolaczyck (Fr.), 64,80 mètres.

Javelot : 1. Bielczyk (Pol.), 79,72 mètres ; 2. Sieranski (Pol.), 74,94 mètres ; 3. Le Roy (Fr.), 74,90 mètres ; 4. Kuentz (Fr.), 71,16 mètres (junior).

4 × 400 mètres : 1. Pologne, 3 min. 5 sec. 4 (Werner, Gesicki, Jarewski, Pietrzyk) ; 2. France, 3 min. 6 sec. 9 (Duvoir, Vélasquez, Sainte-Rose, Kerbiriou).

20 kilomètres marche : 1. Sliwinski (Pol.), 1 h. 37 min. 12 sec. ; 2. Duda (Pol.), 1 h. 37 min. 14 sec. ; 3. Sauriat (Fr.), 1 h. 37 min. 16 sec. ; 4. David (Fr.), 1 h. 40 min. 36 sec.

Finalement, Pologne bat France 131 à 92.

VOILE

L'Admiral's Cup

LA FÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE EN TÊTE

Au terme de la seconde épreuve disputée le lundi 4 août dans le Solent, sur une distance de 30 milles, la République fédérale d'Allemagne, qui était deuxième après la Channel Race, prend la tête avec 429 points devant les Etats-Unis : 423. Parallèlement, la Grande-Bretagne, 403 points, ravit la troisième place à l'Australie : 378 points. Celle-ci a fait l'objet d'une pénalisation car Mercédès, l'un des bateaux de son équipe, a franchi prématurément la ligne et n'est pas revenu réparer son erreur.

Cette course affectée du coefficient 1 a été gagnée par le bateau argentin Red Rock devant l'Anglais Yeoman. Une autre régate de même importance sera courue mercredi. Puis, à partir de samedi, le Fastnet, coefficient 3, mettra tout le monde d'accord sur 605 milles.

FAITS DIVERS

En Moselle

VIOLENT INCENDIE DANS UN DÉPOT D'HYDROCARBURES

Un violent incendie s'est déclaré, ce mardi 5 août, vers 2 heures du matin, dans un dépôt d'hydrocarbures appartenant à la société Pursan, et situé à 5 kilomètres au sud de Thionville (Moselle).

Malgré la rapidité et l'importance des secours, le feu, qui avait pris naissance à la base d'une canalisation alimentant un réservoir de 7 millions de litres de fuel domestique, s'est communiqué vers 4 h. 30 à une citerne contenant de l'essence.

Le responsable de l'état-major des sapeurs-pompiers de Thionville a indiqué que de graves problèmes d'eau se posaient aux sauveteurs, qui doivent en effet la capter à plusieurs kilomètres du lieu de l'incendie. Il a ajouté que la mousse utilisée dans ce genre de sinistre menaçait également de manquer. En fin de matinée, le feu n'avait pu être encore complètement circonscrit.

● HOMONYMIE. — M. Thierry Pallard, étudiant en médecine, demeurant 3, rue Jean-Richard-Bloch, à Sartrouville (Yvelines), nous prie de préciser qu'il n'a rien de commun avec Thierry Pallard, impliqué dans l'affaire de la fusillade de la rue de Valmy, à Charenton.

L'ACCIDENT DU BOEING D'AGADIR

Défaillance humaine, incendie à bord ?

Les circonstances de la catastrophe aérienne d'Agadir qui, le dimanche 3 août, a coûté la vie à cent quatre-vingt-huit personnes (dont cent quatre-vingt-un travailleurs marocains : quatre-vingt-un étaient employés aux usines Renault de Flins) restent toujours inexpliquées.

Tous les appareils de bord ont, semble-t-il, fonctionné correctement. Deux minutes avant que le Boeing-707 de la compagnie jordanienne Alia percute contre une montagne, le pilote n'avait rien signalé d'anormal à la tour de contrôle, indique-t-on dans l'entourage de la commission d'enquête.

Au moment du drame, l'avion était à 40 kilomètres à vol d'oiseau de l'aéroport d'Agadir ; quatre minutes plus tard, il aurait dû se trouver au-dessus de la ville et amorcer sa procédure d'atterrissage. Or il apparaît que le Boeing-707 n'était pas dans l'axe de la piste lorsqu'il s'est écrasé, ayant dévié vers l'est au lieu de piquer vers le sud. Pourtant, d'après les enquêteurs, contrairement à ce qui avait été indiqué sitôt connue la catastrophe, « *le ciel était clair et la visibilité atteignait 10 kilomètres* ».

L'accident d'Agadir est-il dû à une défaillance humaine? L'équipage jordanien n'avait jamais fait cette ligne. Or, si l'aéroport d'Agadir est situé dans un endroit encaissé, son accès n'est pas d'une difficulté excessive pour les pilotes habitués à fréquenter ce terrain. Un incendie s'est-il déclaré à bord avant le choc ? Certains témoins affirment avoir vu l'appareil s'écraser en flammes. La boîte noire qui enregistre les péripéties du vol n'a toujours pas été retrouvée. — *(A.F.P., A.P.)*

● *Accident d'avion au San-Salvador : 20 morts.* — Un D.C.3 de l'armée de l'air nicaraguayenne s'est abîmé en mer le samedi soir 2 août, à 160 kilomètres à l'est de San-Salvador. Il n'y a pas de survivants à bord de l'avion qui, outre un équipage de trois personnes, transportait dix-sept membres d'une troupe folklorique mexicaine. — *(Reuter.)*

LE GAZODUC ALIMENTANT NARBONNE ET PERPIGNAN EST COUPÉ PAR UNE EXPLOSION

Un attentat à l'explosif a été commis, pendant la nuit du dimanche 3 au lundi 4 août, contre les vannes de sectionnement du poste de Joncquières, à 4 kilomètres au sud-ouest de Narbonne : le gazoduc alimentant en gaz de Lacq les villes de Narbonne et de Perpignan a été coupé par la déflagration.

On estime, à la direction du Gaz de France à Narbonne, que, en raison de l'importance des dégâts, les travaux de réparation du gazoduc pourraient durer quarante-huit heures.

CARNET

Naissances

— Henri et Christine Cabanac, née Bonmartin, Nathalie, Isabelle, ont la joie d'annoncer la naissance de
Céline,
le 1er août.
Milleroses,
38410 Uriage.

— M. Jean-Pierre Jamet et Mme, née Florence Noël, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Sabine,
le 28 juillet.

— M. et Mme Michel Lévy ont la joie d'annoncer la naissance de
Laurent,
le 30 juillet, à Paris.
Paris.
Stockholm.

Mariages

— Christiane Barrès
et Yvan Chauviré
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité à Genay (Rhône), le 26 juillet 1975.
25, rue Galande,
75005 Paris.
102, avenue Daumesnil,
75012 Paris.

— Les familles Lipkes et Le Duc sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Alain
et
Marcela.
Mexico-City, 2 août 1975.

Décès

— M. Henry Teyssier d'Orfeuil et Mme, née Hélène Bouštard,
Mlle Anne Teyssier d'Orfeuil,
M. Jacques Teyssier d'Orfeuil,
Mme Léon Garaudel et ses enfants,
M. et Mme Georges Moutreux et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Albert BOUŠTARD,
née Marthe Moutreux,
survenu le 26 juillet 1975 dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Leur belle-mère, mère, grand-mère, sœur et tante.
La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
87, rue de la Cosarde,
94240 L'Hay-les-Roses.

— M. et Mme Kotzki,
Leurs enfants et petits-enfants,
Leurs parents et amis,
nous prient d'annoncer le décès de
Mme Sosza CELEMENTSKA
survenu le 1er août à l'âge de cent ans.
Les obsèques auront lieu le jeudi 7 août, à 10 h. 45 au cimetière de Bagneux-Parisien.

— M. et Mme Victor Cohen et leurs enfants,
M. et Mme Clément Cohen,
Les familles Lévy, Cori, Alazraki, Behar et Dello Strologo,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
Mme Angèle COHEN,
née De Clavès,
leur mère, tante et alliée, survenu le 4 août 1975.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin-Parisien le mercredi 6 août 1975, à 10 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, avenue Victor-Hugo,
75016 Paris.

— Mme Collette-Beauvais,
M. et Mme Henri Collette et leurs enfants,
Mlle Marie-Louise Collette,
M. et Mme René Collette et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès subit de
Me Maurice COLLETTE,
notaire honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 2 août à Ardres (Pas-de-Calais).
Les obsèques religieuses auront lieu à Ardres, mercredi 6 août à 10 heures en l'église Notre-Dame-de-Grâce.
62610 Ardres.
62850 Licques.

— Lucienne et Francis Netter, ses enfants,
Paul-Léon Netter, son petit-fils,
ont le chagrin de faire part du décès, le 2 août, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de
Mme Rosine-Léon LEHMANN.
Selon sa volonté, son corps a été légué à la science.
24, rue d'Aumale,
75009 Paris.

— M. Gérard Llewellyn,
M. et Mme Philippe de La Bussière,
M. et Mme Jacques Vindry,
M. et Mme Jérôme Mainfroy,
Le vicomte et la vicomtesse Régis de La Touanne,
Mlle Aude Llewellyn,
Mlle Marguerite Valladon,
ont la grande tristesse de faire part du décès de
Mme Gérard LLEWELLYN,
née Colette de Moussac,
rappelée à Dieu le 28 juillet.
La messe suivie de l'inhumation a été célébrée dans l'intimité en l'église de Beaulieu (Orne).

— Mme Jean Louchart,
Ses enfants,
Et sa famille,
ont le regret de faire part du décès accidentel du
docteur Jean LOUCHART,
survenu le 3 août 1975.
La cérémonie religieuse sera célébrée à Paris, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, sa paroisse, le jeudi 7 août à 14 heures.
3, place du Panthéon,
75005 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Ernest Oge, son époux,
M. et Mme Jean Oge,
M. et Mme George T. Solomon,
M. et Mme Michel Stil,
Mlle Yvonne Oge,
Ses enfants,
Françoise et Jean-Pierre Venon,
Patricia et Charles Caussin,
Laurent et Olivier Stil,
Pierre Lebouc,
Gaëlle et Jean-Charles Oge,
Ses petits-enfants,
Les familles Bellec, Le Baquer, Oge,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Ernest OGE,
née Yvonne Le Baquer,
survenu le 29 juillet 1975, dans sa soixante-dix-huitième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Rostrenen (22), le 30 juillet 1975, dans l'intimité familiale.
Il n'a pas été envoyé de faire-part.
La famille s'excuse de ne pas répondre aux condoléances.
Le Clos des Trigots,
35800 Saint-Briac-sur-Mer.

— Mme Henri Gourson,
Mme Marcel Pelletier et ses enfants,
font part du décès, le 29 juillet 1975, à Bourg, de
Mme Yves POUGNARD,
née Léone Gourson,
pharmacienne.
18, rue du Docteur-Nodet,
01000 Bourg-en-Bresse.

Remerciements

— Marseille - Pointe-à-Pitre - Béziers.
Les familles V. Hippolyte, Michelon, Ploutier, Chabernaud, A. Hippolyte, Marre, Saingolet, Sizem, Camier, Adeline, Armangau, Laures, Bertrand,
profondément touchées par les nombreuses marques d'affection, d'estime et de regret témoignées à leur chère disparue,
Mme veuve ARMANGAU,
née Germaine Hippolyte,
professeur honoraire
au lycée de Tananarive,
expriment leurs remerciements émus et attristés à toutes les personnes dont la présence, les envois de fleurs ou les messages leur furent un grand réconfort dans ce deuil cruel.
De la part de
M. et Mme Michelon, son beau-frère et sa sœur.
27, rue de la République,
13002 Marseille.

— Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux innombrables témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès du
président MALTERRE,
Mme André Malterre prie toutes les personnes qui lui ont manifesté la part qu'elles prenaient à son deuil, de trouver ici l'expression de sa très vive reconnaissance.

— Le président et le bureau de la Confédération générale des cadres tiennent à remercier très vivement les nombreuses personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie lors du décès de leur président d'honneur,
André MALTERRE.

— Mme Bernard Pelisson,
Mme Paul Lhuillier,
M. et Mme Jean-Marie Medeau et leurs enfants,
M. Maurice Fauché,
Philippe Dior,
Les familles Cornu, Roques, Salles, Huillard,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Bernard PELISSON,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil par leur présence, leur envoi de cartes et de fleurs, de trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements.

Visites et conférences

MERCREDI 6 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Lemarchand : « Hôtel de Sully ». — 15 h., entrée de la chapelle, Mme Philippe : « Chapelle de la Sorbonne et Université ». — 15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Saint-Girons : « Musée de Cluny ». — 15 h., métro Louvre, Mme Thibaut : « Le Louvre sous les Valois ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Zujovic : « Notre-Dame de Paris ». — 15 h. 30, hall gauche du château, Mme Vermeersch : « Le château de Maisons-Laffitte ».

RAPATRIÉS

LA CONFÉDÉRATION DES FRANÇAIS MUSULMANS MET AU POINT UN PROGRAMME D'ACTION

Le conseil national de la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie (C.F.M.R.A.), présidée par M. M'Hamed Laradji, a été réuni dimanche 3 août, à Paris, afin de « *mettre au point, devant le silence du gouvernement face aux revendications exprimées le mois dernier* (1), *un programme d'action échelonné pour permettre de débloquer une fois pour toutes une situation qui dépasse les limites du tolérable* ». Ainsi, la C.F.M.R.A. exige « *la dissolution des camps de transit avec reclassement et encadrement moral et financier des familles, le retour des familles retenues en Algérie, une indemnisation juste et rapide, et la désignation d'une commission d'enquête parlementaire et non administrative* ». Elle a, d'autre part, décidé d'ouvrir une souscription nationale pour « *soutenir son action* ».

(1) La C.M.F.R.A. avait « invité les pouvoirs publics à régler dans les plus brefs délais tous les problèmes en suspens, dont les solutions sont d'ailleurs bien connues de toutes les autorités responsables qui ont, jusqu'à ce jour, négligé ou étouffé ce drame humain ».

A la même date, cette organisation s'est retirée de la commission interministérielle pour les Français musulmans et a lancé un appel à tous les jeunes Français musulmans sous les drapeaux ainsi qu'aux futurs appelés « pour qu'ils cessent d'accomplir leur devoir de citoyen (...) tant que l'Etat considérera leurs familles et eux-mêmes comme des citoyens de deuxième zone n'ayant que des devoirs vis-à-vis de leur patrie » (« le Monde » des 3 et 5 juillet).

SOCIÉTÉ

Le GLIFE : un lieu de rencontres pour les féministes... et les femmes

Dans le quartier des anciennes Halles de Paris, rue des Prouvaires, un homme entre dans une boutique semblable à beaucoup d'autres. Des vieux vêtements s'entassent sur la moquette verte, un rayon de jouets, des livres et des disques. Au fond du magasin, on distingue une sorte de buvette. Quelques pas timides, puis une voix féminine : « Cet endroit est interdit aux hommes. »

C'est à l'automne 1974 que sept jeunes militantes de la Ligue du droit des femmes ont décidé de créer un centre d'accueil et d'information baptisé « groupe de liaison et d'information femmes et enfants ». Ouvert en novembre, le GLIFE est vite fermé... pour cause d'incendie et enfin inauguré au mois de janvier 1975. Aujourd'hui, le centre compte près de trois cents membres. Il se compose d'une association régie par la loi de 1901 et d'une S.A.R.L. qui gère la partie « boutique ».

Les divers groupes de femmes issus du Mouvement de libération de la femme et d'autres attendaient la création du GLIFE. Jadis disséminés aux quatre coins de la capitale, ils disposent aujourd'hui d'un lieu de réunion commun et d'un centre de liaison. A tour de rôle, selon un calendrier établi, ils convoquent leurs militantes dans la petite salle de conférences de la rue des Prouvaires et s'informent réciproquement. Les « femmes en lutte », la Ligue du droit des femmes, les « pétroleuses »..., trouvent au GLIFE un lieu où l'expression et la coordination sont possibles.

Le principal écueil qui guette le GLIFE est d'apparaître exclusivement lié à un ou plusieurs mouvements féministes et de diminuer par là même son impact auprès des femmes non militantes. « Nous avons pris conscience de cette menace, *déclare l'une des fondatrices*, et nous avons toutes démissionné de la Ligue du droit des femmes, à laquelle nous appartenions. »

Cette volonté d'indépendance ne signifie pas la neutralité du GLIFE, et ses responsables affirment qu'il faut « mener parallèlement à la lutte des classes une lutte des femmes ».

Privilégier l'information

Outre cette fonction de liaison entre les groupes de militantes, le centre de la rue des Prouvaires veut s'adresser à l'ensemble des femmes. Moyennant une cotisation annuelle de 100 francs à l'association, on peut participer à diverses activités. Certaines, traditionnelles, contribuent à l'autofinancement : cafeteria, cours de danse et de musique, yoga, etc. D'autres sont plus originales : atelier de créativité pour les enfants, organisation de débats sur des thèmes exclusivement féminins ou féministes. Enfin, les activités contribuant au développement de l'information occupent une large place. Un service de renseignements administratifs, sociaux et juridiques fournit, notamment, des informations pratiques. Périodiquement, un bulletin, « Femmes-informations » couvre les actualités féministes et chaque jour des dossiers de presse et une bibliothèque sont mis à la disposition des adhérentes. Le GLIFE entend ainsi privilégier l'information, condition, selon lui, de l'efficacité de la lutte des femmes. Il rencontre cependant de nombreuses difficultés, certains groupes féministes refusant de communiquer leurs propres renseignements.

★ Groupe de liaison et d'information femmes et enfants, 7, rue des Prouvaires, 75001 Paris, tél. 231-74-47.

● *Après la demande d'expulsion* de quinze occupants du foyer de jeunes travailleurs de la rue Daviel (13e *arrondissement*) *formulée* par l'Association des foyers de jeunes (A.F.J.) qui en assurait la gestion *jusqu'au 3 juillet dernier* (*le Monde* du 24 juillet), le tribunal civil de Paris, statuant le lundi 4 août en référé, a décidé de ne pas donner suite à cette requête. Le tribunal a motivé sa décision par l'impossibilité d'assimiler le statut des jeunes travailleurs en cause à celui de locataires traditionnels.

DEUX CONGRÈS D'ESPÉRANTISTES

A COPENHAGUE

L'Association universelle s'intéresse à l'inter-langue européenne

De notre correspondante

Copenhague. — Mille cinq cents membres de l'Association universelle espérantiste (U.E.A.) viennent de se réunir à Copenhague pour leur soixantième congrès avec pour thème « Le rôle social et culturel de la femme dans le monde d'aujourd'hui. » Pendant une semaine les participants venus de quarante-cinq pays ont pu, au-delà de ce thème central, assister à des films, doublés en espéranto, à des pièces de théâtre jouées en espéranto, etc.

La plus importante de ces réunions a été celle de l'académie espérantiste, présidée par un agrégé de grammaire française, qui s'occupe de fixer les nouveaux termes destinés à enrichir l'espéranto.

L'espéranto (mot tiré de la racine latine espérer) a été « inventé » il y a moins d'un siècle (en 1887) par un médecin polonais, idéaliste et armé d'un solide esprit pratique, le Dr *Zamenhof*, qui rêvait de faciliter les contacts entre les humains.

Dès sa naissance, l'espéranto a connu une grande vogue, notamment en France, où s'est réuni, en 1905 à Boulogne-sur-Mer, le premier congrès de l'Association universelle espérantiste (U.E.A.). Par la suite, son développement n'a pas exactement répondu aux espoirs initiaux de ses parrains, les deux guerres mondiales lui ayant notamment donné un double coup d'arrêt. Aujourd'hui, les espérantistes, évalués à une centaine de mille dans le monde, sont surtout nombreux au Brésil, au Japon, en Grande-Bretagne et en Bulgarie. En France l'espéranto connaît un certain renouveau depuis quelques années. Les facultés des lettres de Clermont-Ferrand et d'Aix-en-Provence ont créé des cours d'espéranto, et la télévision a récemment réservé une émission spéciale aux espérantistes. L'Association des espérantistes français lutte cependant pour tenter de se faire reconnaître comme une association d'utilité publique. Ses responsables font valoir deux arguments en faveur de la cause qu'ils défendent :

1) Des expériences récentes ont permis de constater que, lorsque dans les écoles ou les lycées, les élèves apprenaient l'espéranto avant une autre langue étrangère, ils étaient capables, ensuite, d'apprendre beaucoup plus vite, et beaucoup plus facilement, l'allemand, l'anglais, l'espagnol, etc.

2) *L'espéranto* leur paraît actuellement la seule manière de lutter dans les congrès et les réunions internationales contre la prédominance croissante de l'anglais.

Dans ces perspectives, les congressistes ont enregistré avec satisfaction la proposition de la République de Saint-Marin à la conférence de la C.S.C.E. de doter l'Europe d'une « interlangue » (*le Monde* du 31 juillet), mais ils ont déploré qu'aucune allusion n'ait été faite, à ce propos, à l'espéranto, qui, selon eux, pourrait être une solution d'avenir.

Le prochain congrès de l'U.E.A. aura lieu en 1976, à Athènes.

CAMILLE OLSEN.

LA CONFÉRENCE DES VILLES JUMELÉES A LOMÉ

Promotion de la femme

De notre envoyé spécial

Lomé. — La *Fédération* mondiale des villes jumelées (F.M.V.J.), que préside actuellement M. Philippe Malaud, ancien ministre, a organisé dans la capitale *togolaise*, du lundi 28 au jeudi 31 juillet, en liaison avec l'Agence de coopération culturelle et *technique*, une conférence internationale pour la promotion de la femme aux responsabilités communales. Ouverte et *présidée* par le chef de l'Etat *togolais*, le général Gnassingbé Eyadema, la conférence a réuni quelque cinq cents participants représentant cent trente villes, réparties sur trente-quatre pays *du monde entier*.

La rencontre de Lomé a échappé à *une difficulté* habituelle dans ce genre de débat : la survivance de réflexes et de *comportements « nationaux »*. Il n'y avait d'ailleurs pas au congrès de délégations officielles des pays *représentés*, *mais simplement* des participants de telle ou telle nationalité. S'agissant de la condition *féminine*, *il fut moins* aisé de passer outre aux disparités considérables du sort des femmes selon qu'elles vivent en Europe ou en Afrique. Ainsi, en séance de commission, une Africaine, juge d'instruction, a provoqué le plus grand étonnement en expliquant les larmes aux yeux que, si bardée de diplômes qu'elle fût, son problème personnel le plus urgent était de n'être plus battue sévèrement chaque soir par son mari, doté de trois autres épouses. On était loin de la promotion par la prise de responsabilités communales...

Dans ces conditions, avec de vastes ambitions et des risques qui ne l'étaient pas moins, que pouvait apporter la conférence de Lomé ? Une sensibilisation de l'opinion (notamment parce que les élus locaux qui y ont pris part sont des « démultiplicateurs » de l'opinion), d'abord, bien plus que d'immédiates réalisations concrètes. De nombreuses personnalités *devaient y revenir dans leurs propos*, notamment MM. Robert Genest, délégué général adjoint de la *F.M.V.J.* (qui a su montrer d'autre part que l'égalité des droits devait aller jusqu'à l'égalité des chances), Kokou Foun, maire de Lomé, et Yao Kunalé Eklo, ministre de l'intérieur togolais.

Ensuite, le congrès a permis, au cours de nombreuses *interventions remarquées*, parmi lesquelles celles de Mmes Caroline Diop, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Sénégal, *secrétaire* générale adjointe de la conférence panafricaine de la femme, et Jeanne *Cissé-Martin*, représentante de la Guinée à l'O.N.U., d'aborder, en terre d'Afrique, un certain nombre de sujets restés longtemps tabous.

Enfin, plusieurs propositions concrètes ont été émises. La conférence propose que 15 % des sièges soient réservés à des femmes sur les listes électorales municipales, ce chiffre étant porté à 30 % pour les villes de plus de trente mille habitants. La F.M.V.J. suggère de proposer pour l'*attribution* des prochains prix Nobel de littérature et de la paix les candidatures respectives des *deux chefs d'Etat africains* qui l'ont particulièrement soutenue, MM. Léopold Sédar Senghor, président de la *République* du Sénégal, et Habib Bourguiba, président de la République tunisienne.

BERNARD BRIGOULEIX.

A SARREBRUCK

UN RASSEMBLEMENT DE DISSIDENTS

Les membres dissidents de l'Association universelle espérantiste (U.E.A.) (1) se réunissent en congrès à Sarrebrück du 10 au 17 août afin de traiter « les problèmes actuels de la communauté espérantophone ».

Depuis de nombreuses années, les *« incidents » se sont multipliés* au sein de l'U.E.A.

« Nous dénonçons la confiscation à des fins politiques d'une communauté, d'une langue, d'un idéal : nous accusons les pays de l'Est de manquement au principe de neutralité inscrit à l'article 13 de notre charte. Si nous ne faisons pas quelque chose tout de suite, il sera trop tard », déclare M. Bourdeaux, l'un des anciens dirigeants de l'association française, démissionnaire à l'issue du congrès de Hambourg en 1974. Il ajoute : « Nous avons des documents, et nous apportons la preuve de ce que nous avançons. »

Le professeur Ivo Lapenna, ancien président de l'U.E.A., professeur de droit soviétique à la London School of Economics, vient de publier un Livre noir qui regroupe les « documents et matériaux sur la conspiration politique contre la neutralité à l'U.E.A. »

Rédigé *en espéranto*, ce livre est actuellement en cours de traduction.

Les démissions, selon M. Bourdeaux, se sont multipliées depuis le « putsch » de Hambourg. Parmi les démissionnaires figurent les représentants des *associations internationales* des enseignants, des juristes, et de nombreux pays se retrouveront donc à Sarrebrück sous *l'égide* du Pr Lapenna. Il est notamment dans leurs intentions de créer une revue nouvelle en collaboration avec les mouvements de défense de l'Europe concernant les problèmes de linguistique européenne.

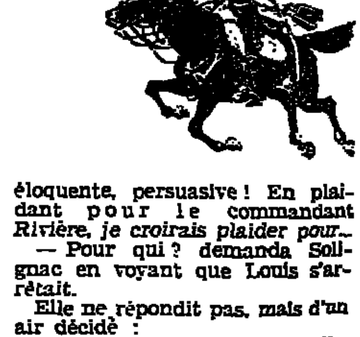
(1) Lors du congrès de Hambourg, en 1974, certains représentants à l'U.E.A. ont démissionné, dénonçant le caractère politique que les pays de l'Est voulaient donner au mouvement espérantiste.

FEUILLETON

NUMERO 26

le beau Solignac

DE JULES CLARETIE
de l'Académie française



Paris, automne 1809. — Le beau Solignac, poursuivi par le perfide marquis d'Olona, s'apprête, en compagnie de la *comtesse* de Farges et de ses amis, à boire les bavaroises qu'on vient de leur servir chez Frascati. La sœur du marquis, Andréina, qui aime Solignac, et en fut aimée autrefois, apparaît brusquement.

DU POISON !

ANDREINA était certes décidée, en allant droit vers le colonel, à lui dire, fût-ce tout haut, qu'il fallait jeter loin de lui la bavaroise qu'on lui avait servie. Peu lui importait que la comtesse de Farges fût là. A-t-on à se préoccuper d'une blessure d'amour-propre ou d'une faute de convenance lorsque la vie d'un homme est en jeu ?

L'Italienne avait donc franchi le seuil du salon et traversé à demi la salle ; elle s'était arrêtée, brusquement et comme clouée au sol, effrayée, lorsqu'elle avait vu Solignac tendre sa main du côté de son verre.

Le regard d'Andréina avait alors rencontré celui du colonel, et de loin, avec une expression suppliante, elle lui avait adressé cette prière muette que Solignac avait comprise.

Lorsque le colonel laissa là son verre, Andréina respira, comme délivrée d'un grand poids.

Elle attendit alors. Son cœur battait. Elle éprouvait au cerveau la sensation atroce d'une main qui presserait le crâne et les tempes. Elle avait, des deux côtés du front, comme la souffrance causée par *deux doigts de fer*. Cette comtesse de Farges, cette femme que Solignac aimait, cette *voisine, cette rivale, celle* qui s'était penchée sur le blessé aux heures de souffrance, elle était là !

La jalousie d'Andréina prit tout à coup une expression de sinistre joie, lorsque la petite comtesse eut demandé à Solignac d'échanger les deux bavaroises l'une contre l'autre.

La malheureuse ressentit l'épouvantable tentation, le vertige infernal du crime. Venue pour sauver *celui qu'elle aimait, elle* allait voir la mort frapper celle qui était l'objet vivant de sa haine. *Le sort voulait que le poison* versé pour son amant, ce fût sa rivale qui allait le boire ! Andréina eut comme l'envie soudaine de bénir le sort.

Le visage de la Napolitaine exprimait une telle cruauté satisfaite que, brusquement, comme électrisé, Solignac se leva tout droit et jeta à Andréina un regard foudroyant sous lequel elle tressaillit.

Elle se sentit devinée, elle eut, comme éclairée par un coup de foudre, la vision soudaine de l'écroulement de cet affreux espoir : la mort de Louise.

***

Au moment où la petite comtesse portait le verre à ses lèvres, Solignac, d'un mouvement rapide, éperdu, *le lui* arracha avec une colère mêlée d'effroi, et, jetant la bavaroise sur le parquet :

— Ne touchez pas à ce breuvage, dit-il, il y a du poison là-dedans !

— Du poison ? fit Saint-Clair devenant livide.

— *Du poison* ? répéta Mme de Berruis, effrayée.

Louise de Farges était pâle et regardait Solignac avec une expression non de terreur, mais d'étonnement.

Andréina demeurait debout, pareille à une statue. En se retournant, *instinctivement*, la comtesse l'aperçut.

— Ah ! cette femme ! dit-elle.

Solignac ordonna du geste à Andréina de fuir.

— Du poison ! Que veut dire cela, colonel ? demandait Florival, profondément inquiet d'avoir dégusté son biscuit aux amandes.

— Cela veut dire que j'ai des ennemis, monsieur, et que cette bavaroise au chocolat m'était destinée.

— Ce n'était donc pas moi ? dit Louise.

— Non, comtesse, c'était moi... Mais venez ! demain je saurai la vérité tout *entière* !

— Demain ? fit Mme de Berruis, étonnée que Solignac n'appelât point, ne dénonçât personne. Et pourquoi demain ?

— *Parce que, dès à présent*, je connais les coupables, et que j'ai le temps de les punir ! Au *surplus, je vais tout à l'heure m'enquérir*...

— Mais ce misérable garçon, au moins, celui qui a servi...

— Celui-là, en supposant qu'il soit coupable, n'est qu'un instrument. La main qui a versé le poison n'est point la sienne !

— *N'est-ce pas celle de* Mlle d'Olona ? demanda tout bas Louise, tremblante d'émotion et *hésitant à prononcer le nom* d'Andréina.

— Non, répondit Solignac en posant sur les épaules de Louise le *schall* qu'elle avait quitté.

Il jeta sur la table une pièce de monnaie et entraîna la comtesse de Farges loin des salons de Frascati.

***

Tout autre qu'Agostino eût quitté la partie. Ce dernier échec pouvait être mortel, en effet, pour l'œuvre sinistre que le marquis avait entreprise et pour le marquis lui-même. Ne venait-il pas *de se découvrir* tout à fait, comme on dit en terme d'escrime, en échouant dans une combinaison à la fois aussi audacieuse et aussi lâche que l'était ce poison versé dans une bavaroise ?

Sans doute, le marquis comptait bien que son rival, n'ayant pas mis la police dans la confidence de l'agression dont le colonel avait été la victime, garderait encore pour lui le secret de cette nouvelle et infâme entreprise. Mais, cette fois, le danger était pourtant plus terrible, plus rapproché. Que Solignac dénonçât, par exemple, Luigi Saverio, et le garçon parlerait sans nul doute ! Agostino fut d'ailleurs bientôt rassuré sur ce point : Luigi avait *définitivement* disparu. On ne l'avait plus revu à Frascati : on l'avait cherché vainement. Il *devait être loin de Paris*.

— N'importe, se disait Ciampi, en de pareilles affaires, le succès immédiat est nécessaire. Ce ne sont pas œuvres auxquelles on puisse se reprendre à deux fois !

Deux fois pourtant il avait échoué. Et maintenant, ce n'était pas seulement le colonel de Solignac, c'était la comtesse de Farges qui connaissait le *secret* du marquis.

Un espoir restait à Ciampi : Louise n'avait pu soupçonner que le marquis d'Olona fût mêlé à cette histoire d'une boisson empoisonnée. En fuyant, Luigi Saverio s'était condamné lui-même.

Agostino avait une version toute prête, au cas où Solignac l'eût accusé, lui, auprès de *Louise* :

— Sans nul doute la bavaroise n'était pas empoisonnée ; mais, en supposant qu'elle l'eût été, le coupable était évidemment ce Mariani, ancien soldat déserteur, qui avait servi sous les ordres de M. de Solignac peut-être et qui lui avait voué probablement quelque terrible haine.

Agostino était, au surplus, contraint de *suivre jusqu'au bout* la voie dans laquelle il s'était engagé. La sympathie de M. de Navailles pour lui avait *pris la* proportion de ces affections de vieillards, enfantines, absolues. Il *aimait le marquis d'Olona, parce* que « l'ami des princes » l'entretenait d'une foule de détails, souvent *mensongers, quelquefois* exacts, sur la vie intime de Louis XVIII à l'étranger.

Louise de Farges sentait bien qu'elle devrait livrer une lutte décisive pour résister victorieusement à la volonté de son aïeul. Depuis la dramatique aventure de Frascati, la petite comtesse était, il est vrai, plus résolue et plus implacable. Elle n'ignorait plus quel était l'ennemi qui poursuivait le colonel du régiment de Bercheny.

Solignac avait affirmé que ce dernier coup ne partait point de la main d'Andréina. Il venait *donc du marquis* d'Olona. Si ce n'était elle, c'était lui.

***

Solignac se rendit le lendemain à l'hôtel des Farges s'informer de la santé de la comtesse. Il la trouva souriante, mieux, résolue.

— Colonel, lui dit-elle, vous avez arraché votre compagnon d'armes à la prison, que diriez-vous si je le rendais à la liberté ?

Solignac s'inclina, en ayant l'air de dire : l'entreprise sera *difficile*. Mais Louise de Farges n'en tint pas compte : elle était décidée à obtenir la grâce du commandant.

— Nous sommes aujourd'hui le 25 octobre, colonel, reprit-elle. Depuis dix jours, l'empereur a quitté Vienne ; la ratification de la paix a eu lieu le 20, et demain — vous voyez que je suis bien informée — demain Sa Majesté arrivera à Fontainebleau. Vous êtes très aimé de l'empereur. Le colonel de Bercheny est un de ceux qu'il regarde comme un de ses soldats favoris.

Solignac souriait tout en se sentant profondément ému par l'espérance encore vague que Louise lui donnait de sauver Claude Rivière.

— Pourquoi, reprit-elle, lorsque l'empereur sera à Paris, ne demanderiez-vous pas, vous, la grâce du commandant ?

— Moi ?

— L'empereur ne refusera pas à un héros la grâce d'un brave soldat.

— *L'empereur est inflexible sur* la discipline. Il ne comprendrait pas que je vinsse implorer une *dérogation à notre code militaire*, terrible, mais nécessaire ! D'ailleurs, n'ai-je pas déjà, lorsque *le commandant fut mis à la* retraite, vainement essayé de désarmer la sévérité du ministre ? *Je ne puis rien* pour mon frère d'armes, je n'ai rien pu que risquer ma vie pour lui rendre la liberté.

— C'est juste, fit Louise de Farges, il n'y a pas à espérer que vous puissiez fléchir Sa Majesté.

Elle hocha la tête un moment, puis, souriante :

— Mais ce que vous ne pouvez obtenir, colonel, un autre pourrait peut-être...

— Un autre ? Personne, heureusement, n'est dans la confidence !

— Personne ! En vérité : Et moi ? dit la comtesse.

— Vous ?

— *L'empereur*, qui m'a laissée parfois prendre quelques libertés, peu fréquentes, avec lui, accorderait peut-être à une femme ce qu'il refuserait à un soldat... Et puis, il me semble que je serais éloquente, persuasive ! En plaidant pour le commandant Rivière, *je croirais plaider pour*...

— Pour qui ? demanda Solignac en voyant que Louis s'arrêtait.

Elle ne répondit pas, mais d'un air décidé :

— Voyons, *demanda-t-elle*, qu'en pensez-vous, colonel ?

— Je pense que vous êtes la plus dévouée comme la plus charmante des femmes...

— Oh ! cela, colonel, M. de Saint-Clair le dirait presque aussi bien que vous !

— Je pense que mon dévouement le plus profond ne vous fût-il pas acquis à jamais depuis bien longtemps, qu'il le serait dès à présent pour cette seule pensée que vous avez aujourd'hui de sauver mon frère d'armes !

— A la bonne heure ! J'aime mieux cela qu'un madrigal ! Ainsi, vous me conseillez de parler à l'empereur ?

— Oui. Mais, croyez-le bien, madame, dussiez-vous obtenir une grâce que le commandant Rivière ne l'accepterait pas !

— Oui-da ? fit Mme de Farges. C'est donc un Spartiate ?

— A peu près.

— Et que nous importe qu'il accepte ou refuse sa grâce lorsque l'empereur l'aura donnée ? Votre Lacédémonien n'aura point de prétention, je pense, de réclamer, malgré tout, le peloton d'exécution. Et puis, mari trahi, il a soif de la mort. En retrouvant celle qu'il a aimée...

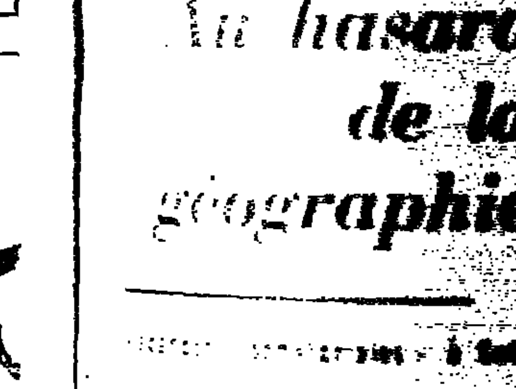
— Il lui a pardonné, mais il ne la reverra jamais... Tout à l'heure, je vous laissais faire ce beau rêve de les réunir... Rêve irréalisable !

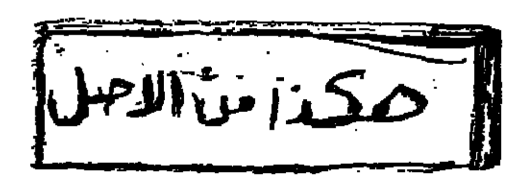
— Mais, en vérité, il n'a donc plus rien d'humain en lui, votre commandant Rivière ? Il n'aime donc plus rien ?

— Il aime deux choses qui, pour lui, n'en font qu'une, la liberté et la France !

— Qu'il vive donc pour *la* France, et aussi, tenez, voilà qui lui fera accepter cette grâce, qu'il vive pour cette haine qu'il doit porter au marquis d'Olona.

(A suivre.)





Le Monde DE LA MÉDECINE

EN U.R.S.S. un système de santé original

Une délégation française du ministère de la santé publique, dirigée par Mme Simone Veil, a récemment séjourné en Union soviétique. Répondant à l'invitation du gouvernement et du ministre de la santé d'U.R.S.S., le professeur Boris Petrovski, elle s'est documentée sur le système original de santé soviétique et a tenté de préciser les termes d'une coopération biomédicale entreprise avec la France depuis 1969.

Successivement à Moscou, puis en Ouzbékhistan, en Géorgie, en Abkhazie, pour terminer à Leningrad, la délégation a visité des établissements de soins, de prévention et de recherche, donnant, dans les faits, quelques aperçus d'une organisation très différente de la nôtre, mais dont, on le verra, *certains aspects méritent d'attirer l'attention et pourraient même être intégralement transposables.*

Les services de santé soviétiques présentent, en effet, diverses caractéristiques très particulières, comme par exemple les polycliniques de quartier, les prophylactoriums d'entreprise, la formation d'infirmiers supérieurs, ou « feldschers », qui intéressent vivement les responsables de santé des autres pays, d'autant que le système a théoriquement pour but d'« assurer à toute la population des soins médicaux gratuits de haute qualité », ce qui est toujours apparu irréalisable en économie capitaliste.

En neuf jours de voyage officiel et de programme pré-établi, il est impossible de pouvoir certifier que la réalité soviétique de tous les jours réponde aux ambitions théoriques, mais les impressions que nous en avons retirées, qui n'ont rien de définitif ni d'exhaustif, nous ont paru valoir la peine d'être développées en gardant constamment à l'esprit ces correctifs : *le système politique et social est différent, les contacts spontanés avec la population n'étaient pas prévus*, les réalisations que l'on nous a montrées ne reflètent certainement pas la moyenne, mais ceux que le gouvernement soviétique considère comme les meilleurs ou les plus modernes dans les régions visitées.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

PRÉVENTION D'ABORD

AVEC son grand nombre d'habitants, son immensité territoriale et son niveau de vie extrêmement bas au sortir de la Révolution, l'Union soviétique a choisi un système de santé de masse quadrillant le pays, par districts de trois mille personnes environ, basé sur la gratuité des soins et axé sur la médecine préventive, spécialement dans le domaine de la protection maternelle et infantile, sacrifiant semble-t-il quelque peu la médecine de pointe et la recherche.

A la base, les polycliniques, cabinets médicaux de style dispensaire, qui, dans la journée (elles ne fonctionnent pas la nuit), accueillent les habitants adultes (à partir de seize ans) qui le souhaitent et qui peuvent venir consulter une fois par mois. Le territoire soviétique n'en compte pas moins de vingt et un mille, comprenant de trente à soixante médecins. A la polyclinique de Tbilissi, par exemple, une population de vingt-sept mille habitants est desservie par une quarantaine de praticiens, dont plus de la moitié spécialisés.

Centre de soins courants, d'exploration fonctionnelle, cette polyclinique est ouverte à tous, et les personnes peuvent consulter *toutes les fois* qu'elles en sentent le besoin, une fois par mois en moyenne. Qui plus est, au vu des fiches des clients qui lui sont attribuées, le médecin peut convoquer d'office une personne qui ne serait pas venue depuis deux ans. Certains thèmes de dépistage sont retenus par ces polycliniques qui passent alors au « screening » toute la population dont elles ont la charge, tandis que dialogues et affiches mettent partout et tout le temps l'accent sur la prévention et l'éducation sanitaire.

Certains dispensaires sont destinés à une seule discipline, tuberculose, maladies vénériennes, dermatologie, cancer, maladies mentales ou rhumatismes, par *exemple*. D'autres sont organisés pour des groupes particuliers de population : enfants (la pédiatrie est toujours à part), adolescents, *étudiants, femmes enceintes*, sportifs. Tous dispensent à la fois mesures prophylactiques, dépistage précoce et soins curatifs. Ces soins sont gratuits, mais les *malades*, à l'exception d'une dizaine de situations très particulières où la gratuité est totale (1), doivent en grande partie payer leurs médicaments.

Hormis ces centres médicaux au niveau desquels s'effectuent l'essentiel des actes préventifs et curatifs primaires, des soins à domicile sont assurés par les médecins locaux (il faut savoir que, malgré le principe de la gratuité des soins, dans ce cas les frais de pharmacie sont intégralement à la charge du malade). Des soins d'urgence sont dispensés par les postes et stations de premier secours ; ils sont aussi apparemment les seules ressources de la nuit, après la fermeture des polycliniques. Enfin, des soins hospitaliers sont dispensés dans les hôpitaux, dans les pavillons attachés *aux services médicaux*, dans les dispensaires et les cliniques, ainsi que dans les *« sanatoriums »*.

Indépendamment des services médicaux des circonscriptions locales, il existe un réseau spécial de services médicaux pour les travailleurs de l'industrie (un pour deux mille ouvriers en moyenne). Au 1er janvier 1971, il y avait, selon l'Organisation mondiale de la santé (2), mille quatre cent quarante unités de médecins du travail comportant tous les types d'institutions d'assistance médicale, hôpitaux, polycliniques, dispensaires.

(1) *Concours médical* du 7 juin 1975 - Regards sur le système de santé soviétique.

(2) Les services de santé en Europe, publié par l'O.M.S., deuxième édition, 1974.

(Lire la suite page 10.)

Au hasard de la géographie

Lorsqu'on a parcouru, pour se rendre de Moscou à Samarcande, une distance équivalent à peu de chose près à Paris-Moscou, on prend conscience qu'il ne s'agit que du cinquième de la longueur du territoire de l'Union soviétique et ce seulement dans la direction du Sud. La taille du pays (22 millions de kilomètres carrés, 242 millions d'habitants de cent nationalités différentes), les différences de climat, d'habitat, de comportement, y sont cependant déjà telles que l'on sait, avant d'aborder le domaine strict de la santé, que l'on devra modestement se borner à glaner dans la réalité de tous les jours quelques éléments hétéroclites, au hasard de la géographie rencontrée et dont voici, à titre indicatif, quelques exemples.

Vacances « sanatoriales » à Sotchi

UNE ville qui s'étend sur 145 kilomètres de long et 8 kilomètres de large, et qui reçoit plus de trois millions de curistes par été, telle apparaît sur les bords de la mer Noire, l'imposante ville de Sotchi, le royaume des « sanatoriums » ; entendez sanatorium au sens « sanitaire » « santé » du terme, et non dans sa signification restreinte d'établissement de soins antituberculeux. D'ailleurs, on n'y traite pas la tuberculose qui fait même partie des contre-indications. A Sotchi, si l'on en croit les dépliants touristiques, on soigne surtout des bien-portants, un peu fatigués, un peu surmenés, qui veulent préserver leur capital santé et sans doute avant tout, *par ce biais*, bénéficier de vacances agréables et à bas prix. Une sorte de prime de bonne conduite.

Sotchi est la plus belle illustration du thermalisme et de la physiothérapie, dont les responsables de santé soviétiques font le plus grand cas, à travers tout le pays, au point qu'un département de physiothérapie ou d'hydrothérapie existe pratiquement dans chaque établissement de soins et qu'ont même été créées des chaires d'enseignement de balnéothérapie. Le tout d'un charme désuet qui n'est pas sans rappeler la vogue de nos cures thermales entre les deux guerres. Les établissements, les appareils, les curistes eux-mêmes dans un accoutrement un peu périmés apparaissent venus d'un autre âge. Pratiquement pas de piscines, mais d'incroyables baignoires s'offrent aux patients qui croient aux bienfaits des eaux thermales pour toutes sortes de misères dermatologiques, gynécologiques, rhinopharyngées, etc. Un moyen quelque peu 1930 d'endormissement collectif des personnes atteintes de ces maladies fonctionnelles généralement attribuées aux vices de la vie et de la société dans laquelle ils vivent !

Les eaux thermales, en aérosols, en douche, des cataplasmes de boue, la mousse d'eau oxygénée administrée au verre, sont largement distribués aux curistes qui ont l'air de passer quatre semaines de fort agréables vacances — et non de traitement — au bord de la mer Noire.

Ces cures, qui allient vacances et santé, se méritent sous forme de bons de séjour, de cartes spéciales, délivrés par les syndicats sur les lieux de travail. Les trois quarts des curistes ont à payer un ticket modérateur équivalant à 30 % du prix du voyage et du séjour. Vingt pour cent de privilégiés (pour raisons de santé ou *« primes de bon travail »*) ont droit à des séjours entièrement gratuits. 5 % paient tarif plein (il s'agit généralement de parents accompagnant le curiste). Quatre-vingt mille lits sont disponibles en même temps, répartis en plusieurs catégories. A Sotchi, comme ailleurs, il semble qu'il y ait une hiérarchie du confort et des droits. Tous les établissements ne nous sont pas apparus également modernes et luxueux, et le mètre carré de plage inégalement réparti entre les curistes. Certaines plages grouillent de monde, tandis que 100 mètres plus loin quelques privilégiés semblent disposer pour eux seuls d'immenses étendues. Ainsi, l'établissement de luxe que nous avons visité correspondait à la catégorie supérieure réservée aux dirigeants et cadres de l'administration. Il ressemblait en bien des points à l'un de nos hôtels quatre étoiles, nanti de sa plage privée (avec matelas et parasols), comme on en trouve sur les bords de mer du monde entier. La différence semble résider dans le fait que, hormis le repos, la natation et les bains de soleil, les curistes se rendent aux thermes et ont en permanence à leur disposition... trois médecins par étage ! Mais nous ne sommes pas assurés que ce soit le cas général, et pour cause : en descendant la veille à l'une des plages de Soukhoumi, nous avons trouvé des territoires de bronzage séparés les uns des autres... par des barbelés !

Et puis, comme pour le thermalisme français, on ne peut se faire une idée du rôle proprement dit des eaux thermales et de celui de l'environnement très privilégié pour juger d'une efficacité qui a tout lieu d'être réelle, puisque le gouvernement soviétique semble attacher tant d'importance à une discipline de la médecine ailleurs jugée quelque peu subalterne.

Le prophylactorium des usines Kirov ou l'anti-absentéisme

EN Union soviétique, lorsqu'un travailleur est fatigué, qu'il a de petits problèmes de santé, il existe un autre moyen que de lui donner un arrêt de travail : on lui prescrit un traitement en « prophylactorium ». Il s'agit en quelque sorte d'un « hôpital de nuit ». L'ouvrier continue de travailler dans la journée mais, au lieu de rester dans son logement exigu (9 m2 par habitant en moyenne), et de passer des heures de repos en famille, il bénéficie d'une hospitalisation dans un établissement de soins et de diététique où, du dentiste au cardiologue, il pourra subir *toutes explorations fonctionnelles* et traitements.

Nous avons visité à Leningrad l'un de ces prophylactoriums appartenant aux immenses usines de tracteurs Kirov. L'établissement, bien tenu, était entièrement vide, *prétendument* parce que la visite se situait entre le départ des ouvriers d'une équipe et l'arrivée des suivants (ils font le « trois fois huit »).

N'ayant pu voir ni converser avec les usagers, nous ne pouvons qu'en déduire théoriquement que ce genre d'établissement semble avant tout fait pour éviter l'absentéisme et lutter, par le biais de la diététique, contre ce qui nous a semblé un énorme fléau (mal reconnu par les autorités soviétiques) : l'alcoolisme.

A nos yeux, la prescription d'un traitement en prophylactorium devrait prendre, *malgré la douceur du séjour proposé*, un caractère quelque peu coercitif. Les ouvriers d'Europe occidentale préfèrent à notre connaissance *l'arrêt de travail dilettante*. Il semble que pour les Soviétiques il n'en est rien, que les prophylactoriums sont très en vogue et qu'un séjour y est considéré comme une récompense pour bons et loyaux services.

L'exemple de l'Ouzbékistan

AVEC 90 millions d'hommes et de femmes qui fréquentent par an les polycliniques de sa république, le ministre de la santé d'Ouzbékistan est un homme fort occupé. Il estime en tout cas pouvoir être fier du système de santé qui s'est établi dans sa région et auquel il a largement contribué. En 1913, les Ouzbeks disposaient de 202 médecins, 956 lits hospitaliers, la mortalité infantile était considérable et les dépenses de santé par habitant ne dépassaient guère 14 kopecks (0,90 F environ). Maintenant plus de 40 000 médecins ont été formés, 2 000 polycliniques ouvertes et 130 000 lits hospitaliers ont été occupés par 3 500 000 malades en un an. 170 stations sanitaires fonctionnent pour renseigner sur la situation épidémiologique et 14 instituts de recherche médicale sont en activité.

Si Samarcande est la pierre précieuse, justifiée, de cette république, Tachkent en est sans doute la ville la plus active, avec d'autant plus de mérite que le tremblement de terre de 1966 l'a anéantie aux trois quarts, ce qui a fait à l'évidence connaître aux habitants de graves difficultés, mais leur a donné aussi la possibilité de se doter d'établissements et de matériels modernes. Tachkent a rejailli de ses cendres et nous n'en voulons pour exemple que la place centrale, monumentale, en permanence rafraîchie par des jets d'eau où défilaient à la fin de l'année scolaire 50 000 enfants entre des immeubles de verre, de béton et d'acier, ou encore cet hôpital ouvert en 1974, doté de chambres à 1, 2, 4 lits dont l'équipement biomédical est d'un niveau très convenable. Encore loin malgré tout sur le plan de l'équipement et du confort de nos grands centres hospitaliers universitaires. Disons que si cet hôpital est le reflet d'un hôpital régional moyen d'Union soviétique, sa qualité nous apparaît plus qu'honnête. Si c'est le plus bel établissement, il nous faut être plus réservés.

Libres opinions

L'ACCOUCHEMENT SANS DOULEUR avec ou sans anesthésie ?

par le docteur J.-M. CHEYNIER (*)

ON assiste ces derniers mois à une véritable campagne publicitaire en faveur de l'anesthésie péri-durale, et, dans bien des cas, cette « méthode » est mise en *opposition* avec la méthode psycho-prophylactique. Il est temps de mettre les choses au point car il y a là un malentendu.

L'anesthésie péri-durale est une technique tout à fait remarquable puisque l'analgésie ainsi obtenue permet parfaitement de faire une césarienne en pleine conscience de la femme que l'on opère. Le problème est de savoir si l'on peut et si l'on doit en généraliser l'application pour les accouchements normaux :

● L'insuffisance numérique des anesthésistes en France fait que la plupart des obstétriciens en sont encore à rêver au jour où ils auront enfin un anesthésiste toujours disponible pour répondre à leurs urgences. *On estime qu'à l'heure actuelle environ mille cinq cents anesthésistes sont rompus à cette technique qui leur demande* pour chaque cas une disponibilité de plusieurs heures. Bien sûr, dans les conditons de l'obstétrique de luxe, tout est possible à condition d'y mettre le prix !

● Quant à *proposer* et à mettre en œuvre une telle technique *en réponse à la peur* que peut avoir une femme enceinte de son accouchement, cela ne paraît pas raisonnable, pas plus qu'il n'est raisonnable de recourir à une anesthésie générale sans *nécessité*.

S'il s'agit, en revanche, de soulager ou de supprimer des *douleurs*, le problème se pose pour le prescripteur et pour le réalisateur de peser pour chaque cas particulier, comme c'est leur devoir, les avantages escomptés de la thérapeutique par rapport à ses inconvénients possibles.

La préparation psychoprophylactique à la naissance est une *méthode* qui a, depuis longtemps, très largement dépassé le simple but de la recherche d'une indolorisation obstétricale, et qui représente à l'heure actuelle une véritable *éducation* des femmes enceintes.

● Elle commence dès les premiers mois de la grossesse, par des réunions d'information, complémentaires des consultations prénatales. Le but en est d'incorporer la femme enceinte, et si possible le couple, à l'équipe obstétricale dont elle est le centre, et à la mettre en mesure d'assumer les responsabilités qui sont *déjà* les siennes vis-à-vis de l'enfant qu'elle porte.

● Elle se continue plus tard par une recherche de bonne connaissance corporelle comprenant l'analyse des contractions utérines de grossesse, et par l'acquisition de technique en vue de l'adaptation aux différentes phases du travail de l'accouchement.

Tout le monde est d'accord sur la nécessité d'éduquer les femmes enceintes en vue d'obtenir d'elles une bonne collaboration à notre travail de prévention. Cette éducation est la clé de la bonne surveillance de la grossesse dont elle est le complément indispensable, en particulier en ce qui concerne la lutte contre la prématurité, le plus important des dangers qui peuvent menacer un nouveau-né.

Il n'existe pas d'autre structure que la préparation psycho-prophylactique pour apporter cette éducation, et le fait de présenter la promesse d'une anesthésie péri-durale comme rendant inutile une préparation correspond à se priver délibérément de cet élément majeur de prévention.

Il se trouve que les femmes qui ont participé à une telle préparation obtiennent, grâce aux techniques auxquelles elles se sont entraînées, une indolorisation des contractions utérines du travail dont la preuve n'est plus à faire, et que point n'est besoin pour elles d'envisager une analgésie ou une anesthésie médicamenteuses.

Ce n'est pas toujours le cas :

● Soit que la *préparation* ait commencé trop tard — elle en perd du même coup toute prévention à éviter une prématurité ;

● Soit que la femme ait manqué d'assiduité dans son entraînement personnel ;

● Soit encore que la préparation ne soit pas entreprise avec suffisamment de sérieux *par l'équipe obstétricale*.

Quoi qu'il en soit, il n'est question ni de rejeter, ni de culpabiliser, ni de pénaliser les femmes qui ne sont pas préparées ou qui ont manqué de conviction dans leur préparation : accuser un obstétricien d'obéir à des mobiles de cet ordre en refusant une analgésie ou une anesthésie serait porter contre lui une accusation grave et totalement injustifiée.

Nous avons le devoir de mettre à la disposition de la mère et de son enfant toutes les ressources qui sont les nôtres pour assurer en premier lieu les conditions de sécurité, et ensuite les conditions nécessaires pour que la naissance d'un enfant ne soit pas une épreuve mais une fête.

★ Chef de service à la maternité Fernand-Lamaze, centre de santé des métallurgistes.

CORRESPONDANCE

L'ordre, la déontologie et la cotisation

A plusieurs reprises, votre journal s'est fait l'écho du différend qui oppose deux médecins au conseil de l'ordre du Rhône.

La sanction à leur refus d'acquitter leur cotisation serait leur radiation de l'ordre et, par voie de conséquence, l'interdiction l'exercer la médecine. Je n'ai pas manqué d'être surpris par une telle situation, quels que soient les motifs de ce différend : *a contrario*, l'on pourrait donc dire que la capacité d'exercer la médecine dépend certes de connaissances ou du respect des règles de l'ordre, mais essentiellement du versement d'une somme à une association de droit privé.

Il y a quelque chose de choquant à voir l'aptitude ou la non-aptitude à exercer une profession dépendre d'un simple critère d'ordre comptable. Même en matière d'assurance, le non-renouvellement du versement de la prime ne suffit pas à résilier un contrat entre une compagnie et son client. Il serait plus satisfaisant pour l'esprit, mais surtout pour la *« corporation des patients »*, que la capacité d'exercer la médecine soit reconnue dans le respect du code de déontologie médicale, le recouvrement des cotisations étant organisé par tout moyen de droit à la diligence du trésorier.

Il y a là, une fois de plus, une confusion regrettable entre le monopole de l'acte médical et l'argument qui ne peut que porter tort au bon renom de la médecine en France.

Cela étant, il n'est pas douteux que la promulgation de la loi Veil pose des problèmes de conscience aux médecins — ce qui les honore : il serait fâcheux que la seule réponse à cette interrogation soit une exclusion de l'ordre pour non-paiement de cotisations.

M. Benoît AUBENAS, *(Bruxelles)*.

LIVRES

■ **LE MEDICAMENT, SUPPLEMENT DE VIE**, par le docteur Pierre Theil (éditions A.M.P.S., 15, rue de Pomereu, 75116 Paris), 380 pages, 45 francs.

Un livre à la gloire inconditionnelle du médicament, car celui-ci est « trop souvent mal compris, mal aimé, mal payé de reconnaissance, dénigré, méprisé, accusé de mille méfaits », par une fraction sociale incapable de construire, qui casse ce qui fait la vie douce et vilipende ce qui sauve. Au dire de son auteur, un livre pour rappeler l'évidence « aux jaloux et déboussolés qui donnent l'impression que leurs neurones sont un peu embrouillés dans leur cerveau ».

En conclusion : « ... Le médicament, ce bien de consommation doté d'une exceptionnelle portée sociale et économique, représente le trait d'union entre tous les types de civilisation. Il est le truchement qui relie l'être humain à la vie. »

■ **TRANSFORMER LE CERVEAU**, par Maya Pinès. Buchet-Chastel éditeur, 315 pages, 39,80 F.

Le titre et le thème sont excitants : on ignore encore comment fonctionne le cerveau et où se situe le siège anatomique et biochimique de l'activité mentale, mais déjà l'homme apprenti sorcier veut, et sait, modifier, contrôler à l'aide de la physique, de la chimie, de la chirurgie, certains aspects du comportement. Il peut intervenir avec plus ou moins de bonheur sur la douleur, le plaisir, la relaxation, l'extase, l'intelligence, l'affectivité, la mémoire, l'agressivité.

On souhaiterait, sur un tel thème, lire d'une traite un ouvrage qui soit à la fois passionnant, rigoureux et à la pointe du progrès. Ce n'est malheureusement pas tout à fait le cas. La traduction le rend pesant. Si d'innombrables expériences et expérimentateurs sont mentionnés, certaines recherches inquiétantes et importantes font défaut (comme le contrôle de l'obsession sexuelle par l'acétate de cyprotérone) et l'auteur s'enthousiasme parfois pour des recherches et des résultats qui ne font pas l'unanimité, sur la mémoire en particulier. Et puis on y lira que « ces greffes cérébrales, totalement improbables il y a seulement quelques années, semblent aujourd'hui chaque jour plus susceptibles d'être réalisées » !

Un livre qui mérite malgré tout d'être lu, à condition d'avoir le sens critique très en éveil.

■ **LE CERVEAU CONSCIENT**, par Steven Rose, traduit de l'anglais par Mireille Boris, aux Editions du Seuil, 438 p., 60 F.

Le cerveau est une machine à information : tout se passe par réception, transmission codée, lecture, interprétation, stockage et émission de messages divers. L'originalité du livre de Steven Rose combine une présentation explicative (c'est-à-dire par les fonctions propres de l'organe) et illustrative (c'est-à-dire qui analyse le cerveau par les activités sociales qui dérivent de lui, et sont modifiées par sa structure). Quand l'auteur décrit la structure du cortex ou la cellule nerveuse, ou encore l'irrigation sanguine, c'est afin de montrer comment le système est « spécifié », comment les circuits ont à se compliquer pour se différencier. Il devait donc s'opposer nettement aux tentatives « réductionnistes » qui font du cerveau une usine chimique. Quant à savoir si l'éducation ou l'environnement peuvent le modeler, Steven Rose se montre très prudent : il oppose sans cesse la plasticité du cerveau au déterminisme génétique, mais en évitant de laisser penser qu'on peut localiser absolument les tropismes de la mémoire, de la volonté ou de l'intelligence. C'est plutôt le cerveau lui-même qui réagit sur ses productions. Ainsi le système biologique reste un système construit par l'observateur qui l'étudie : le cerveau n'est pas un objet comme les autres.

■ **LE CORPS HUMAIN, CET INCONNU**, par le docteur Robert Jainin. Hachette, 160 pages, 45 F.

Un album destiné à la jeunesse et dans lequel elle découvrira, grâce à un texte intelligent et à des illustrations abondantes et remarquables de clarté, ce qu'est l'homme et comment fonctionnent les multiples systèmes si subtils qui défendent son équilibre.

Le docteur Jainin a su présenter de façon remarquable une aventure passionnante pour le plus grand fruit de tous, jeunes ou moins jeunes.

■ **L'ABC DE LA CONTRACEPTION.** Marabout Flash, 160 p., 6 francs.

Mini-guide facile à consulter dans lequel est regroupé l'essentiel de ce que sont la contraception et les diverses méthodes contraceptives, avec leurs avantages et leurs inconvénients.

Ce guide pratique est complété par un chapitre sur la résistance psychologique et morale à la contraception.

■ **SEXUALITE ET GYNECOLOGIE PSYCHOSOMATIQUE**, par le professeur Willy Pasini. Masson éditeur, 240 pages, 75 F.

Quatre monographies consacrées respectivement à « Sexualité et contraception », « Vie sexuelle durant la grossesse », « Stérilité et infertilité psychosomatiques » et « Psychologie de l'interruption répétée de grossesse » constituent cet ouvrage. Rédigé par l'éminent gynécologue et sexologue genevois, il apporte sur des thèmes fréquemment évoqués en clinique quotidienne, une information claire, très documentée et basée sur une expérience clinique prolongée.

■ **MORBIDITE ET MORTALITE PAR SUICIDE (1975) - INSERM**, 101, rue de Tolbiac, 75645 Paris, Cedex 13 - 90 pages, 23 F.

La fréquence des tentatives de suicide est en moyenne de cent quarante-six pour cent mille habitants, beaucoup plus forte pour les femmes que pour les hommes : cent quatre-vingt-huit contre cent deux. Mais, si le sexe féminin semble donc plus tenté par le suicide que le sexe masculin, beaucoup moins de femmes réussissent : huit contre vingt et un pour cent mille. Ces données concernant le suicide dans l'ensemble du pays, et particulièrement dans quelques régions, sont largement analysées dans cette brochure de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

Parmi les autres résultats intéressants de ce travail, signalons par exemple que si, comme on le pense, les jeunes sont particulièrement touchés par le comportement suicidaire, leur acte ne réussit que trente fois moins que chez leurs aînés de plus de soixante-cinq ans. La mortalité maximum par suicide est constatée chez les exploitants et les salariés agricoles. L'influence du milieu socioprofessionnel est surtout forte pour ce qui concerne le choix de la méthode : pendaison, noyade et arme à feu dans le secteur rural, intoxication médicamenteuse dans le milieu urbain bourgeois.

Indiquons encore que ce travail statistique très complet montre qu'il n'y a pas d'évolution saisonnière du suicide et que, pour les auteurs, « il serait sans doute utile de rechercher d'éventuelles corrélations entre la date du suicide et les événements marquants de l'existence de chacun, ou leurs anniversaires. En effet, les problèmes essentiels, d'ordre qualitatif, ne sont pas résolus, alors qu'ils semblent avoir beaucoup d'importance, notamment pour la prévention de la récidive, qui touche au moins trois sujets sur dix ».

■ **LE SUICIDE.** — La Documentation française, 29, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07. 211 pages, 25 F, collection « Politique de la santé », n° 4.

Le ministère de la santé avait organisé, en décembre 1972, à propos de la prévention du suicide, deux journées qui réunissaient des médecins, des psychiatres, des spécialistes de l'action sanitaire et sociale, des travailleurs sociaux, des directeurs d'hôpitaux et des représentants d'organismes d'aide psychologique.

L'ouvrage que publie aujourd'hui la Documentation française représente le bilan de cet important débat, des synthèses et des propositions constructives auxquelles il a conduit.

Il devrait intéresser vivement tous ceux qui se préoccupent de l'augmentation des conduites suicidaires, notamment chez les jeunes, et qui déplorent l'inadaptation des structures d'accueil hospitalières ou non permettant de secourir un certain nombre de détresses.

PRÉVENTION D'ABORD

(Suite de la page 9.)

Les hôpitaux qui, pour ce que l'on a pu en voir dans les grandes villes, correspondent à peu près à certains de nos hôpitaux généraux, correctement équipés (d'autres reportages lus à travers la presse médicale laissent entrevoir pour beaucoup un sous-équipement notoire), et comptent généralement de 1 000 à 1 500 lits.

Mais le gouvernement central (toutes les décisions se prennent à Moscou) est favorable à des établissements de soins de 2 000 à 3 000 lits et il ne nous est pas apparu, compte tenu sans doute des différences de conditions de vie des malades et de logements en particulier, que les responsables de santé étaient préoccupés, comme nous le sommes, de l'humanisation des hôpitaux. Il paraît y avoir encore plus urgent. Il semble qu'en cinquante ans, l'Union soviétique, qui a fait de la santé un objectif prioritaire, a pu, par son système de prévention et notamment son effort dans le domaine de la protection maternelle et infantile, venir à bout des maladies mortelles et invalidantes et émerger du sous-développement sanitaire et social (l'espérance de vie est de soixante-douze ans pour les hommes et de soixante-quatorze pour les femmes contre quarante-quatre ans en 1926). Mais on est encore loin apparemment de satisfaire à la définition de la santé donnée par l'O.M.S., comme n'étant pas seulement l'absence de maladie, mais un certain bien-être physique, mental et social.

74 % de femmes médecins

L'Union soviétique compte 29 médecins pour 10 000 habitants, 3 millions de lits d'hôpitaux et 30 000 pharmacies.

Les médecins, à 74 % des femmes, sont formés en sept ans, rétribués durant toutes leurs études. A l'issue de ces études, un poste est assuré à chaque étudiant, la répartition est faite par une commission spéciale qui tient compte des vacances de postes, des besoins du pays, des désirs des étudiants et de leurs notes. Un engagement de service de trois ans est exigé. Tous les médecins sont à l'évidence fonctionnaires, travaillant six ou sept heures par jours pour un salaire peu élevé (150 roubles). Un chef de service gagne environ 250 roubles (1 500 F par mois). D'une façon générale, et à quelques exceptions près, la médecine est officiellement gratuite pour tous. Mais la médecine privée est autorisée dans une faible mesure, et les résidents étrangers en Union soviétique sont unanimes à déclarer que bien souvent les malades, pour obtenir de leurs médecins une attention particulière, leur versent, parfois en nature (denrées rares) parfois en espèces, une plus ou moins grosse somme.

Les médecins sont tenus de se recycler, les cours de perfectionnement sont obligatoires, tous les cinq ans, dispensés à plein temps par cycles de 1 à 6 mois.

Le médecin peut soit se cantonner à cet échelon, soit faire carrière dans l'enseignement ou la recherche. Pour devenir professeur agrégé (420 roubles par mois, soit 2 500 F environ), il faut, au préalable, avoir présenté une thèse dont le travail original demande huit ans au minimum. Nommés à vie, après un an d'essai, les agrégés sont remis en question et, eux aussi, obligatoirement recyclés.

Chercheurs et enseignants peuvent cumuler les triples fonctions de soins, d'enseignement et de recherche ; sans dépasser toutefois officiellement le salaire de 500 roubles (3 000 F) par mois et neuf heures de travail par jour. Pour corriger ces chiffres de salaires bas, (le SMIG soviétique est en 1975 de 120 roubles, soit 750 F par mois), il semble qu'il faille ajouter que des primes supplémentaires, variant selon le « degré d'exécution du plan », peuvent atteindre 40 % du salaire, qu'il n'y a pas d'impôt sur le revenu, que les prix des denrées de première nécessité sont très faibles et que nombre de services et de loisirs sont gratuits ou très bon marché, ce qui rend absolument impossible l'équivalence des salaires avec ceux des autres pays (3). Mais on revient d'Union soviétique avec l'idée que les médecins ne sont pas les mieux nantis.

Le système de santé est conçu de telle façon que des mesures prophylactiques efficaces puissent être prises : ainsi le dépistage du cancer, surtout les cancers féminins (sein, col de l'utérus) semble correctement organisé ainsi que la lutte anti-tuberculeuse, la surveillance régulière des enfants, des femmes enceintes (auxquelles s'est beaucoup et personnellement attaché le vice-ministre de la santé, Mme Novikova), la surveillance régulière des malades chroniques, des retraités, des femmes qui ne travaillent pas, des professions réputées dangereuses. En revanche, la contraception est quasi inexistante. La pilule n'est pas en vente, et il semble que le seul moyen recommandé, mais peu utilisé, soit les gelées spermicides ; les avortements sont en conséquence très nombreux, et l'on dit qu'il n'est pas rare qu'une femme avorte quatre ou cinq fois dans sa vie.

Notre visite portant essentiellement sur les soins et la prévention en médecine générale, la psychiatrie n'a pas été abordée.

Le système de santé soviétique nous a paru très hiérarchisé, hyper-centralisé (à Moscou), très autoritaire. Toutes les décisions, budget en premier, se prennent en haut lieu, les ministères de la santé des Républiques semblant avoir au maximum un pouvoir équivalent à celui des directeurs départementaux de l'action sanitaire et sociale en France.

Ce système présente certains avantages comme le souci constant de prévention, la possibilité de statistiques épidémiologiques considérables, une surveillance médicale de la population à laquelle personne n'échappe, et particulièrement une surveillance de la grossesse répartie en douze visites au minimum (nous n'avons pu juger de leur qualité), le concours précieux de ces infirmiers supérieurs ou officiers de santé, appelés feldschers, qui, après des études médicales d'une durée de trois ans, constituent un personnel convenable et indispensable pour assurer des soins primaires. Néanmoins, beaucoup à l'étranger, et en France, critiquent le principe, et les résultats de ces « médecins au rabais ».

Certaines idées pourraient, semble-t-il, être retenues et transposées en France, malgré les différences considérables de société et de régime politique, et les inconvénients inhérents au système autoritaire. Entre autres : le recyclage obligatoire des médecins, leur engagement pour deux ou trois ans en des lieux où les postes sont vacants, les possibilités de contrôle de la qualité des soins et des erreurs de diagnostic (comme nous en a fait la démonstration le directeur de l'hôpital de Tbilissi. A l'aide d'un ordinateur, il est possible de contrôler à l'hôpital les diagnostics établis dans les polycliniques rurales. Lorsque les erreurs sont trop nombreuses, un médecin d'un grand hôpital est envoyé en mission sur place pour enseigner les médecins locaux, tandis que certains viennent à l'hôpital apprendre à corriger leurs erreurs). A retenir aussi le fait que le système de santé prévoit l'autopsie systématique des adultes et des enfants qui meurent sur la voie publique ou à l'hôpital (à l'exception des « morts de vieillesse ») et l'organisation originale de transfusion sanguine avec récolte du sang de cadavres.

L'inconnue économique

Restent nombre d'inconnues et quelques gros problèmes, dont l'un des plus importants nous a paru être d'ordre économique. Que l'on se rende dans la coûteuse salle de chirurgie hyperbare (30 millions de nos francs), peut-être inutile (en France, ce procédé est en régression), qui vient d'être installée à l'Institut Petrovski de Moscou, ou à la station d'élevage de deux mille singes à Soukhoumi, que l'on compte le nombre exorbitant des médecins mis à la disposition des curistes, ou le temps de formation et de recyclage des médecins et des feldschers, les possibilités de consultation de la population, ou encore le nombre des séances de dépistage systématique, on s'aperçoit qu'il n'est, de la part des ressortissants soviétiques concernés, jamais directement question d'argent, de rentabilité, ce qui a tendance à effrayer les capitalistes que nous sommes. La santé étant (récemment) un objectif prioritaire, représente, selon M. G. Fields (Boston, U.S.A.), au retour d'une mission en Union soviétique (4), environ 20 % des dépenses « socio-culturelles » ; en 1972, le budget « consolidé » du gouvernement central et des quinze républiques de l'Union s'est élevé à 9 700 millions de roubles (60 milliards de francs), soit près de 300 francs par habitant.

Au hasard des conversations, nous avons cru comprendre que le coût de la santé en U.R.S.S., comme ailleurs, augmentait de façon continue avec l'amélioration du niveau de vie et nettement plus vite que ce dernier, et que la régulation se faisait parfois de façon brutale, par exemple, en n'utilisant pas les appareils prévus (couveuses par exemple), en laissant attendre pendant plus de trois mois les candidats aux rendez-vous des spécialistes pour les cas non urgents, en ayant un trop faible stock de deux mille cinq cents médicaments (les résidents étrangers à Moscou s'en plaignent amèrement), ou en dépensant trop peu pour l'entretien et la modernisation des établissements, tandis que des gaspillages, en U.R.S.S. comme ailleurs, satisfont les caprices de certains dignitaires de la médecine (on a l'impression qu'en Union soviétique aussi existent des mandarins de la médecine).

On a tout lieu de penser que ces moyens contestables de régulation du budget ne suffiront pas, et ce sera peut-être l'un des points fructueux de la coopération franco-soviétique que d'attirer l'attention sur ce galop économique et les moyens de son freinage.

(3) *La Vie soviétique*, par Gabrielle Froment-Meurice. « Que sais-je ? » P.U.F. 1971.

(4) *Médecine et Hygiène* du 14 mai 1975 - Systèmes de prestation et de soins prioritaires dans les pays de l'Est : le cas de l'Union soviétique.

Quatorze secteurs de coopération avec la France

LES ministères de la santé soviétique et français ont entrepris en 1969 une coopération de longue durée qui porte sur quatorze points :

I. — *Application de l'informatique à la médecine* (épidémiologie, gestion hospitalière, pronostic cancer) ;

II. — Génétique médicale ;

III. — Microscopie électronique ;

IV. — Transplantations d'organes (rein, cœur), et immunologie (groupes tissulaires et immunodépression) ;

V. — Maladies *rhumatismales* (biologie et pathologie du collagène) ;

VI. — Cancérologie clinique et expérimentale ;

VII. — Microbiologie et virologie (grippe, rage, arbovirus, streptocoques) ;

VIII. — Produits médicamenteux (*méthode de contrôle, essais cliniques*) ;

IX. — *Génie médical* (anesthésie-réanimation, médecine nucléaire, électronique, ultra-sons) ;

X. — Organisation et planification de la santé publique (dont aspects économiques) ;

XI. — Alimentation (sous l'angle pollution) ;

XII. — Endocrinologie (hormones stéroïdes, insuline) ;

XIII. — Cardiologie (étude du myocarde, athérosclérose) ;

XIV. — Affections pulmonaires.

Cette coopération, qui s'est révélée plus ou moins fructueuse selon les secteurs, et a donné lieu à un certain nombre d'échanges de chercheurs et des symposiums, devrait voir ses ambitions limitées si les deux partenaires souhaitent en améliorer l'efficacité.

Lors de leur ultime rencontre à Leningrad, M. Petrovski et Mme Veil ont défini les thèmes sur lesquels ils comptent mettre particulièrement l'accent à court terme : l'immunologie, la microbiologie, l'endocrinologie et le génie médical.

TÉMOIGNAGES

« SI J'ÉTAIS FONCTIONNAIRE »

Le médecin, et surtout le « généraliste », se sent attaqué de toutes parts, et menacé : on lui reproche de gagner trop. On — c'est le public, et le fisc, qui se font l'un et l'autre à ce sujet des idées complètement fausses.

On lui reproche d'être trop pressé ; on lui reproche de ne pas en savoir assez (de tous côtés, on se soucie de compléter ou de refaire sa « formation ») ; on n'est pas content lorsqu'il est isolé, parce qu'on craint qu'il ne soit pas « au courant » ; on n'est pas content lorsqu'il est groupé avec d'autres, parce que cela entame le fameux « libre choix » ; on ignore le travail de sa femme et de sa famille, on ignore ses heures de soir et de nuit, ses charges, sa secrétaire, ses responsabilités (qui n'ont plus aucun prix).

Eh bien ! le généraliste que je suis ne demande pas mieux que :

1) De voir ce que ferait à sa place pendant deux à trois mois tel grand patron ;

2) Et surtout de *devenir fonctionnaire*. Fonctionnaire, comme médecin généraliste, je serais au service du public, de bon cœur, et avec tout le dévouement dont je suis capable...

Evidemment, néanmoins, j'aurais droit, n'est-ce pas :

— *A un salaire* (par exemple égal à celui des médecins-conseils de la Sécurité sociale, avec quatorze mensualités) ;

— *A un horaire* : quarante heures par semaine, dont trois à cinq heures de formation professionnelle pour mise au courant ;

— *A des week-ends et jours fériés normaux* ;

— Les heures de travail le soir après 18 heures, le dimanche ou la nuit étant *décomptées*, avec « *récupération* » ;

— J'aurais droit à des congés payés ;

— J'aurais droit à des arrêts de maladie avec prestations journalières ;

— J'aurais droit à travailler dans un dispensaire dont je n'assumerais pas les frais d'installation, de matériel, d'entretien ni de secrétariat et qui laisserait ma famille et mon domicile à l'écart de ma profession ;

— J'aurais droit à la promotion à l'ancienneté comme tout fonctionnaire (alors qu'actuellement avec l'âge viendra le fléchissement de mes revenus) ;

— J'aurais droit à un avancement (améliorant mes revenus) lorsque ma qualité serait reconnue — comme c'est le cas pour les enseignants, les militaires, etc. ;

— J'aurais droit à un impôt de fonctionnaire avec les réfactions afférentes de 10 et 20 % ;

— J'aurais droit à la retraite des fonctionnaires de même coefficient que le mien.

Si c'est de cela qu'il s'agit : d'accord ! (j'y gagne largement). Mais est-ce cela que le public souhaite ? Et notre société peut-elle en assumer le prix, qui risque d'être sérieusement plus lourd que ce que je coûte actuellement !

Dr DESJARDINS
(Massy).

LES TRIBULATIONS D'UN PRATICIEN A L'HOPITAL

Le lundi 2 juin arrivait à 13 h. 30, dans la consultation d'un service de chirurgie de l'hôpital des Enfants-Malades, un bébé d'un mois. Une lettre d'accompagnement précisait le diagnostic : hernie inguinale étranglée, urgence majeure.

A 14 h. 30, je rejoins la mère de l'enfant, que je trouve dans une salle d'attente. Rien n'est encore fait. J'insiste pour voir un médecin : un mur infranchissable, le chef de service est en « *briefing* ».

A 15 heures, un assistant consent à examiner l'enfant, met en doute mon diagnostic, appelle surveillante et infirmières pour que ma confusion soit complète.

A 15 h. 30, les radios sont enfin faites et confirment intégralement les motifs d'hospitalisation.

Vers 19 heures-19 h. 30, l'enfant est enfin opéré.

Le lendemain, je joins l'assistant au téléphone, qui reconnaît qu'il s'agissait bien d'une hernie inguinale étranglée avec une importante lésion qui a mis en jeu une éventuelle résection intestinale, laquelle n'a pas eu lieu, mais un testicule est condamné.

N'importe quel praticien pourra dire que, dans les circonstances décrites, toute attente ne pouvait être que préjudiciable.

La question reste posée de l'attente médicale, de la négligence des urgences au profit de « briefings », voire de consultations privées.

Dr LOMPRÉ
(Paris).

SPECTACLES

théâtres

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les autres salles

Charles de Rochefort, 20 h. 45 : Le Troisième Témoin.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; 22 h. : Elle, elle et elle.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Galerie 55, 21 h. : On purge bébé ; Bonjour Monsieur Courteline.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Sade.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : Argentine show ; 20 h. 30 : le Presse-Purée des Destaing ; 22 h. : Loretta Strong ; 23 h. : E. Wiener et V. Lagrange.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ah, bon !
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Spectacle de Roland Petit.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Revue.
Olympia, 20 h. 45 : la Magie.
Taverne de l'Olympia, 21 h. 30 : Lève-toi et viens.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 5 août

Festival estival

Bâteaux-Mouches, 18 h. : F. Hardy, trompette, et E. de Villèle, orgue.
Jardin d'acclimatation, 15 h. (tous les jours) : Musique pour les enfants ; 15 h. 30, le 6 : Camerata Nova de Prague.
Jardins du Palais-Royal, 20 h. 45 : Artisanat vivant.
Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : The Scholars (Tallis, Byrd, Henri VIII).
Palais des congrès, le 6 à 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Provence (hommage à D. Milhaud).

Les opérettes

Henri Varna-Mogador, 20 h. 30 : Fiesta !

La danse

Jardin des Tuileries, 17 h. : Atelier chorégraphique Serge Keuten ; 21 h. : Spectacle Rimbaud-Xénakis.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Mardi 5 août, 15 h. : Barberousse, de A. Kurosawa ; 18 h. 30 : Pickpocket, de R. Bresson ; 20 h. 30 : Macbeth, de O. Welles ; 22 h. 30 : les Hauts de Hurlevent, de L. Bunuel.
Mercredi 6 août, 15 h. : Who's afraid of Virginia Woolf, de M. Nichols ; 18 h. 30 : The Treasure of Sierra Madre, de J. Huston ; 20 h. 30 : Petulia, de R. Lester ; 22 h. 30 : A Streetcar named Desire, d'E. Kazan ; 24 h. 30, Frankenstein must be, de T. Fisher.

Les films nouveaux

BRANNIGAN, film américain de D. Hickox, avec J. Wayne. — V.o. : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Abc, 2e (236-55-54), Caravelle-Pathé, 18e (387-50-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96).

LE DEMON AUX TRIPES (CHI-SEI), film italien, d'O. Hellman et R. Barrett, avec Juliet Mills. — V.o. : Marignan-Pathé, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

L'ANGE NOIR, film allemand inédit de W. Schroeter. — V.o. : Olympic-Entrepôt I, 14e (783-67-42).

L'AIGLE AVAIT DEUX TETES, film allemand de L. Becker : Olympic-Entrepôt II, 14e (783-67-42).

Les exclusivités

A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o) : Murat, 16e (288-99-75)
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marais, 4e (278-47-86)
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16)
LA BALADE SAUVAGE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA CAGE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Trois-Haussmann, 9e (770-47-55) ; Normandie, 8e (359-41-18).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16) ; Athéna, 12e (343-07-48).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 20 h et 22 h. 15
ECHEC A L'ORGANISATION (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f : Caméo, 9e (770-20-89)
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux)
EXHIBITION (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Ermitage, 8e (359-15-71), Helder, 9e (770-11-24), Marotte, 2e (231-41-39) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA GRANDE CASSE (A., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (322-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27)
LILY, AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille 6e (633-79-38), Templiers, 3e (272-94-56).
ORDRE DE TUER (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 9e (359-49-34), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) : v.f : Marivaux, 2e (742-83-90).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93).
PRESAGE (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (359-19-93).
PROFESSION : REPORTER (It., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), Marignan, 8e (359-92-82)
LA SANCTION (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.F : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 6e (033-72-71) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02).
TITI SUPER STAR (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) (en mat. à 14 h. et 15 h. 30).
TOMMY (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29)
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
TRINITA, PREPARE TON CERCUEIL (It., v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Angl., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59). V.F : Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
UN FLIC HORS LA LOI (It.-Fr.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
VA TRAVAILLER, VAGABOND (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VILLA LES DUNES (Fr.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42) (horaires spéciaux).
VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) : UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Cinoches de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

Les rééditions

LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o) : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 12 h. 15, sauf dim., 14 h. 45 et 17 h. 15.
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VERA CRUZ (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (734-20-70).
LE VOLEUR (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-37-97) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Plazza, 8e (073-74-55) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de la harpe, 5e (033-34-83).
FESTIVAL LAUREL ET HARDY (les Carotiers-Têtes de Pioches) : République-Cinéma, 10e (208-54-06).
L'IMPOSSIBLE M. BEBE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
L'INDE FANTOME, film français de L. Malle. — Olympic-Marilyn, 14e (783-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o., **) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Saint-Lazare-Pasquier 8e (387-56-16).
PARACHUTISTE MALGRE LUI (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
SENSO (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Studio-Raspail, 14e (326-38-98).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Action-Lafayette, 9e (878-80-50).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

Séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h., 24 h.
LA CHINE (Fr.-It.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. (sf dim.).
HELLZAPOPIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h
JULES ET JIM (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h et 24 h.
MORGAN (Ang., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.

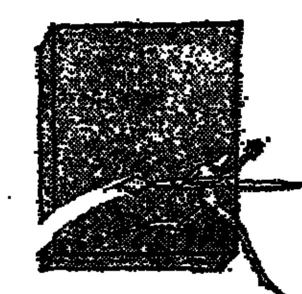
Mercredi 6 août

En raison de la grève des ouvriers du Livre, le mercredi 6 août, « le Monde des arts et des spectacles » paraîtra avec un retard de vingt-quatre heures.

On annonce, pour le mercredi 6 août, à Paris, la sortie de quatre films : « French Connection II », de John Frankenheimer ; « le Futur aux trousses », de Dolorès Grassian ; « Capone », de Steve Carver et « Opération lady Marlène », de Robert Lamoureux.

Pour tous renseignements concernant les programmes du mercredi 6, notre service d'informations téléphonées « le Monde informations spectacles » est à la disposition de nos lecteurs.

Culture



Une mosaïque Chagall dans le Var

● **Une mosaïque de Marc Chagall a été inaugurée en présence du peintre, le samedi 2 août, dans la chapelle Sainte-Roseline, aux Arcs (Var), que Mme *Marguerite Maeght*, l'épouse du collectionneur Aimé Maeght, a entrepris à la suite d'un vœu de restaurer complètement.**

● **Inscrite dans une ogive sur l'un des bas-côtés de l'édifice, l'œuvre, de 6 mètres sur 3 mètres, est *inspirée du* « Repas des anges », l'un des miracles attribués à la sainte. Alors qu'elle *n'était que novice, Roseline, fille* du seigneur des Arcs, qui allait devenir au début du quatorzième siècle prieure de l'abbaye de la Celle-Roubaud, près de Brignoles, devait préparer le repas de ses compagnes. Mais tout absorbée par la prière, elle avait négligé son office. Trois anges réparèrent son oubli en disposant à temps, sur la table, vaisselle *et* nourriture, avant de disparaître, assure la légende, « avec assez de lenteur pour être vus ».**

Chagall a imaginé ces anges gravitant autour de la table dans des tons vert tendre, turquoise, orange ou rouge et en esquissant dans le fond le château où est née la petite moniale provençale. Le mosaïste Michel Tharin, qui avait déjà réalisé la fresque des « Quatre saisons » à Chicago en 1968, *s'est également* chargé de l'exécution de cette dernière œuvre.

● **La chapelle est, d'autre part, complétée par des vitraux modernes de Jean Bazaine et Raoul Ubac, ainsi que par un bas-relief et un lutrin dus au frère de Giacometti, Diego. Elle *contient encore un superbe* retable en bois et une descente de croix du quinzième siècle, d'exceptionnelles stalles sculptées de la même époque — qui ont été restaurées par des spécialistes du Louvre — et la châsse où est conservé, « aussi intact qu'au jour de ses obsèques », disent ses hagiographes, le corps de Sainte-Roseline. Les *amateurs d'art ne seront mal*heureusement pas plus favorisés que les fidèles l'édifice — enclave dans une propriété privée — n'étant accessible que quelques jours par an.**

GUY PORTE.

Musées

La peinture française du XIXe siècle au Caire

De notre correspondant

Déjà riche d'une vingtaine de musées, Le Caire en compte désormais un de plus, consacré à la peinture française du dix-neuvième siècle. Ce musée, qui renferme plusieurs dizaines d'œuvres de qualité, a bien failli ne jamais exister.

Dans la première moitié du siècle, Mamoud bey Khelil, président du Sénat égyptien, président de la Société égyptienne des amis de l'art, ami de Louis Hautecœur, alors contrôleur général des beaux-arts du royaume d'Egypte, réunit avec discernement une collection de peinture française — 133 tableaux et 58 tableautins — et d'objets d'art européens et orientaux, dont il voulait un jour, disait-on, faire don à la France.

Après la mort de Mahmoud, en 1953, la collection (qui fut l'objet d'une véritable « guerre de succession » entre les deux épouses, l'une française, l'autre égyptienne), revint à Mme Emilienne Khelil, laquelle la légua à l'Egypte en demandant qu'elle soit exposée dans le palais rococo du bey, à Guizeh, ville jumelle du Caire, au bord du Nil.

Ce qui fut fait, peut-on dire, pour la forme. Puis la présidence de la République égyptienne réquisitionna le palais Khelil pour y installer des bureaucrates. Les œuvres d'art furent claquemurées dans quelque dépôt et des histoires rocambolesques circulèrent à leur sujet pendant plusieurs années.

* * *

Les voici exposées maintenant dans une ancienne « folie » princière de style néo-mauresque, au cœur de l'île cairote de Zamalek. On peut y voir, entre autres, deux excellentes huiles de Boudin sur Trouville et Deauville, plusieurs Corot, quatre Courbet, notamment un « Autoportrait » qui fut refusé au Salon de 1847 ; le musée Fabre, à Montpellier, en possède une réplique, deux Daumier, dont un « Don Quichotte et Sancho Pança », deux Degas...

L'un des « sommets » de la collection est constitué par huit Delacroix, de petit format, mais de la meilleure veine : un pastel provenant de la vente David d'Angers où l'hetman des cosaques Mazeppa est représenté nu, ligoté sur une cavale ; un « Tigre », « Hercule et Antée », et surtout « Glycines et coquelicots », d'un dessin nerveux et vibrant. De la galerie personnelle de Delacroix proviennent quatre toiles de Diaz de la Peña.

* * *

Parmi les autres pièces de qualité figurent trois huiles de Gauguin : un sous-bois « les Toits rouges ou la Sente du Père Jean » (1885), « Femmes se baignant à Tahiti » (1889) et « Scène à la Dominique » (1894).

Nous n'avons pas retrouvé « Fatima » par Ingres, qui serait une étude pour « l'Odalisque » du Louvre et qui figurait dans l'ancien catalogue. Cinq Monet sont, en revanche, toujours là, dont « l'Abbaye de Westminster et l'obélisque de Cléopâtre à Londres », peint vers 1900. On remarque également des Pissaro, des Renoir, des Sisley, des Toulouse-Lautrec, une « Rue Royale » pluvieuse d'Utrillo, un « Genets et Coquelicots », de Van Gogh (vers 1886), ainsi qu'une série tableautins bien choisis de Fantin-Latour, Monticelli, Meissonier...

On regrettera seulement qu'un tel ensemble de toiles, exceptionnel dans le monde afro-asiatique (1), soit présenté dans un palais certes charmant, mais délabré et dépourvu de moyens de protection modernes contre le vol et l'incendie.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) A l'exclusion du Japon. Le Musée des beaux-arts d'Alger renferme aussi un bel ensemble de peinture européenne réuni pendant la colonisation.

Cinéma

Les surprises de l'Olympic-Entrepôt

(Suite de la première page.)

Avec *l'Ange noir*, de Werner Schroeter, *nous sommes transportés au* Mexique, grand prêtre du « baroque munichois » dit s'être engagé « *pour la survie d'un Mexique qui* ne soit pas contrôlé et dominé par le pouvoir nord-américain ». Rien d'ethnographique ou de politique là-dedans. Pour Schroeter, le cinéma a une fonction poétique. Les images arrivent de manière imprévue, un peu plus « réalistes » pourtant qu'à l'ordinaire, avec des collages sonores (commentaires informatifs sur la situation historique et sociale, lieder romantiques, airs de guitares hawaïennes, airs pris à de vieux disques). *L'Ange noir* apparaît mieux *construit que la Mort de Maria Malibran* et *Willow Springs*. Cela tient aux deux personnages-pivots, deux *femmes qui se rencontrent à Mexico* et au pied des architectures maya. Ce sont une Allemande (l'inévitable Magdalena Montezuma), drapée de noir, *et une Américaine* (*Ellen* Umlauf, qui fut Hérodias dans la *Salomé* du même auteur), en robe rouge. L'Allemande tombe en *extase devant les sites archéologiques et se jette* du haut d'une pyramide ; l'Américaine regarde sans *comprendre et fréquente les* boutiques pour touristes, avant de finir secrétaire à l'ambassade des Etats-*Unis, à Mexico.*

A toutes deux, qui ont gardé la *mentalité « colonialiste », la réalité* historique, sociale et culturelle du Mexique reste étrangère. On veut bien, puisque Schroeter le dit. *Moins* « fascinantes » que d'habitude, dans des tableaux *mollement* filmés, ses images se distinguent, tout de même, par une certaine extravagance.

Une histoire de la classe moyenne allemande

Mais la grande découverte qu'on fait à l'Entrepôt, c'est incontestablement *L'aigle avait deux têtes*, de Lutz Becker (né en Allemagne en 1941) et Philippe Mora (né à Paris en 1949, fils d'un émigré allemand). *L'aigle avait deux têtes* est un nouvel essai — qui ne ressemble pas aux autres — de reconstitution de la période pré-hitlérienne en Alle*magne (1919 - 1933) par montage* d'actualités, films de propagande des partis politiques, extraits de *films de fiction. On est d'abord* déconcerté par l'absence de commentaires, par le manque d'explications (à quelques dates près, et les chiffres de la montée du chômage) sur les structures de l'Allemagne de Weimar, la stabilisation monétaire de 1924, la crise écono*mique de 1929, et les origines* du nazisme. Et puis, on aperçoit vite l'originalité de la démarche. Lutz Becker et *Philippe Mora ont raconté* l'histoire de la classe moyenne allemande, se jetant après une *période de rêveries et de trouble,* dans les bras de Hitler.

Au début du film, d'ailleurs, l'union est déjà consommée. Une semaine après avoir été nommé chancelier du *Reich* par le vieux maréchal Hindenburg, Hitler prononce à Berlin, au Palais des sports, son discours à la nation allemande. *Document* étonnant où l'on voit ses attitudes, sa stratégie. Prise de possession : la foule, hommes et femmes mêlés dans la même jouissance répond par des acclamations.

Brûler les livres

Le film, alors, est un grand retour en arrière. D'un côté, la foule (extraits de *Berlin, symphonie d'une grande ville*), fourmilière ou termi*tière ; de l'autre*, les nazis et leur chef en marche, à travers manifestations, congrès et discours. D'année en année, tandis que monte la crise économique, Hitler prend l'allure, l'image, d'un prince charmant pour petits-bourgeois. Toute une classe sociale (qui n'est pas celle des grands possédants) rejoint le séducteur que réclamait la voix de Lola-Marlène dans *l'Ange bleu* (« *Un homme, rien qu'un homme* »), et que magnifiaient les sirupeuses comédies musicales filmées de la U.F.A. Les rapprochements ironiques du montage se réfèrent *donc* à l'histoire des mœurs et des sentiments. Seule force opposante, le parti communiste, organisé pour descendre dans la rue, est pourtant grignoté par l'idéologie nazie : scène du *Jeune Hitlérien*, film de Hans Steinhoff, où un vieux militant communiste gifle son fils *pour lui faire chanter l'Internationale* au lieu de l'hymne des jeunesses hitlériennes ; mais le mal est déjà fait.

Ainsi ce que ce film perd — volontairement — *en précision historique* par le montage traditionnel, il le gagne en efficacité par une manière moderne d'interpréter les documents du passé (comme dans *Swastika*, des mêmes auteurs, présenté hors compétition, à Cannes, il y a deux ans, et toujours inédit en France). *L'Aigle avait deux têtes* élargit la notion de responsabilité dans la *prise de pouvoir par les nazis*. La *classe moyenne allemande* s'est jetée dans les bras de Hitler comme une *femme séduite par un mâle fort et* rassurant. *A peine l'avait-elle* fait que les nazis se mettaient à brûler les livres pour purifier la culture allemande. Ce n'était qu'un début...

JACQUES SICLIER.

★ Olympic-Entrepôt, rue Francis-de-Pressensé, Paris-14e.

■ **ERRATUM. — Dans le « Point de vue » de Dominique Quéhec, « Le jugement de la postérité » (« le Monde » daté 3-4 août), le déplacement de plusieurs lignes a défiguré le texte en deux endroits différents. Il fallait lire, d'une part : « Pour une épargne dérisoire au regard des dépenses de la nation, un grave coup atteindra par contre le patrimoine dont le premier magistrat de la République devrait être cependant le garant. « La qualité d'un » peuple dépend de la qualité de » *son système éducatif* », a encore dit le président de la République dans cette même intervention, et je ne puis que souscrire à cette conception. »**

Et, d'autre part, un peu plus loin : : Il suffit de regarder un peu autour de soi pour se convaincre que la place qu'occupe la France à cet égard (la création artistique et la vie intellectuelle) est encore très active. Sa vie *théâtrale* compte, malgré les *difficultés*, parmi les *plus* dynamiques ; elle est un foyer extraordinairemeint vivant de la recherche plastiques, etc. »

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« Le Démon aux tripes »

Le cinéma retrouve aujourd'hui, en ces temps de crise larvée, sa vocation première d'attraction foraine, la sienne avant Hollywood, bien avant l'existence d'une « histoire » du septième art. Huo ! fais-moi peur, et les moutons seront bien gardés, et les recettes monteront... Seul le film porno et ses arguments très particuliers peuvent concurrencer cette euphorie de sensationnalisme.

Le Démon aux tripes est une concoction américano-italienne, plus italienne qu'américaine, préparée par une demi-douzaine de scénaristes travaillant en équipe, à la romaine. La cible a été très exactement choisie : refaire un *exorciste* du pauvre, sans les prétentions intellectuelles du film de William Friedkin (conseillé par un révérend père jésuite), jouant le gag pour le gag. En supplément, une surenchère d'effets optiques — la jeune femme possédée par le démon vomit de toutes les couleurs — et sonores : quand le diable se manifeste, deux espèces de grands buffets installés à chacune des extrémités de la salle se mettent à vibrer, à casser la verrerie de la cabine de projection.

La partie américaine a été tounée sei ? (Qui es-tu ?) Dans sa version eine, à Sausalito, non loin de l'île d'Alcatras. Le travail de studio, important, et divers raccords ont été réalisés en Italie. Deux acteurs européens portent l'histoire sur leurs épaules, Juliet Mills, la blonde possédée, Richard Johnson, la patibulaire créature (barbue) du diable.

Dans sa version originale italienne (déjà doublée), le film s'appelle *Chi sei ?* (Qui es-tu ? ». Dans sa version en anglais, sur les Champs-Elysées, il est devenu *Behind the door* (Derrière la porte). En français, l'accent a été mis sur la qualité spectaculaire du produit. — L. M.

★ Marignan (v. ital.) ; Gaumont Opéra, Montparnasse 82, Clichy Pathé, Gaumont Sud (v.f.).

Musique

« L'AMFIPARNASO » par la Camerata Nova di Praga

Il n'est pas si fréquent d'applaudir sans arrière-pensée un spectacle (qui pourrait susciter pourtant certaines réserves) : avec l'Amfiparnaso d'Orazio Vecchi, par la Camerata Nova di Praga, le Festival estival vient de nous en donner l'occasion, occasion qui va se reproduire les 8 et 9 août et qu'on ne saurait manquer que sous de bien mauvais prétextes.

Dernier représentant de l'école madrigalesque italienne avant Monteverdi, Orazio Vecchi (1550-1605) s'est surtout rendu célèbre par ce que l'on a appelé des Comédies madrigalesques. La plus fameuse d'entre elles, l'Amfiparnaso, donnée à la cour de Modène en 1594, se présente sous la forme d'une pantomime dans le style de la commedia dell' arte commentée par un petit chœur soutenu par les instruments. Il s'agit donc ni plus ni moins d'un opéra mimé, contemporain des premières expériences de Peri dans la voie du théâtre chanté.

Mais ce n'est pas à ce titre que le spectacle de la Camerata Nova mérite absolument d'être vu : loin de se vouloir une reconstitution historique, cette représentation constitue une authentique récréation.

On peut regretter la justesse relative de certaines intonations ou se demander si le ton de la pantomime n'est pas un peu forcé, mais ces réserves cèdent vite la place au sentiment de se trouver en face d'un travail cohérent réalisé dans l'enthousiasme, sans prétention ni naïveté.

Jouant des moulages du musée des monuments français, cette petite table bouffonne semble se dérouler sur le parvis de l'église de Vézelay. Sur le côté droit, l'ensemble instrumental et les choristes costumés conduits avec une verve infatigable par Vladimir Dolezal, se font l'écho des situations variées et contrastées avec la malice d'un grand dramaturge (Vecchi était l'auteur des textes qu'il utilisait) depuis les badineries amoureuses jusqu'à l'expression du désespoir, en passant par la parodie et la cocasserie débridée.

C'est d'ailleurs plutôt d'un ballet-pantomime qu'il s'agit que de simples arlequinades ; la chorégraphie de Marketa Zarderova sait coller au texte musical et dramatique sans jamais l'alourdir. Il est vrai qu'elle est servie par une quinzaine d'interprètes jeunes, gracieux et pleins de talent. Mais cela ne suffirait pas si l'ensemble n'avait été conçu et réglé avec autant de sérieux et d'esprit.

GÉRARD CONDÉ.

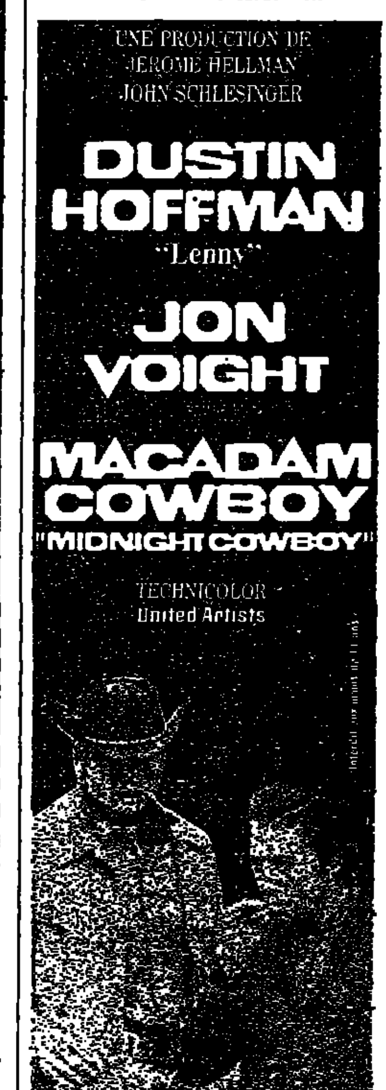
En bref

Satie interrompu par l'horaire

Le Festival d'Avignon présente cette année une série de soirées musicales composées par Maurice Ohana. Mardi soir 29 juillet, il s'agissait de « Musique vocale d'hier et d'aujourd'hui ». L'église Saint-Pierre était presque pleine : les auditeurs silencieux et attentifs.

La soirée allait se terminer avec *la Messe des pauvres*, d'Erik Satie, exécutée par un ensemble de musiciens placés sous la direction de Charles Ravier. Mais personne ne devait entendre ce soir-là *la Prière pour les voyageurs et les marins en danger de mort*, car la messe fut interrompue par le chef lui-même : au milieu du *Commune qui mundi nefas*, celui-ci baissa la main — il ne tenait pas de baguette, — fit face au public et déclara : « *J'ai un train à prendre.* » Puis il tourna les talons devant une salle un peu désemparée. Il semblerait qu'il avait déjà dépassé de quelques minutes la durée de son contrat d'embauche.

Le malicieux Satie aurait-il apprécié ce geste symbolisant la lutte de l'employé contre ses employeurs ?



RADIO-TÉLÉVISION

VU

« LE PRÉCEPTEUR » DANS UNE LUMIÈRE BLEUE

Des bleus et des noirs, une passion glacée, des commentaires et des silences. Parfois la télévision cesse d'être une lucarne où s'enchaînent les gros plans qui font « vrai ». Parfois s'installent des nuances, des lumières, des couleurs, des idées. Le jeu requiert alors tous les sens, et l'esprit : le téléspectateur doit participer, sinon il est rejeté. Ainsi le Précepteur.

Le Précepteur *est une pièce de Jacob Lenz, préromantique allemand, une pièce si cruelle, si étrange, qu'on l'a longtemps dite mauvaise et que Brecht — lui-même — a jugé nécessaire d'y installer de l'ordre. C'est pourtant le texte original qui a été monté l'hiver dernier par l'Ensemble théâtral de Gennevilliers (le Monde du 10 janvier) : il est vrai que le désordre apparent de la dramaturgie et que les violences de l'âme où s'abîment les personnages de Lenz parlent plus directement peut-être que l'ordre brechtien à des intellectuels français d'aujourd'hui ; le Siècle des Lumières trouve, chez nous, de singuliers échos.*

De la scène à l'écran, la télévision de Bernard Rothstein répond au théâtre de Bernard Sobel, et le prolonge. C'est d'ailleurs le même créateur qui travaille sous ces deux signatures : à Gennevilliers, il pratique avec conscience l'exercice d'un théâtre d'essai ; aux Buttes-Chaumont, ses recherches pourraient porter le nom de télévision d'essai, si un tel vocable ne devait faire frémir les responsables de chaînes, soucieux de leur indice d'écoute.

Ceci explique sans doute que, après des mois d'indigence et de sous-produits, une œuvre aussi marquante ait été liquidée par Antenne 2 dans la stupeur moite d'une nuit du 4 août ; on a une curieuse conception, rue de l'Université, de l'abolition des privilèges — date commémorative et postulat véhiculé par la pièce de Lenz.

Pourtant, c'en aurait été un — la disponibilité de temps, d'esprit et de curiosité n'est-elle pas le premier privilège culturel ? — que d'assister, en temps normal et dans des conditions favorables, à une mise en scène aux préoccupations si neuves pour le petit écran ; où le jeu « critique » des comédiens n'entrave pas la folie (elle s'installe dans les situation jusqu'au paroxysme) et où les tensions, les glissements de la déraison ne se prêtent, simultanément, à aucun trouble identificateur puisque c'est le trouble, ici qui est mis en lumière, qui devient élément de connaissance. Il ne suffit pas de connaître la vie de Lenz et de savoir qu'il a « perdu la tête » ; il faut aussi écouter ce qu'il dit, avec « réalisme » — puisqu'il combat l' « idéalisme », — et il dit pourquoi et comment une société donnée peut mettre ce qui la remet radicalement en cause au ban de la « normalité ».

L'histoire de Lenfer, le précepteur (Didier Sanche, parfait) c'est la passion mystique d'un homme qui tend avec ardeur vers la raison des philosophes, mais un homme faible, et il se heurte au pouvoir et à la morale. Chaque scène, telle un fantasme, le conduit — de rebuffade en blessure, et de casuistique en mutilation — vers l'extinction, la suppression de soi. Et le mariage final n'est qu'un pseudo happy-end ; c'est un retour à l'ordre, comme on en voit tant, avec les moyens du bord dont dispose la société : on n'entendra plus parler de Lenfer après ça.

Au petit écran, l'intrigue qu'à la lecture on disait décousue devient évidente comme un découpage cinématographique ; les invraisemblances, au regard du classique ou du romanesque, évoquent, lorsqu'elles surviennent, les clameurs de l'opéra. On est également invité à penser à une suite de rêves, ce qu'indiquent — pour ceux qui croient encore que les rêves sont bleus — les bleus oniriques des lumières d'André Diot, et les gris-mauves bleutés des décors de Bernard Thomassin ; le rapprochement avec l'état de veille intérieur — cette extra-lucidité de l'inconscient — est encore plus tentant qu'au théâtre, où la présence tangible des comédiens matérialise un peu trop les situations ; les objective inéluctablement.

La réalisation de Bernard Rothstein accentue délibérément le caractère subjectif de l'enregistrement des images, en maintenant la caméra — unique — dans une position frontale : celle du spectateur d'un théâtre à l'italienne ; pas question de reconstituer ici les conventions de l'espace (ou du ping-pong « psychologique ») par des prises de vues en champ et contre-champ : les nobles et les étudiants, le pasteur et son assistant sont à la fois montrés comme des aspirations contraires, et dans leur unité première, le délire de Lenz ; ils se réunissent en lui, l'auteur, qui les décrit, et les regarde.

Le discours apparent varie ainsi — et, du spectacle au téléspectacle, on assiste à une recréation et non à une retransmission ; s'il est vain d'en demander autant pour « Au théâtre, ce soir », on aimerait espérer que les pièces et les opéras achetés par les sociétés de télévision pour satisfaire aux règles fixées par leurs cahiers des charges seront traités dans le même état d'esprit.

MARTIN EVEN.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MARDI 5 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Les animaux du monde ; 21 h., Jeu : Le blanc et le noir ; 21 h. 45, Les grands mystères de la musique : « Le secret de Rossini », par B. Gavoty ; 22 h. 45, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « la Salamandre d'or », de M. Regamey (1962). Avec J.-C. Pascal, M. Robinson, V. Lagrange, J. Justin, Cl. Titre.

En 1525, François Ier est prisonnier de Charles Quint. Le chevalier Antoine de Montpezat doit porter sa rançon à Madrid. Des ennemis du roi cherchent à l'en empêcher.

Débat : « Tout est perdu fors l'honneur. »

Avec la participation de MM. Roland Mousnier, professeur à la Sorbonne, Bernard Quilliet, maître-assistant à l'université de Vincennes, Robert Mandrou, professeur à Paris X, Jean Delumeau, professeur au Collège de France, Jean Belorgey, maître-assistant d'espagnol à Paris X.

23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (R.), Westerns, films policiers, aventures : « Estouffade à la caraïbe », de J. Besnard (1967), avec F. Stafford, J. Seberg, S. Gainsbourg, M. Pisu.

Un ancien cambrioleur se met au service d'un gangster qui veut dévaliser — pour des raisons politiques — le coffre-fort d'un dictateur sud-américain.

22 h. 5, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. (R.), Dialogues, par R. Pillaudin : « Ecologie et ethnocide », avec R. Jaulin et P. Samuel ; 21 h. 20, Avignon. Soirée musicale Maurice Ohana, présentée par le compositeur : « En blanc et noir » (Debussy), avec G. Fremy et Ch. Ivaldi, pianistes ; « Concerto avec clavecin » (Falla), dir. D. Chabrun ; « Signes » (Ohana), dir. D. Chabrun ; 22 h. 30 (R.), Entretiens Paul Claudel-J. Amrouche ; 23 h., Histoires de brigands ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Festival estival de Paris. En direct de la Sainte-Chapelle (Tallis, Byrd et Henri VIII, par the Scholars) ; 22 h. 30 (S.), Indéterminées, par M. Victor ; 24 h. (S.), Anonymes et sentimentales, par J. Markovitz et S. Darmagnac.

MERCREDI 6 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Dramatique : « la Villa Myosotis », de Ch. Randell, adapt. R. Favart, réal. B. Maigrot. Avec N. Klein, J. Holt, M. Fayolle.

Nathalie emménage dans une chambre où plane un mystère : la disparition de la précédente locataire.

21 h. 50, Les scientifiques répondent : l'avenir de la vie ; 22 h. 50, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Série : Le justicier. « Gueule d'ange » ; 21 h. 30, documentaire : Histoires vécues. « Enquête sur la mort d'un ouvrier », de J.-E. Jeannesson ; 22 h. 30, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma : « Mollenard », de R. Siodmak (1938), avec H. Baur, A. Préjean, G. Dorziat, P. Renoir et R. Lynen. (N.)

Les aventures d'un capitaine au long cours qui se livre au trafic d'armes en Chine. D'après un roman de Roger Vercel.

22 h. 15, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Emission médicale en liaison avec TF 1 : Les maladies africaines ; 21 h. 30, Avignon. Soirée musicale Maurice Ohana, présentée par le compositeur : « Musique vocale d'hier et d'aujourd'hui », avec l'Ensemble Polyphonique de Paris, dir. Ch. Ravier ; 22 h. 30 (R.), Entretiens Paul Claudel-Jean Amrouche ; 23 h., Histoires de brigands.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Anthologie des orchestres : 1966 (Schumann, Debussy, Prokofiev, Ravel, par l'Orchestre national) ; 22 h. 30 (S.), Indéterminées, par M. Victor ; 24 h. (S.), Anonymes et sentimentales, par J. Markovitz et S. Darmagnac.

JEUDI 7 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : L'homme sans visage, de J. Champreux, réal. G. Franju. « La mort qui rampait sur les toits » ; IT 1 profil, de J.-F. Chauvel : « Mobutu » ; 22 h. 25, Jazz : Festival de Bobigny ; 22 h. 55, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Dramatique : Cher Alec, chère Janet, de S. Eveling. Réal. Youri. Avec J. Topart, E. Kerr.

D'un échange de lettres entre un écrivain quinquagénaire et une très jeune fille naît un amour-passion qui survivra difficilement à leur première entrevue.

21 h. 45, Documentaire : L'héritage européen. Vers Jérusalem, une révolution et ses conséquences ; 22 h. 40, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 25 (R.), Un film, un auteur : « Lola Montès », de M. Ophüls (1955), avec M. Carol, P. Ustinov, A. Walbrook, O. Werner.

Proposée en pâture aux foules dans un cirque de la Nouvelle-Orléans, Lola Montès, célèbre femme galante, revoit, pour elle seule, sa vie passée, sa vérité intérieure.

22 h. 15, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre ouvert à Avignon : « Loin d'Hagondange », de J.-P. Wenzel ; 22 h. 30 (R.), Entretiens Paul-Claudel-Jean Amrouche ; 23 h. Histoires de brigands.

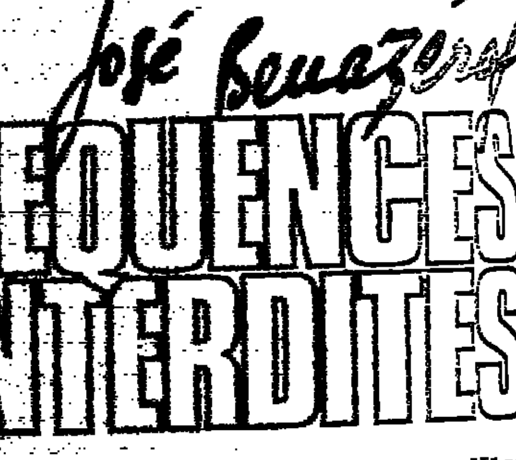
FRANCE-MUSIQUE

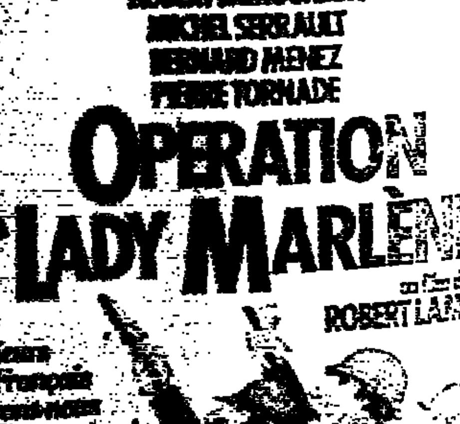
20 h. 30 (S.), Anthologie des orchestres : 1966 (Jolivet, Schubert, Bartok, par l'Orchestre national, direction W. Sawallisch) ; 22 h. 30 (S.), Indéterminées, par M. Victor ; 24 h. (S.), Anonymes et sentimentales, par J. Markovitz et S. Darmagnac.

l'Olympic-Entrepôt

JACQUES SICLIER

DEMAIN







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

DIGITAL, vous connaissez ?

Si vous vendez des systèmes INFORMATIQUE DE GESTION, vous nous avez déjà rencontrés. Nous sommes le n° 1 des mini-ordinateurs et les promoteurs de l'INFORMATIQUE REPARTIE. Venez participer à l'expansion de ce département commercial ; il double son chiffre d'affaires chaque année.

Nous recherchons des

INGENIEURS COMMERCIAUX

ayant :

- une bonne connaissance de *l'informatique de gestion*,
- une expérience de deux à trois ans.

Même si vous êtes en vacances, adressez votre CV sous référence G1 au :

Service du Personnel
DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
18, rue Saarinen
Centre Silic - Cidex L. 225
94533 RUNGIS - Tél. 687.23.33

digital



MOISANT LAURENT SAVEY
est une grande entreprise de génie civil et de bâtiment installée en banlieue sud.
Sa taille et les contraintes de la profession l'ont conduite à s'équiper d'un *terminal lourd* relié à un service bureaux équipé de 370/OS.
L'informatique est l'organe de calcul du bureau d'études et traite la gestion financière et *comptable ainsi* que la paye.
Nous cherchons le

responsable de son service informatique

pour prendre en charge le système actuel et le faire évoluer à terme.
C'est, par exemple, un ingénieur ayant réalisé en FORTRAN (ou PL1) des applications de gestion pour des PME et qui, après trois ans d'expérience, souhaite prendre son autonomie. D'autres profils sont possibles, alors...
Ecrivez à J. THILY ss réf. 2935 M.
Carrières de l'Informatique.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

Directeur administratif et financier

INGÉNIERIE - PARIS — 150.000 F+/an

Une Société d'ingénierie appartenant à un groupe chimique réalise les investissements pour ce groupe et des usines clés en main à l'étranger. Après une période de rapide développement, elle crée les fonctions de directeur administratif et financier comportant la direction des services comptables, trésorerie, contrôle de gestion, administration et personnel.

La personne recherchée, 40 ans minimum, *formation grande école* commerciale ou niveau équivalent, doit avoir une expérience de direction dans les domaines indiqués, si possible dans l'ingénierie. Anglais souhaité.

sélé CEGOS garantit toute discrétion à l'étude de votre dossier.
Adresser lettre man., C.V. détaillé et photo sous réf. **M. 50.026** à Ch. de Fréminville, 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

Importante Société de Location de Matériel Filiale d'un Groupe de Distribution Alimentaire

recherche

UN CADRE SUPÉRIEUR

qui assurera la direction générale (exploitation + gestion, etc.) de la filiale avec ses antennes en France. Fortes responsabilités à la fois commerciale, technique, administrative et comptable. Solide expérience en gestion. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans minimum, habitué aux problèmes et à la vie en groupe.

Envoyer curr. vitae, photo et prétentions à la SOCAMAT, M. MEURET, 91730 MAUCHAMPS.

Régionales

Organisme de recherches proche banlieue Sud recherche **INGENIEUR-ELECTRONICIEN** E.N.R.E.A. *ou équivalent* pour *études et réalisations* de prototypes et essais de matériel intéressant le domaine des transports.
Quelques années expér. appréc. Envoyer C.V. et prétentions à M. Verdier, B.P. 28, ARCUEIL.

EXPERT COMPTABLE petite ville province désire concours 1er janvier 1976 E.C. diplômé, minimum 27 ans. Rémunération : statuts libérales 500 F jour travail effectif (valorisée *annuellement coût vie*) + participation augmentation clientèle si présence dix ans. Ecrire HAVAS ST-MALO, 6.392.

Cabinet comptabilité Centre Ouest recrute **JURISTE-FISCALISTE** E.N.I. ou expérimenté, pour consultations internes et clientèles 1er janvier 1976. Francs : 30.000 l'an 1re année, 39.000 2e année, 48.000 3e année, *55.000 4e année si travail* et compétence. Ecrire Havas Saint-Malo, 6.391.

DIRECTION REGIONALE établissement spécialisé Crédit immobilier *recherche* pour MONTPELLIER
COLLABORATEUR DIPLOME E.S.
Poste à vocation commerciale. Expérience *démarches* crédits long terme souhaitée.
Adr. cand. avec C.V. man. et photo n° 7.068, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chantier naval recherche
CHEF DE BUREAU D'ETUDES NAVALES
Sera l'animateur responsable d'un bureau d'études de 50 personnes. Ce poste convient à un ingénieur diplômé (Centrale, Supélec., Arts et Métiers) ou autodidacte, âgé d'au moins 33 ans et ayant acquis dans un chantier naval une solide *expérience de bureau d'études dans* les domaines : coque, machine et électricité, si possible de préférence pour des navires de taille moyenne.
Une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit sera appréciée. Le salaire sera fonction de l'étendue de l'expérience acquise dans les domaines précités. — Ecrire n° 90.664, HAVAS LA ROCHELLE, qui tr.

Poste collaborateur libéral sous *contrat exclusivité et engagement* non installation offert à E.C. diplômé expérimenté, dans v'lle Centre Ouest 1/1/76, rémunéré 600 F/jour. Ecrire : HAVAS SAINT-MALO 6.390.

CAP SOGETI

La Société du Groupe CAP SOGETI — LOGICIEL
Le premier groupe européen de sociétés de services recherche
Pour sa Division Militaire et Système Temps Réel

INGÉNIEURS CHEFS DE PROJETS

(X., E.C.P., E.N.S.T., E.S.E. ...)

3 à 4 ans d'expérience de réalisation de systèmes à base de MITRA 15, T. 1600, M 20, PDP 11, etc...

Ces Ingénieurs auront la responsabilité de la conception et de la réalisation de grands projets utilisant les techniques les plus avancées pour la production du logiciel (langages d'implémentation de haut niveau, gestion automatique des programmes et de la documentation, outils de mise au point et d'optimisation de systèmes).

Env. C.V., photo et prétentions en précisant la référence à CAP - SOGETI LOGICIEL, 5, rue Louis-Lejeune, *92128 MONTROUGE*, Métro Pte d'Orléans.

CAP SOGETI
SELECTION

Vous êtes évolutif, notre Société a besoin de vous ?

La gamme de nos produits augmente, le marché aussi.

Nos vendeurs, qu'ils soient diplômés de l'Enseignement Commercial ou expérimentés, constituent la pépinière de nos Chefs de Vente.

Postes à pourvoir à PARIS et sa banlieue et dans les villes suivantes :
AUXERRE, LIMOGES, LYON, NANCY, NEVERS, STRASBOURG, TOULOUSE.

Merci d'adresser votre candidature avec c.v. sous réf. V 81 en précisant la ville désirée à Catherine RICAUME

RANK XEROX — B.P. 63, 93602 Aulnay-sous-Bois

HAVAS CONTACT

Pour son service comptable **ADJOINT** *AU CHEF COMPTABLE*
D.E.C.S. - Notions anglais tr. ht sal. + primes + av. soc. Se prés. ou tél. entreprise Delta, 13, r. du Faubourg-Montmartre, 75009 PARIS (M° Montmartre). 523-23-20.

A partir du 1-9-75 rech. : animateur, 25 ans minimum, sérieuse expér. animation globale et pré-adolescents. Env. C.V. à *Maison pour tous*, 36, r. Pierre-Curie, Bagnolet-93.

Succursale d'une banque américaine à Paris recherche une employée qualifiée et expérim. pour service trésorerie, langue anglaise parlée et écrite indisp., connaissances dactylographiq., bonne occasion pour quelqu'un aimant les chiffres, les responsabilités et le travail dans une petite équipe. Téléphone : 260-32-62.

DIRECTEUR COMMERCIAL d'une S.A. (100 millions C.A.), ventes produits mécaniques recherche
SON ADJOINT
pour contrôle et animation des succursales de province.
Le candidat, d'un niveau supérieur, doit avoir une expérience confirmée dans la vente, des connaissances de gestion, le sens des relations humaines, très disponible géographiquement.
Ecr. avec curric. vitae et photo à n° 874.321, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris, q. t.

Le siège social d'une importante société à LEVALLOIS rech. pour ses départements COMMERCIAUX
DES SECRETAIRES BILINGUES
ANGLAIS ALLEMAND
Formation souhaitée B.T.S., minimum 1 à 2 ans expérience.
— Avantages sociaux ;
— Restaurant entreprise.
Adr. C.V. et prét à n° 24.308, 37, r. Génér.-Foy, 75008-Paris.

CADRE SUPERIEUR
recherché comme
DIRECTEUR TECHNIQUE INGENIEUR CHIMISTE ou PHARMACIEN
ayant longue expérience théorique et pratique de la
COSMETOLOGIE
pour animer équipes très compétentes en recherche, contrôle, analyse, bactériologie, développement, fabrication, gestion pour
LABORATOIRE
spécialisé dans produits de beauté soins.
Candidats de moins de 40 ans s'abstenir.
Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photo à LABO J.G., *27, rue Salvador-Allende*, 95870 BEZONS.

méthodes et techniques de l'informatique
Formation recrutement recherche
PROGRAMMEURS
TRES HAUT NIVEAU
PL. 1 très expérimentés (min. 3 ans) sous IBM OS ou VS. 1. Anglais parlé. Télétraitement et base de données TOTAL.
Envoyer lettre manuscr., C.V. détaillé et photo au 47, rue Berger, Paris-1er. Tél. 236-32-19, 236-18-80 ou se présenter.

SOCIETE DE TRANSPORT ET TRANSIT installée aéroports parisiens recherche pour ses services aériens
DECLARANTS EN DOUANE
CHEFS DE SERVICE IMPORT - EXPORT
pour la rentrée sept.-octobre, URGENT.
Ecrire avec C.V., prétentions, n° 18.057, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche
1er COMPTABLE
QUALIFIE
ayant expérience professionn.
Ecrire avec C.V. à ARCHAT, 34, boul. Haussmann, Paris-9e sous réf. R 270, qui transm.

OLIVETTI
Premier Constructeur Européen de Matériels d'*Informatique et de Bureau*,
recherche pour son Centre Software de PARIS
PROGRAMMEURS
— Formation IUT informatique ou équivalent,
— Connaissances comptables et gestion souhait.,
— Carrière progressive.
Nombreux avantages sociaux
Adresser C.V. à Mr LAJEAT — Olivetti France Direction du Personnel et Relations Humaines, 91 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS
Discrétion et réponse assurées.
olivetti

Groupement professionnel ch.
HOTESSE D'ACCUEIL
trilingue français-allemand indispensable et espagnol, connais. dactylo, durée de l'emploi 1 an environ. Se présenter AGSAA, 118, rue de Tocqueville, Paris (17e).

SOCIETE INFORMATIQUE *8e arrondissement*, recherche
DIRECTEUR FINANCIER
EXPERTISE COMPTABLE *SOUHAITEE*.
Adr. C.V., photo (retournée) à n° 18.037, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris, q. tr.

MULTITECHNIC - 535-86-54
14, rue Sophie-Germain 14e.
Emplois stables Blanc-Mesnil
ATP ou INGEN. P2
pour service maintenance petit matériel électronique.

Engl. publishing company compiling French edition of well-known English-American magazine urgently require first class journalists for translation from Engl. to French. Contact C.C.T. International (U K), London. Tel. : 01 589 8278, or our company representative, M. Conrad, in Paris, on 5th ou 6th August, at Residence Foch. T. 727-92-10.

Association internationale de professeurs ch. *secrétaire de* direction, expér., bilingue franç. angl. Poste responsabilité. Env. C.V. n° T 73.302, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SOCIETE INFORMATIQUE *recherche*
CHEF DE PROJET
CONNAISSANCES 360/370 COBOL - GAP II
Assembleur et organisation. *Anglais souhaité.*
Adresser C.V., photo (retournée) à n° 18.063, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris, q. tr.

demandes d'emploi

CHEF COMPTABLE HOMME, 29 ans, libre rapidement, 12 ans *expér. comm. indus.* B.T.P. transports, connais. gestion anglo-saxonne, cherche poste cadre compt. ou financ. France, étrang. Ecr. Guyot Guy, 36, r. des Jardiniers, 54000 Nancy.

J. Fme, 23 ans, DUT Gestion, ch. emploi Administratif Dactylo Comptable. Ecrire : BRAZY, 3-5, r. du Centenaire, 92 Puteaux.

Homme jeune, 37 a., célibat., cherche gardiennage, petit entretien jardinage maison bourgeoise à *Cannes. Faire offre* écrire à 073.279 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, qui tr.

P.-D.G. de sté, 30 a., autodid., 10 a., banque, hme de terrain dyn., suite conjonct. économ., étud. ttes proposit. Paris ou prov. Dernier poste banque occup., direct. agce bque priv. Ecrire n° 073.271 Régie-Presse, *85 bis, r. Réaumur, Paris, q. t.*

DIRECTEUR COMMERC.
Sté 1 200 pers. C.A. 90 millions, 44 ans - Anglais - Allemand. Large expér. marchés export. EUROPE-U.S.A., gest., formation équipes vente, lancement produits, très sér. références, *intéressé par direction générale* ou équival dans sté à dévelop. Ecr. n° 3.908, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.H., dég. O.M., C.A.P. aide-compt. et dact., not. mécanogr., ch. empl., sér. réf. Ecr. 3.909, *« le Monde » Publ., 5, r. Italiens.* 75427 PARIS (9e).

Dipl. Masters Sc. Po., bil. angl., franç. Russe, allem., économie internation., ch. poste administ. industr. BANQUE RUSCH, B.P. 51, 75261 Paris Cedex 06.

J.H., *étudiant* en décoration, cherche emploi dans la déco*ration d'ameublement. Ecrire* à M. BENOIST, 12, rue du *Maréchal-Foch*, 94310-Orly.

JOURNALISTE SECRETAIRE DE REDACTION (m. en pages maqu., exécut.), sér. réf. ch. emploi, libre de sle. 60-38-46.

J. F. 27 a., maîtrise let. mod., secrétariat, déb., ch. empl. Souchon B., 29, r. Daviel, 75013 Paris.

représent. demande

J.H., expérience vente ayt tél., prendrait représentat. sur Nice Cannes. Ecr. Havas Nice 6723.

occasions

A vdre matériel de camping, div. vêtements. Armoire pliante. Ecr. à 6.013, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

capitaux ou proposit. com.

Ch. 50.000 F, 1 an, 20 %. I.C., 61, r. Meslay, Paris-3e. 326-36-39.

traductions

Offre

Bureau de traduction rech. traducteurs exp. pr trad. à dom., franç.-all. et allemand-franç. Seuls des candidats qalifiés *sont priés de répondre* au numéro 3.904 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9.

autos-vente

Part. BENTLEY S 1, 38.000 F. Téléph. 202-76-00, poste 3.525.

villégiatures

Loue authent. roulottes gitanes attelées randonn. Provence. J. Moyne, 84320 Entraigues. Tél. (90) 81-00-35 et (90) 83-16-26.

LA LOUVESC (ARDECHE) T. 3. Hôtel Relais du Monarque **NN - Pension 55/85 net.

Voir notre immobilier en page 15

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Entreprise de Prestation de Services, nous sommes le leader dans notre branche d'activité

et recherchons
POUR NOTRE SIEGE SOCIAL

UN CHEF DE DIVISION

Ses fonctions se résument ainsi :

- Il participera, en liaison étroite avec la direction régionale parisienne, au développement d'un secteur d'activités.
- Il animera sa propre équipe.
- Il aura en charge la recherche de débouchés nouveaux.

Pour réussir, une solide expérience d'animation commerciale et de gestion est indispensable.

APRES FORMATION, VOS QUALITES PERSONNELLES FERONT LE RESTE

Pour préparer un premier entretien, envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à MINET PUBLICITE n° 48.622, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris, qui transm.

VOUS ETES INTERESSES PAR DES APPLICATIONS DE GESTION DANS LES DOMAINES : BANQUE, ASSURANCE, ADMINISTRATION.

La filiale INFORMATIQUE du groupe de la CAISSE DES DEPOTS, recherche:

ingénieurs-analystes

analystes-programmeurs

possédant une expérience de la programmation (COBOL): matériel I.B.M. 370 S/OS VS1

Adressez CV détaillé, photo et prétentions au

CAM — Service du Personnel, 113 rue J.M. Naudin, BP 130 - 92223 BAGNEUX

Importante Société Produits grande consommation

RECHERCHE POUR SON SERVICE INFORMATIQUE

IBM 3/10 - 32 K - 2 X 5445

DEUX ANALYSTES-PROGRAMMEURS

ayant une expérience réelle de 2 à 3 ans en analyse et de la programmation GAP 2.

Lieu de travail : Région parisienne avec courts déplacements.

Env. C.V., réf. et prétent., n° 17.367, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

emplois internationaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MINIÈRE

AFRIQUE FRANCOPHONE

recherche

INGÉNIEUR CHEF DE DIVISION CARRIÈRES

FORMATION ECOLES *DES MINES DOUAI* OU ALES OU EQUIVALENTE.

Expérience confirmée de l'exploitation d'une mine mécanisée, si possible en découverte.

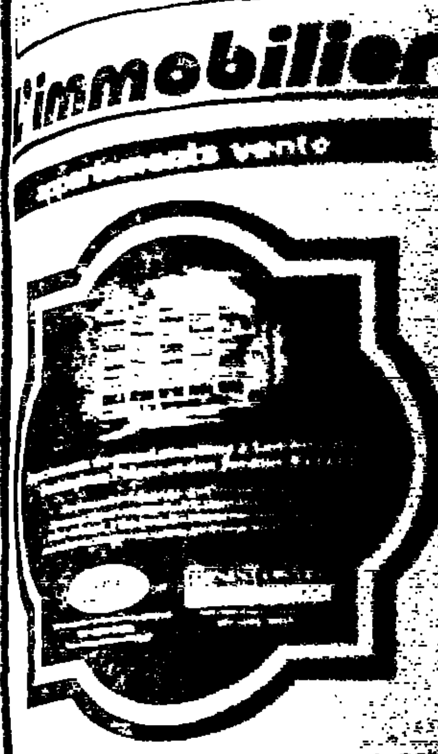
Adresser curriculum vitae sous n° 6.514 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transm.

INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE
recherche pour
IMPORTANTE BANQUE

ORGANISATEURS

Formation : E.S.S.E.C., Sup. de Co., Sciences Po. ou équivalent - 2 à 4 ans d'expérience BANQUE ou FINANCES.
Libres rapidement

Adresser curriculum vitae détaillé à I. P. C., 16, rue Boileau - 92120 MONTROUGE.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.		La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI Offres d'emploi "Placards encadrés"	34,00	39,70	L'IMMOBILIER		
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37	Achat-Vente-Location	25,00	29,19
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03	EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89	L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

L'immobilier

appartements vente



Paris

Cité Universitaire, directement sur square, pleine verdure et soleil, splend. stud. cuis., w.-c., bains, entièr. rénové, luxueux sanitair. Penderies. 202-92-84.

PARIS Centre
LE MARAIS - LES HALLES
Le prestige de l'ancien dans beaux immeubles restaurés STUDIOS, 2 PIECES, STUDIOS gd conft (garantie décennale). Visite sur rend.-vous : 277-62-23. Treval, 41, r. Réaumur, Paris-3e.

RANELAGH (16e)
5 pces, 2 bns, 160 m², 2e étage. Tout conft. Parfait état. Soleil. Michel & Reyl - 265-90-05.

MARAIS
RUE DE TURENNE
Imm. anc. en cours rénovation. Luxueusem. aménagé. Studios et 2 pces à partir de 123.500 F. Location et gestion assurées. GROUPE VRIDAUD, 15, rue de la Paix, PARIS (2e). TELEPH. 073-15-51 - 073-80-23.

EXCEL. PLACEMENT. STUDIO gd conft, 7e, ascens., balc. Tél. 110.000 F. Exclusiv. - 705-22-60.

FOCH - MAILLOT
Bel immeuble traditionnel restauration et décoration de prestige. Studios, 2 pièces, duplex.
CIABA S.A., 720-66-66.

Limite 5e. Partic. vend luxueux 3 pces, clair, calme. Sur place : 22, rue Esquirol. — 336-29-46.

MARAIS 2 pièces, 48 m², ref. neuf, tout confort, caract., tr. ensol. - 770-74-14.

Mo HOCHE AFFAIRE RARE Imm. récent. 70m² 4 p., tt cft, 205.000 F. grandes fac. mardi, merc., 14-18 h. : 23, RUE HOCHE.

PTE MAILLOT TERNES. Noyé ds verdure. Calme, soleil. charm. 4 p., impecc., tt conft. URGENT « TAC » MED. 15-66.

LUXEMBOURG. Exc., ds HP s/jard. privé, calme, soleil, grand atelier artiste + 2-3 chb., excellent état, 148 m². Prix en rapport. « TAC », MED. 15-66.

5e Imm. classé. Stud., 2 p. refait à neuf (poutres d'origine apparentes). Tél. : 387-57-84, ce jour 14-18 heures.

AV. BRETEUIL, appt 4-5 pces, ensol., refait à neuf, 87 m², 620.000 francs. Tél. : 633-14-51.

ANGLE RUE MONSIEUR-LE-PRINCE ET RUE RACINE : magnifiques studios et 2 pces entièrement rénovés. Prestat. de standing. — Tél. : 633-14-51.

PTE ST-CLOUD, imm. p. de t. Stand., gd 3 pces, tt cft. MARTIN, doct. droit. 742-99-09.

TERNES, dans voie privée : atel. art.+2/3 p. duplex, impec., sol., gd cft. 530.000 - 622-22-56.

I-L. ST-PIERRE, av. jdin, appt 35 m² ref. nf, séj., s. de bs, gde cuis. équip., s. à mang. 770-74-14.

SAINT-AMBROISE
Bel imm. p. de t., 3e sur rue : liv. dble + chbre, tt cft, tél., soleil. 185.000. F — 628-60-49.

PROXIM. DU LUXEMBOURG « Résid. Monsieur-le-Prince », 48, R. MONS.-LE-PRINCE. A vdre SPLEND. APPTS DE CARACTERE, entièrem. rénovés dans immeubles XVIIIe siècle. DU STUDIO AU 4 PIECES. Vis. sur place ts les jrs (sauf samedi et dimanche), 10-12 h. et 14-17 h. — Tél. : 633-14-51.

S/AVENUE DAUMESNIL
Beau séj. + 2 chbres, tt cft, asc., box. Px 260.000 - 344-07-13.

2e PLACE NOTRE-DAME DES-VICTOIRES
dans bel immeuble rustique je vends luxueux
STUDIOS DUPLEX
2/3 PIECES en mezzanine, agencement de classe (poutres pierre d'origine). Importante plus-value assurée. Livraison immédiate. Me voir 5, 6, 7, de 14 h. à 18 h., 9, rue Paul-Lelong ou 325-25-25.

13e SPECIAL PLACEMENT
27 STUDIOS
Possible toutes surfaces. Entièrement agencés. Tt confort. Dans bel immeuble rénové 100 % inondé soleil. IMPORTANT RAPPORT. GESTION ASSUREE. Me téléphoner : 325-25-25.

MAUBERT. Très beau studio et 2 pièces duplex et atelier artiste. Prix intéressant. Dans magnifique immeuble standing. Livraison immédiate. 325-11-68.

Ds imm. gd conft, splend. appt 3 p., c., bns, tél. 36 m² + balc. + box. 280.000 F. — 325-40-66.

Glacière. Propr. vend duplex caractère, poss. atelier artiste, tt conft, avec jardin. 704-07-04.

ILE SAINT-LOUIS. Stud. sur cour jardin. — SOL. 24-10.

RUE DUFOUR. 6e étage, avec ascenseur, grand studio, plein soleil, tout confort. SOL. 24-10.

RUE DE VARENNE (même), près MATIGNON. Très élégant appartement 140 m², gd confort. PASTEYER, 266-35-84.

AUTEUIL
dans même imm. gd stdng réc. DUPLEX 10e et 11e étg. Lux. et ravissant. Gd salon, S. à m., 2 ch., 2 bs. ling., vue panor. exceptionnelle. TERRASSES, parkg. 525-56-84.

Gd STUDIO 42 m², cuis., bs. calme, soleil, TEL., LOGGIA. Parking - 525-56-84.

AU CŒUR DE PARIS
L'H.P. DE TALMA
rénové et divisé en 2, 4, 5 pces, dont 2 avec grand jardin privé
PRESTIGE ET JARDINS
CALME ET SOLEIL.
Sur place, du lundi au jeudi, de 14 h. 30 à 17 heures, 9, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9e) - Renseignements : 874-19-73, à défaut 624-80-15.

ETOILE
CACHET EXCEPTIONNEL
RAVISSANT DUPLEX. TEL. 45 m² env., 199.000 - 525-73-37.

Région parisienne

LIMITE NEUILLY COURBEVOIE
TRES BEAU DUPLEX 51 m². Style atelier artiste caractère, impeccable. VERNEL. 526-01-50.

ROSNY-SOUS-BOIS
Propr. vd 5 p., 6e ét., imm. réc., tt cft. park., tél., ref. nf, moq., nombr. rang., prox. gare, bus, écoles, lycée, gds magasins. 160.000 + 33.000 Crédit foncier. Tél. : 528-25-65.

Part. à part. vd appt Parly-2, 2-3 p., cuis. équip., logg vitrée, cave, park., tél. Libre d'occup. avril 1976. — Tél. heures bureau : 260-39-12, poste 279, et après 19 h. : 954-14-56.

A vdre Meudon, appt cft, 74 m², cave, parking. Prix à débattre. Tél. soir : 626-18-69.

NEUILLY. Avenue Victor-Hugo, 2e ét., sur jardin. Liv., 2 ch., garage, chbre service. 359-53-63.

LEVALLOIS MAIRIE
Près métro, 4 pces, bns, 100 m², 6e ét., asc. Tt conft. Ch. serv. Prix 300.000 F. — 265-90-05.

VINCENNES
Traitons de suite à px except. charm. appt 120 m² + terrasse. Possibil. profess. — 628-54-48.

Province

COTE D'AZUR CANNES EDEN vend dans petite copropriété luxueux appartement d'angle 172 m² + terrasse, vue mer, cave, 2 garages. — GEFIQ MEDITERRANEE Longuet Neel GEFIC SARL, 20, La Croisette, 06400 CANNES. Téléph. (93) 99-11-47, poste 204.

06 - CAGNES-SUR-MER
Bord de mer, près hippodrome, dans résidence, jard., piscine, part. vd 2 p., standing (75m²), tél., gar. Téléph. au 871-09-39 ou (93) 32-41-77.

CANNES
Exceptionn., vendons centre, villa sur le toit, 4 p., 120 m² + 170 m² terr., gar., tt cft, vue mer impren. Prix 425.000 F. Agence Brougam, 83, rue Félix-Faure, 06400 CANNES. Téléph. 39-10-40.

fonds de commerce

ST-GERMAIN-DES-PRES
EMPLACEMENT 1er ORDRE
A céder boutique 70 m², façade 8 mètres. Prix : 550.000 francs. Ecrire R. BERUT, 14, r. Tombe-Issoire, 75014 Paris.

URGENT. A Vdre Normandie, 150 km. Paris, fds restaurant, café, alimentation, avec appt. Affaire saine, bien située. Ecrire à Trocherie, Les Aspes, 61270 Aube.

EURE. Rég. touristique. A vdre cause retraite, en toute propr., HOTEL RESTAUR., bar, jdin. Tr. b. C.A. Poss. augm. condit. except. Crédit vendeur. Traite avec 205.000 F. Pas sérieux s'abstenir - 555-72-54.

CAUSE RETRAITE VENDS
TABAC BIMBELOTERIE
gros village Vaucluse. Bon rapport. Agence s'abstenir. Pour tous renseignements écr. no 6.704, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

PAVILLONS-SOUS-BOIS
24, avenue Victor-Hugo proche gare Livry-Gargan et R.N. 3
Reste dans imm. construction Grand Standing Livraison automne 75
14 APPARTEMENTS
à prix fermes et définitifs. du STUDIO au 3 PIECES avec cuisine équipée. Visitez appartement témoin tous les jours, sauf lundi, de 10 à 12 heures et 15 à 18 h.

XXe PELLEPORT
Studios, 2-3 et 4 pièces habitables juillet 1976. PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av Friedland. BAL. 93-69.

COURBEVOIE
Immeuble très gd standing Studios, 2-3 et 4 pièces Habitables immédiatement IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

XVe DUPLEIX-LOURMEL
Studios, 2, 3 et 5 pièces. Habitables premier trim. 1977. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland, BAL. 93-69.

MAISONS-LAFFITTE
Vue, calme, verdure. Reste 3 et 4 pièces. Habitables 4e trimestre 1975. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland, BAL. 93-69.

locations meublées PARIS

Offre

14e Beau studio, cuis. s. eau, conft, 850 F. KLE. 04-17.

locations non meublées PARIS

Offre

LOCATIONS SANS AGENCES OFFICE DES LOCATAIRES, 84, rue d'Alésia, Mo Alésia ; 45, rue Héricart, 577-70-08 ; 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles ; 14, avenue Pasteur, Montreuil.

16e HAMEAU BOILEAU
39, rue JOUVENET, bel appt 160 m² + 50 m² balc., 6e et dern. étage. Loy. charg. compr. 4.395 F. Merc. 14-15 h., COURTOIS ANJ. 21-39 ANJ. 49-85

Propriét. louent studio + appts. 720-07-18, 07-39.

17e Résidentiel. Beau 7 pièces, 250 m², cuis., 2 bs. Tél. 3.000 + ch. 924-92-45.

Demande

Paris

Jeune couple fonctionnaire, sans enfant, ch. appartement 2 ou 3 pièces, cuisine non équipée, de préfér. dans 9e, 10e, 17e ou 18e. Ecr. no 6.014, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Partic. à partic. ch. loc. 2, 3, 4 pièces près Châtelet. 277-72-06.

COUPLE CHERCHE
2 pces, cuis., w.-c., salle d'eau. Prix raisonnable (env. 650 F). Ecrire 6.015, « le Monde » Publ., 5, r des Italiens, 75427 Paris.

Région parisienne

ING. ch. sans agce 4 à 6 p., banlieue ouest. .. 950-36-70.

bureaux

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Location sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55 +.

Avenue Montaigne
A louer 300 m² de bureaux. RICHARD ELLIS - 225-27-80.

16e PRES DE L'ETOILE
à vendre en toute propriété
2 HOTELS PARTICULIERS
à usage de bureaux, 770 m² utiles, 15 lignes tél., possibilité parkings. Libre 1er octobre. Téléph. WAG. 96-17, poste 42.

locaux commerciaux

LYON
CENTRE PRESQU'ILE
200 m² entresol aménagé, gd confort, conviendrait à profession libérale ou siège social Sté. Tél. (16-78) 27-45-25.

immeubles

PERPIGNAN. Log. immeuble ancien, soleil, calme, près centre, T. 2 Tél : (69) 38.01.24, 8 h. 30 à 10 h. 30.

pavillons

LA CELLE-ST-CLOUD vds maison indiv. 149 m² habitables, grand standing - 969-92-14.

GENTILLY
Superbe pavillon, 4 p., tt cft, jdin 372 m², garage, sous-sol. Visite 14-18 h., 4, rue Labourse, GENTILLY. — Tél. : 206-15-30.

fermettes

Fermette, 300 km Paris, pr N 20, sur : ha. prair., av. pet. bois et ruiss. (poss. étg), 200.000 F. Tél. 16 (55) 63-911-11, puis de-

appartements occupés

PLACE VICTOR-HUGO
Séjour + 2 chbres, tout confort + gde terrasse, imm. récent, occupation limitée à neuf ans. Prix 450.000. Vernel, 526-01-50.

villas

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Résidentiel. Propr. vend belle villa, living, 3 chambres, poss. + 2, gar., sur parc 1.350 m². Téléphoner : matin, 754-61-88 ; 15 heures à 18 heures, 969-12-31.

PART. à PART. vend VILLA F4 quartier golf de Biarritz. Confort, garage, jardin. Téléph. heures repas : 847-16-20.

viagers

Cherche Paris appt 5-8 pces standing, viager libre. Discr. Dr Y. Pirotte, 6, allée des Marronniers, 37-Joué-lès-Tours.

terrains

CLICHY SAINT-OUEN
A vendre terrain industriel embranché 30.000 m². En totalité ou par lots. I. I. T. C. — 225-86-00.

Part. vd terr. à constr. 1.500 m², 30 km. Nord Paris - Le Bourget. Village classé. — 284-54-07.

P. à p. Calvados BERNIERES. Tr. b. ter. front de mer 1.043m². Téléph. 496-51-62.

LAMORLAYE
près de CHANTILLY
100 F H.T. le m²
TERRAINS A BATIR
résidentiels, exposition Sud, 1.024 m², façade 33 mètres. Prix 102.000 F - Facilités. DEVIQ 60, avenue Joffre (60) CHANTILLY. Téléphone : 457-12-02.

Particulier vend dans parc naturel régional AUBE
Proximité lacs
TERRAIN BOISÉ
Point de vue exceptionnel 180 km. PARIS
1 ha - Eau - Electricité. Constructible.
Prix sans concurrence.
Téléph. (25) 37-84-66.

propriétés

ETANG à vendre sur terrain boisé, possibilité construire. Tél. 58 CERDON-DU-LOIRET par Gien.

100 KM. OISE. Maison 5 p. tél. tt cft. greniers, terr. 1.000m² Campagne. 125.000 F. 633-94-73.

OUEST, RESIDENTIEL
Belle propriété 10 pièces. Jardin 3.000 m², 1.650.000 justifiés. Agence MALMAISON. 967-00-30, 119, av. Paul-Doumer, 92-Rueil.

(77) Part. vend magnif. ppté à 40 min. de la Gare de l'Est, 9 p. tt cft. Vue imprenable. Beau parc, piscine, 022-09-13.

CHANTILLY, 6 km, mais. anc., caract., charme s/1.800m² verd., vue except., gd sél. s/terrasse, 5 ch., nomb. sanit., gd cft, 250m² habit., bel aménagem., dépend. 650.000 F. 456-70-18. Agce s'abst.

FONTAINEBLEAU centre, mais. anc., entr., cuis., salle à mang., sél. 1er : 3 chbres, bns, chauf. centr. maz. Gar., jdin, 210.000 F. FONCIA — 422-42-02.

EN PERIGORD
Demeures restaurées style périgourdin, tout confort, de 350.000 à 500.000 F. — AGENCE DU VIGNAL, SAINTE - ALVERE. Téléph. 61-70-04.

domaines

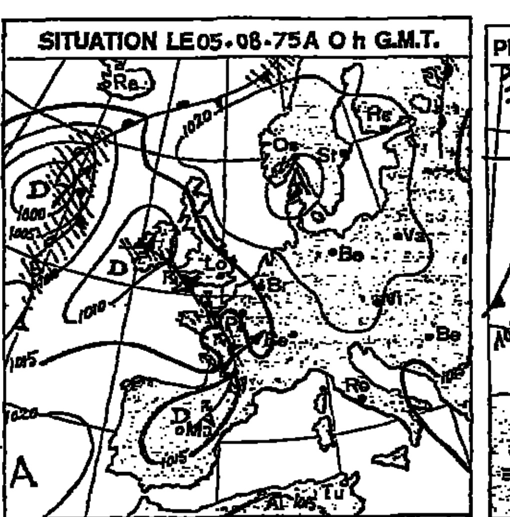
323 ha. 50 km. Montpellier, av. gdes bergeries. Riv., poss. inst. lois. ou élev. et agr. 700.000 F. Ecr. à 3.907, « le Monde » P., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

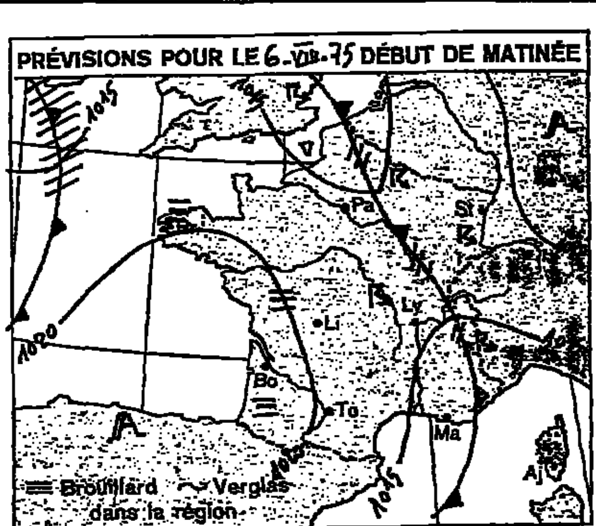
châteaux

NORMANDIE près VILLE CHATEAU
constr. 1900, granit, 15 p. princ., B. ét., cft, parc 7.500 m². CAB. Marcel Feudais, 51-L.8. 57-01-16.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⌐ orages → Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 5 août à 0 heure et le mercredi 6 août à 24 heures :

La perturbation orageuse qui a pénétré mardi matin sur nos régions occidentales est accompagné d'air maritime un peu moins chaud et plus humide. Elle continuera à progresser vers l'est pour affecter encore mercredi nos régions orientales, mais l'air maritime perdra peu à peu de son activité.

Mercredi matin, cette zone orageuse se situera à l'est du Bassin parisien et du Nord à l'Alsace et à la Provence, avec des nuages discontinus assez abondants et des résidus orageux ou des ondées éparses. Le soir, cette zone persistera encore du Nord-Est aux Alpes et à la Côte d'Azur, les orages reprenant de l'activité et étant localement forts avec des rafales de vent. Une baisse des températures temporaire accompagnera cette zone orageuse.

A l'arrière de celle-ci, c'est-à-dire plus à l'ouest, le temps deviendra bien ensoleillé après la disparition dans le courant de la matinée des brouillards ou des nuages bas formés en fin de nuit, et surtout localisés de la Bretagne au Bassin aquitain. Le soir de nouveaux orages isolés pourront se développer sur l'extrême Ouest. Dans cette zone, les températures s'élèveront de nouveau et le temps sera assez chaud.

Mardi 5 août, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris-Le Bourget de 1 013,9 millibars, soit 760,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 août ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Biarritz, 37 et 21 degrés ; Bordeaux, 38 et 19 ; Brest, 28 et 16 ; Caen, 36 et 19 ; Cherbourg, 31 et 18 ; Clermont-Ferrand, 36 et 18 ; Dijon, 34 et 20 ; Grenoble, 33 et 17 ; Lille, 35 et 18 ; Lyon, 34 et 19 ; Marseille, 32 et 21 ; Nancy, 32 et 14 ; Nantes, 36 et 18 ; Nice, 29 et 22 ; Paris-Le Bourget, 36 et 21 ; Pau, 38 et 20 ; Perpignan, 29 et 21 ; Rennes, 36 et 19 ; Strasbourg, 33 et 14 ; Tours, 38 et 17 ; Toulouse, 36 et 20 ; Ajaccio, 30 et 18 ; Boulogne, 34 et 22 ; Deauville, 34 et 17 ; Granville, 31 et 18 ; Saint-Nazaire, 31 et 19 ; Royan-La Coubre, 32 et 20 ; Sète, 28 et 22 ; Cannes, 28 et 20 ; Saint-Raphaël, 32 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 32 et 20 degrés ; Athènes, 30 et 21 ; Bonn, 33 et 17 ; Bruxelles, 33 et 18 ; Le Caire, 31 et 23 ; îles Canaries, 26 et 16 ; Copenhague, 25 et 16 ; Genève, 29 et 15 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 33 et 22 ; Madrid, 34 et 17 ; Moscou, 18 et 15 ; New-York, 24 et 22 ; Palma-de-Majorque, 35 et 15 ; Rome, 30 et 20 ; Stockholm, 32 et 19 ; Téhéran, 38 et 34 ; Alger, 33 et 20 ; Tunis, 34 et 19 ; Casablanca, 25 et 20 ; Barcelone, 30 et 19 ; Dakar, 29 et 26 ; Eilath, 36 et 26.

JUSTICE

UNE LOI ORGANIQUE PROLONGE LE RECRUTEMENT LATÉRAL DES MAGISTRATS

Une loi organique relative au recrutement latéral dans la magistrature est publiée, après avoir été soumise au Conseil constitutionnel, au *Journal officiel* du mardi 5 août. Ce recrutement contractuel (trois, cinq ou sept ans) prévu par la loi du 17 juillet 1970, qui devait prendre fin le 31 décembre 1975, est prolongé de cinq ans.

Auxiliaires de justice, magistrats en retraite, certains fonctionnaires et licenciés en droit pourront donc bénéficier de ce mode d'accès temporaire à la magistrature jusqu'au 31 décembre 1980. Prolongée en raison de la crise des effectifs, cette disposition avait soulevé de nombreuses critiques. Alors que le projet de loi prévoyait qu'un tel recrutement pouvait atteindre la moitié de l'ensemble des vacances constatées, la loi a réduit ce pourcentage au tiers des vacances.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 4 et 5 août 1975 :

UN DECRET

● Fixant les conditions d'application aux œuvres audiovisuelles et multi-media de la loi du 21 juin 1943 relative au dépôt légal.

UN ARRETE

● Relatif au statut type des sociétés de courses de chevaux.

DES LISTES

● D'experts analystes, pharmacologues-toxicologues et cliniciens pour les essais des spécialités pharmaceutiques ;

● D'admission dans les écoles nationales d'ingénieurs des travaux agricoles et à l'école nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires (concours 1975) ;

● D'admission à l'école nationale des ingénieurs des travaux ruraux et des techniques sanitaires de Strasbourg (concours 1975) ;

● D'admission au cycle préparatoire aux concours internes d'entrée à l'école nationale d'administration (épreuves de 1975).

Formation permanente

● *L'association des comptables* organise en cours du soir (reprise des cours le 29 septembre) un enseignement préparant aux examens d'Etat de cette spécialité et un recyclage. Des cours sont aussi dispensés dans la journée, notamment un enseignement long conduisant au C.A.P. d'aide comptable.

★ Association des comptables, 81, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, tél. 874-33-15.

Bienfaisance

UN APPEL DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Les Petits Frères des pauvres lancent un appel où l'on peut lire : les premiers départs et retours de vacances de nos vieux amis ont pu être assurés grâce à l'aide de chauffeurs bénévoles. Le mois d'août est maintenant là, les séjours de vacances continuent, mais nous manquons de beaucoup de personnes ayant une voiture et pouvant transporter nos vieux amis dans Paris et la banlieue.

Les horaires des départs et arrivées des trains ou des cars peuvent être obtenus en écrivant à Pierre, 33, avenue Parmentier, 75011 Paris, ou en lui téléphonant au 355-39-19 (plusieurs lignes groupées).

P. T. T.

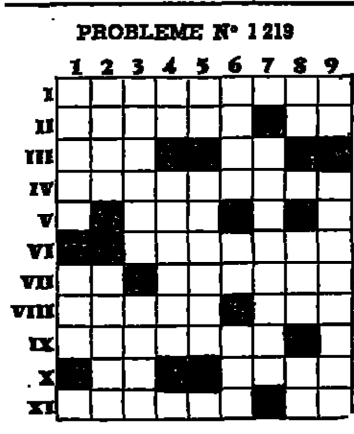
● *Nouvelles formules de chèques postaux.* — Le ministère des P.T.T. annonce que de nouvelles formules de chèques postaux, de présentation à la fois plus claire et plus esthétique, viennent d'être mises en service par l'administration des P.T.T. Imprimées en couleur bleu foncé sur un fond de garantie bleu ciel, elles remplaceront progressivement les anciennes formules qui demeurent toujours valables.

Avis de concours

● *Préfecture de l'Aisne.* — Un concours sur titres est ouvert à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale pour le recrutement de trois médecins à temps complet, au service de protection maternelle et infantile. Renseignements et inscriptions (avant le 1er décembre) à la D.D.A.S.S., à Laon.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 1 219



HORIZONTALEMENT

I. Eurent longtemps leur place au foyer. — II. Passe pour savoir des tas de choses ; Possessif. — III. N'est donc pas resté de glace ; En liesse. — IV. En proie à d'incessantes recherches. — V. D'origine osseuse. — VI. Disposée à frapper très fortement. — VII. Ancienne adhésion ; Passent l'aiguille en filant. — VIII. Un trésor inestimable ; Rait. — IX. Port étranger. — X. Se confondent dans l'œil ; En Thessalie. — XI. Une perle sans valeur ; Participent à la couleur locale.

VERTICALEMENT

1. Chante en s'exprimant ; Tout un chacun y était soumis. — 2. Prénom féminin ; Peintre français. — 3. Ne sortaient pas sans voiles ; Pas admises. — 4. Arrêtez ! (épelé) ; Germandrée. — 5. Emis en Tunisie ; Bleuissent sous l'effet des frimas. — 6. N'avait qu'une corde à son arc ; Un peu d'eau ; Abréviation. — 7. Eclairent largement des visages heureux. — 8. D'un auxiliaire ; Sur la rose des vents ; Forme de savoir. — 9. Abréviation ; Secoueras plus ou moins fortement.

Solution du problème no 1 218

Horizontalement

I. Clémence. — II. Héloïse. — III. Ivan ; ter. — IV. Pentes ; Pé. — V. Fê ; Ume ; ou. — VI. Aréneux. — VII. Nageuses. — VIII. Sois ; ev. — IX. RR ; terre. — X. Etalés ; al. — XI. Geste ; iso.

Verticalement

1. Chiffons ; eg. — 2. Levée ; aorte. — 3. Elan ; agiras. — 4. Montures ; LT. — 5. Ei ; emeu ; tee. — 6. NS ; sensées. — 7. Cet ; ee. — 8. Epouseras. — 9. Dreux ; vélo.

GUY BROUTY.

Les régions

LE COL ET LES JAMBES

La France derrière un guidon

ILS étaient huit cent soixante-dix en 1971, mille deux cents en 1973 malgré la pluie et le froid, deux mille cent quinze cette année, le 20 juillet. La grande armée des *cyclotouristes* grossit ses bataillons. Le brevet de randonneur des Alpes (BRA) n'est pourtant pas une randonnée ordinaire. *Elle consiste*, tous les deux ans, à partir de Grenoble, *« à la fraîche »*, entre 2 heures et 4 heures du matin, vers les cols du Lautaret (2 035 mètres) et du Galibier (2 556 mètres), à redescendre à Valloire (1 430 mètres), à remonter au col du Télégraphe (1 590 mètres), à plonger sur la vallée de la Maurienne (565 mètres) avant l'ascension de la terrible Croix-de-Fer (2 087 mètres), *pour regagner* Grenoble après *une chaotique descente de 70 kilomètres.* Au total, 246 kilomètres avec 4 500 mètres de dénivellation !

Ici pas sélection, encore moins de dossards, de primes, de prix, de classements et de vedettes. Tous sont égaux devant le droit d'inscription, fixé à 15 F, service boissons au sommet des cols compris. Heureusement les délais sont larges, *vingt heures pour* les plus de quarante ans, les tandems mixtes et les dames, dix-huit heures pour les autres *« participants »* (on ne dit pas *« concurrents »*). *« En s'arrêtant tous les 15 ou 20 kilomètres, on peut y arriver »*, affirme un président de club venu à Grenoble à la tête de ses troupes.

Courage et bonne humeur

Dimanche, 2 h. 55, les randonneurs, par centaines, se *bousculent sur* l'esplanade du Palais des Sports. Pour obtenir le feu vert, chacun doit faire tamponner sa feuille de route contre présentation de sa bécane *avec « éclairage en état de marche »*.

3 h. 1. Le peloton s'enfonce dans la nuit. Un passage à niveau à traverser, et *déjà* des chutes : des secouristes sortent des voitures-radio, relèvent et pansent les blessés. Pas de mal.

Le ciel est dégagé sur la vallée de la Romanche et, à 4 h. 15, le jour commence à se lever. Certains passent *« le nez dans le guidon »*. *« Rendez-vous dans la rampe des commères »* lancent-ils.

La célèbre *« rampe des commères »* est la première côte de la randonnée : celle qui fait le plus mal. Ceux qui ont présumé de leurs moyens physiques en font les frais. Trente ou *quarante cyclos « balayent » la route*, zigzaguant, cherchant vainement le bon développement. Il faut trouver son rythme de croisière et le garder. Sinon, c'est la *« fringale »*, le trou noir devant les yeux, la boule au creux de l'estomac, une envie féroce d'avaler n'importe quoi. Mais la récompense de l'effort est là : les glaciers baignés de soleil, le ruissellement des cascades, le grelot des troupeaux, *tout ce que l'automobiliste ne ressentira jamais.* Au Lautaret, des dizaines de bicyclettes sont abandonnées contre les murs et les arbres. C'est l'heure du premier casse-croûte.

Plusieurs femmes participent au rallye. Parmi elles, Marie-Hélène Schiffers, une blonde de vingt-quatre ans, *en passe de devenir la plus célèbre « cyclote »* de France, bien que Belge résidant en Suisse...

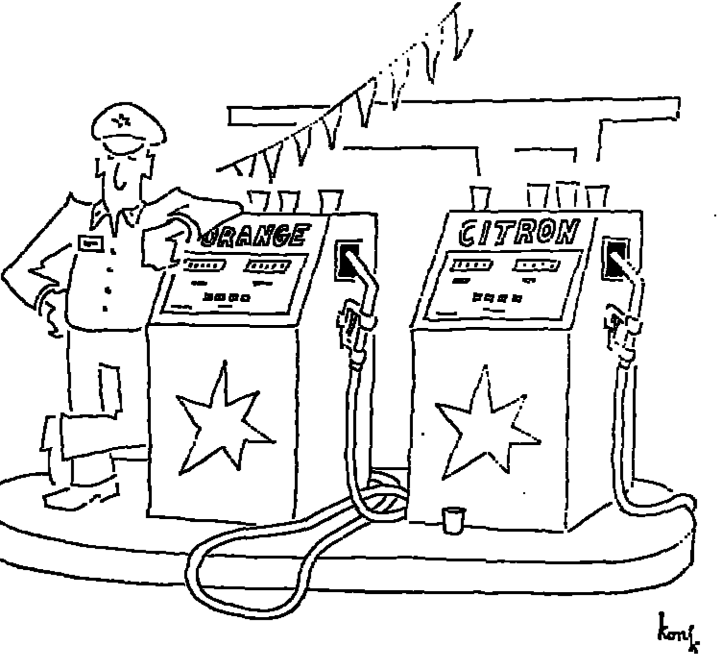
Les Belges ? Ils ont débarqué en force et avec eux des Italiens, des *Suisses, des Allemands*, des Autrichiens, des Britanniques... Toute l'Europe pédalante est là, du moins *celle qui n'a pas peur de se faire* mal aux mollets.

Dans un bain de soleil, ruisselant de sueur au milieu des plaques de neige, le peloton se hisse au sommet du Galibier. Un coup de tampon sur la feuille de route, un gobelet de *thé chaud, quelques biscuits*, et l'on se hâte vers le monument érigé à la mémoire d'Henri Desgranges, créateur du Tour de France, et, ce que l'on sait moins, pionnier du cyclotourisme.

Pas question de s'attarder à 2 556 m sans grelotter de froid. On *enfile son imperméable cycliste*, on noue un mouchoir autour du cou, on glisse un journal sous le maillot et en avant...

En chute libre

Voici le plongeon dans la descente et la griserie de la vitesse. Après le col du Télégraphe, nouvelle chute *libre de 12 km vers la vallée de la* Maurienne. Après le froid, la fournaise, et il n'est que 9 heures ! A Saint-Jean-de-Maurienne, un panneau *assomme les présomptueux* : col de la Croix-de-Fer (2 087 m) 29 km. Alors quelques-uns font demi-tour en direction de la gare *la plus proche...*



(Dessin de Konk.)

Héroïque chemin de croix : une pente qui n'en finit jamais, droit vers le ciel, orientée plein sud. Ici prend place un étrange ballet : celui des voitures surveuses, des papas, des mamans, des épouses venus « supporter » leur rejeton ou leur mari *« et je t'amène un morceau de sucre et je t'amène un quartier d'orange »*.

Les vrais randonneurs sont d'une autre trempe : leur bicyclette est equipée de deux, voire trois bidons de thé à peine sucré, et leurs poches, leur sacoche et leur musette sont bourrées de nourriture.

Saint-Sorlin-d'Arves, un décor chaotique sans ombre, un désert de cailloux. Soudain, Marie-Hélène passe tout le monde sans même se retourner. Et, pendant que la Thévenet des cyclos fonce au milieu des *applaudissements, ses copains jouent* les Merckx en déconfiture, recueillant même quelques *« hou ! hou ! »*.

Au sommet de la Croix-de-Fer, les cyclos passent au rythme de *deux ou trois au quart d'heure*. Les deux mille cent quinze partants sont disséminés maintenant sur 100 kilomètres. *Certains arriveront à Grenoble* lundi ou mardi, sans se presser, certains en train. Mais, dans deux ans, ils se retrouveront tous au rendez-vous des organisateurs du *« Cyclotouriste grenoblois »*.

A l'heure du café, on remet les médailles aux lauréats. Certains ont l'impression d'avoir réalisé l'exploit de leur vie ; pour d'autres le BRA est presque de la routine, comme pour Louis Bonny, cinquante-deux ans, le préposé des P.T.T. de Gordes, *dans le Vaucluse, revenu le premier* à Grenoble. Il fait toutes ses tournées à vélo...

Mais le grand moment de la journée, c'est sans doute l'arrivée de *ce sexagénaire, terminant son périple* à la nuit, juste avant la fermeture du contrôle. Ses camarades de club s'approchent, inquiets : *« Que t'est-il arrivé ? » « J'ai découvert un truc terrible, une randonnée pour dimanche prochain : Vars-Izoard, 220 kilomètres, des tas de cols, il faut s'inscrire tout de suite... »*

Ils sont comme ça, les randonneurs, insatiables...

MICHEL DELORE.

Deux-roues dans la ville

LE service régional de l'équipement de la région parisienne vient *de publier les résultats d'une étude* sur les *rues piétonnes et* les pistes cyclables en région parisienne. La situation n'est pas brillante ; pourtant il faudrait peu de chose pour l'améliorer.

Proportionnellement le nombre des piétons ou usagers des deux-roues victimes d'accidents de la circulation est, en région parisienne, *d'un tiers environ supérieur à ce qu'il est en France. Il y a là une raison* suffisante pour améliorer les cheminements piétons et les pistes cyclables, estime le service de l'équipement. La vogue grandissante des bicyclettes, *des cyclomoteurs et des motos* (ils représentent 10 % des déplacements en région parisienne) ainsi que le succès, en France et à l'étranger, des rues piétonnes justifient en outre largement les efforts qu'il faudrait faire pour construire de nouveaux équipements.

Sacrifiées

Or, dans Paris, il n'y a qu'un seul quartier véritablement réservé aux piétons, l'îlot Saint-Séverin. Et *dans* les six départements de la banlieue 150 kilomètres seulement de pistes cyclables sont utilisables. *Entre 1973 et 1975 de nombreuses pistes ont disparu : 3,4 kilo*mètres dans le Val-de-Marne, 4 kilomètres dans les Hauts-de-Seine, 15,7 kilomètres dans la Seine-Saint-Denis. Parce qu'elles n'ont pas été entretenues mais aussi parce que bien souvent on les a sacrifiées aux besoins de l'automobile pour, par exemple, construire des parkings. Dans certains cas, note le rapport, la piste cyclable est devenue dangereuse : des arrêts d'autobus les encombrent parfois ou des panneaux indicateurs débordent sur l'espace réservé aux deux-roues.

Pourtant la tendance semble se renverser : le piéton ou le cycliste n'est plus considéré comme un individu anachronique, gênant, voire dangereux. On commence à penser à lui.

Modestie

Aussi le service de l'équipement propose-t-il une « véritable politique » en faveur des piétons et des cyclistes. Pour la promenade, les rues piétonnes doivent être aménagées, meublées et décorées de façon à favoriser au maximum la détente. Sur les trottoirs, en revanche, il faut tout faire pour *« assurer la continuité des parcours »*, éviter de perturber les habitudes des usagers tout en garantissant leur sécurité.

Des ouvrages importants et chers — souterrains, passerelles — ne sont pas toujours nécessaires pour cela. De même le rapport ne propose pas pour les deux-roues la création de pistes cyclables dans Paris même, ce qui réduirait encore la surface d'une voirie saturée depuis longtemps.

Il envisage l'ouverture de pistes desservant les portes de la capitale à partir de la proche banlieue et de quelque « couloirs » irriguant le centre de Paris à partir des entrées de la ville : avenue d'Italie jusqu'à la place d'Italie, ou le cours de Vincennes jusqu'à la Nation.

Il est inutile aussi de créer de grands parcs de stationnement pour les bicyclettes ou les motocyclettes. Il faut, en revanche, multiplier les emplacements qui leur sont réservés à travers la ville, notamment aux abords des gares, des piscines ou des lycées.

Pas cher

Reste à financer ces aménagements. Le service de l'équipement a recensé toutes les sources de subventions possibles : le crédit de 4 millions de francs inscrit au budget du district de la région parisienne à cet effet, la participation de l'État qui peut atteindre 50 % des frais *de mise en place des plans de circulation de zones*, la participation du ministère de l'équipement pour les aménagements visant à améliorer la sécurité... De telles incitations financières devraient suffire à « déclencher » l'intervention *des collectivités locales*, comme en témoignent les quelque quinze opérations proposées *par* les départements des Yvelines, de l'Essonne et de la Seine-et-Marne représentant pour plus de 20 millions de francs de travaux.

G. P.

★ 23, rue Miollis, Paris-15e.

Le tableau ci-dessous est extrait d'une étude de Marc Sauvez publiée dans le dernier numéro de la revue Transport-Environnement-Circulation *(11, place Adolphe-Chérioux, 75015-Paris) et montre en pourcentage le taux d'utilisation des différents modes de transport dans plusieurs villes de France sur le trajet domicile-travail seulement.*

On voit que plus la ville est petite, plus les deux-roues ont de succès, moins les transports en commun sont utilisés.

	Deux-roues	Transports en commun	Voitures individuelles
Paris (8 000 000 h.)	10 %	55 %	35 %
Lyon (835 00 h.)	23 %	37 %	40 %
Rouen (350 000 h.)	35 %	15 %	50 %
Orléans (160 000 h.)	44 %	8 %	48 %
Elbeuf (46 000 h.)	58 %	4 %	38 %

DE PARIS EN PROVINCE

LES NERFS A BOUT

L'ASSOCIATION UNESCO des étudiants en langue française vient d'adresser au ministre de la qualité de la vie la lettre suivante :

Arrivés à Paris le 4 juillet pour un stage d'un mois de perfectionnement de prononciation et connaissance de la vie française, car nous nous destinons à l'enseignement de votre langue dans nos pays respectifs, nous repartons huit *jours plus tôt* que prévu, au bord de l'hospitalisation psychiatrique.

Voici notre aventure : nous étions logés rues Amiot et Lhomond, que les guides touristiques présentent comme « des voies pittoresques, chargées d'histoire, dont la paix quasi provinciale charmera le *visiteur étranger* ». Hélas, trois fois hélas ! Depuis notre arrivée nous n'avons connu qu'un concert de marteaux-piqueurs et de bulldozers de 7 h. 30 à 18 heures. Nous avons vécu fenêtres closes et des boules de cire dans les oreilles, ce qui, vous l'admettrez, ne facilite guère l'audition d'enregistrement ou de cours de phonétique !

La tête prête à éclater, nous avons essayé d'aller travailler dans la salle d'un groupe ami place de la Sorbonne ; hélas ! la place est transformée en un gigantesque puits dans lequel évoluent grues, pelles mécaniques... le *tout* au son d'une sirène stridente ! Nous décidâmes de passer sur la rive droite nos matinées et après-midi. Le Louvre, l'exposition Corot, avec les Tuileries entre les deux, voilà qui nous semblait le rêve ! Hélas, trois fois hélas ! le « splendide jardin où dans un cadre de calme et de verdure le promeneur peut se se reposer » (toujours le guide) est transformé en champ de fête foraine avec vrombissement de motos, coups de feu, musique braillarde !

Avons-nous été poursuivis par la fatalité ? En tout cas voilà trois semaines que nous ne pouvons ni travailler ni nous reposer. Nous partons les *nerfs à bout, la déception au* cœur...

SUR L'EAU

OUI, on peut encore naviguer à la plaisance dans Paris et autour de Paris sur la Marne et l'Oise à condition de ne pas gêner la navigation commerciale.

Le port autonome de Paris (2, quai de Grenelle - 75732 Paris, Cedex 15) vient de rédiger une note d'information à l'usage de tous ceux qui souhaiteraient l'aventure.

MURS TROP HAUTS

UN député des Hauts-de-Seine, M. Achille Peretti (U.D.R.), notait cette anomalie à l'intention du ministre de l'équipement. *« Comment peut-on concilier*, écrivait-il, *l'interdiction de construire une maison de 10 mètres de long, pouvant dépasser une chaussée de 0,50 mètre, et la possibilité d'élever librement au même endroit, et sur des kilomètres, des clôtures pleines de 1,60 mètre de hauteur. La situation est encore plus absurde lorsqu'il s'agit de sites protégés et que le fait pour un mur d'être crépi ne laisse pas pour autant subsister la vue sur la mer ou les fleuves. »*

Le ministre vient de lui répondre (*Journal officiel* du 19 juillet). Il est possible, dit-il en substance, d'interdire *ou de réglementer* une construction à l'occasion de l'instruction du permis de construire ; tout propriétaire, en revanche, sauf dans les sites classés ou inscrits, a le droit de clore sa propriété pratiquement comme il veut. Ce n'est pas satisfaisant, et *« il est envisagé, sans revenir au permis de construire, dont la procédure est trop lourde, de soumettre les clôtures à autorisation, notamment dans les communes couvertes par un plan d'occupation des sols, et dans certains secteurs méritant une attention particulière, tels que les périmètres sensibles ou les zones de protection des paysages »*.

LES « GRANDS HOMMES » DU LIMOUSIN

FAIRE connaître sa région, y attirer des industriels, des investisseurs, des touristes, des hommes politiques. C'est là l'obsession et l'action la plus fervente de tous les responsables régionaux. Mais avec des fortunes diverses.

Trouver des méthodes de promotion nouvelles... Dans le Limousin, ce président du Comité régional d'expansion et *de productivité*, M. Jean Charbonnieras, a eu une idée originale. Pendant la période de vacances, beaucoup de « personnalités » viennent quelques jours en Limousin. Pourquoi ne pas saisir l'occasion pour les intéresser à la région plus intimement et leur suggérer de s'y installer ?

M. Charbonnieras vient d'écrire dans ce sens à tous les maires de la region une lettre dans laquelle il leur dit :

« Quelques ateliers industriels extrêmement intéressants se sont implantés ici ou là en Limousin par la décision de personnalités originaires de la région occupant une situation importante dans l'économie à Paris ou ailleurs.

» Vous avez certainement dans votre commune une ou plusieurs personnes correspondant à cette définition et qui reviennent dans la région, souvent d'ailleurs pendant les mois de juillet, août ou septembre, ne serait-ce que pour quelques jours. »

M. Charbonnieras ajoute : *« L'intérêt de tous nos compatriotes serait que nous arrivions à sensibiliser ces personnalités sur le développement économique régional, pour les conduire à réaliser ou à faire réaliser en Limousin quelques implantations industrielles.*

» Il se peut qu'en fonction des contraintes économiques de la profession considérée, les implantations ne se situent pas exactement où nous le souhaiterions les uns et les autres, mais je pense que cela importe peu, l'essentiel étant qu'il en résulte une activité nouvelle en Limousin.

» Bien entendu, le Comité régional d'expansion économique, dont c'est la mission, pourra d'autant mieux appuyer notre action qu'il connaîtra les personnalités en question. »

L'aménagement du territoire, c'est aussi une affaire de relations personnelles.

PAS DE TÉLÉGRAMMES DANS LES « PETITS BLEDS »

M. JACQUES CEZARD, de Portet-sur-Garonne (Haute-Garonne), vient d'écrire aux responsables des P.T.T. de Toulouse pour leur faire part de ses déconvenues.

Un de mes proches parents décède, en Côte-d'Or, le 8 juillet, écrit-il. *Ses obsèques sont fixées au 10 et un télégramme m'est expédié le mercredi 9 à 10 h. 15. Le message arrive à la poste de Portet-sur-Garonne le 9 juillet, à 18 heures... Il m'est distribué par le préposé au courrier le lendemain 10 juillet vers midi, en même temps que le courrier ordinaire. Je rentre de mon travail vers 19 heures. Il est bien trop tard pour me rendre aux obsèques de mon parent...*

Le lendemain, souhaitant m'informer sur cette « anomalie », comme je téléphonais au bureau de poste concerné, il m'y fut répondu que ce n'était pas l'administration des postes qui acheminait les télégrammes « dans les petits bleds » *(sic) — les personnels étant insuffisamment rétribués, ils ne « voulaient » plus le faire, — mais qu'il appartenait à la mairie de la commune de recruter un porteur éventuel et de le payer. D'ailleurs, ajoutait ma correspondante, votre famille est avisée que vous n'avez pas reçu son message (...). Ce qui, par parenthèse, n'a pas été fait.*

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TOURISME

LES ENCOMBREMENTS DES DÉPARTS

• 137 morts en 1974, 213 en 1975
• M. Jarrot étudie l'étalement des vacances

Les encombrements sur les routes durant le long week-end du début du mois d'août, les ralentissements et les bouchons n'auront pas incité les automobilistes à mettre un frein à leur imprudence ; à moins que l'agacement et la nervosité nés de la situation ne passent pour responsables du lourd résultat auquel on aboutit : deux cent treize tués, soit une augmentation de soixante-seize victimes par rapport à l'an dernier.

En 1974, en effet, sur une période allant du 1er au 4 août on avait compté 3 483 accidents qui avaient fait 137 tués et 5 187 blessés. Sur quatre jours en 1975 les chiffres sont passés à 3 733 accidents, 213 tués et 5 493 blessés.

Cette frénésie des départs groupés, bien souvent une obligation pour certaines catégories de travailleurs, comment y mettre un terme ?

Dans une réponse écrite publiée au *Journal officiel* du 2 août, M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, donne des explications sur les mesures que les pouvoirs publics entendent prendre ou étudier afin de favoriser l'étalement des vacances.

« Le ministère de la qualité de la vie, explique M. André Jarrot, *a pour sa part suscité la création d'un groupe interministériel sur l'aménagement du temps dont les prochaines réunions seront l'occasion d'étudier notamment auprès des syndicats et des organisations patronales la possibilité de fractionner les congés, trois semaines en été, la quatrième étant prise entre le 1er octobre et le 30 avril. Cette proposition est intéressante et mérite d'être retenue, car il s'agit d'un domaine où les mesures autoritaires doivent être résolument écartées au profit d'une concertation étroite avec les partenaires sociaux, concertation qui est, en définitive, le gage le plus sûr de toute réforme durable en cette matière. Il est donc essentiel de connaître l'opinion des employeurs et des salariés sur cette proposition et, en particulier, de savoir à quelles conditions les uns et les autres accepteraient ce fractionnement. »*

L'étalement des vacances ? On en est donc encore, selon M. Jarrot, à la phase des consultations et des études. Il y a dix ans qu'elles ont commencé...

Une caricature

Les incroyables caillots qui ont créé la thrombose automobile de ces départs d'août semblent d'autant plus absurdes qu'ils s'accompagnent d'un immense gaspillage de carburant. Du carburant qu'il nous faudra paye ren devises. *« A elle seule, la facture du pétrole suffit à expliquer le déficit actuel de notre balance commerciale »* affirmait récemment M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie. Rappelons que ce déficit se montait en 1974 à 18 milliards de francs. Aussi une agence pour les économies d'énergie a-t-elle été créée en novembre 1974. Quarante fonctionnaires dotés d'un budget de 40 millions s'acharnent à traquer partout, dans l'industrie, dans le chauffage comme dans les transports, les gaspillages de carburant. Voici les conseils qu'à la veille des vacances ils prodiguaient aux automobilistes pour ménager l'essence : adopter une vitesse de croisière correspondant aux deux tiers du régime maximum, maintenir cette vitesse constante, éviter coups de freins et reprises, rouler glaces et toit ouvrant fermé, éviter de surcharger les galeries avec des bagages, couper le moteur lors des arrêts... Exactement ce que cinq millions de conducteurs français n'ont pas fait pendant trois jours.

Pourtant, les milliers de tonnes de « super » qui sont inutilement parties dans l'atmosphère sont peu de choses par rapport aux gaspillages des dix autres mois de l'année.

« Les vacances sont la seule époque pendant laquelle les Français utilisent convenablement leurs voitures, dit M. Syrota, directeur de l'Agence pour les économies d'énergie. *Le coefficient de remplissage qui est de 1,2 en ville à 2 personnes sur la route pendant toute l'année monte à 4 pendant les congés. Et en dehors des grands axes ont roule fort bien à 80 de moyenne, ce qui est la vitesse la plus économique. Nous craignons beaucoup plus les gaspillages des trois cents jours pendant lesquels la place de la Concorde est embouteillée. Et avec elle toutes les villes de France. »*

Le paroxysme des bouchons de l'été n'est en somme que la caricature de la société automobile dans laquelle nous vivons. Seulement voilà, hors de ces trois jours fous, nous ne nous en rendons plus compte.

MARC AMBROISE-RENDU.

A PROPOS DE...

La fermeture des lignes secondaires de la S.N.C.F.

Trains en campagne

M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, précise dans le « Journal officiel » du 2 août la position du gouvernement sur la fermeture des lignes secondaires de la S.N.C.F. Moins hostiles qu'autrefois aux omnibus, les pouvoirs publics admettent que ceux-ci sont souvent indispensables à la vie des bourgs et des villages.

Le premier contrat de programme passé en juillet 1969 entre l'Etat et la S.N.C.F. prévoyait la suppression ou le transfert sur route des services omnibus de voyageurs sur 10 000 kilomètres pendant la période 1969-1973. Cet objectif n'a été atteint qu'à 73 %. L'avenant au contrat de programme, signé en mars 1974, reportait la réalisation de l'objectif ci-dessus au 31 décembre 1975, ce qui impliquait la suppression ou le transfert sur route de 2 700 kilomètres, dont 1 000 à 1 200 kilomètres en 1974.

La S.N.C.F. avait été invitée, en outre, à proposer des mesures de réorganisation des services omnibus autres que des suppressions de lignes ou des transferts sur route. C'est ainsi que cinq programmes ont été présentés entre le 20 mars 1972 et le 6 décembre 1974, par la société nationale, intéressant deux cent huit lignes et 13 055 kilomètres. Seul le premier programme — trente-deux lignes, 2 082 kilomètres — a été réalisé.

« La politique suivie par le gouvernement dans ce domaine des transports ferroviaires n'a donc jamais visé à démanteler les réseaux de la S.N.C.F. au nom du seul impératif de rentabilité et au prix de l'abandon de toute notion de service public, mais plutôt à adapter l'offre de transport par services omnibus ferroviaires au moindre coût pour la collectivité nationale, le budget de l'Etat supportant seul les charges financières de compensation du déficit d'exploitation de ces services, lesquelles ont dépassé, pour l'année 1974, le seuil des 850 millions de francs », *indique M. Cavaillé.*

Selon le secrétaire d'Etat, « les expériences tentées par la S.N.C.F. pour améliorer le trafic omnibus par un accroissement des fréquences ou une amélioration du matériel, n'ont jamais abouti à résorber le déficit constaté, en raison notamment de la préférence que le public accorde, sur les courtes distances, à la voiture particulière pour le transport des personnes ».

Dans sa déclaration de politique générale, le 5 juin 1974, confirmée par une directive du 1er juillet 1974, le premier ministre avait indiqué que le gouvernement entendait agir pour enrayer la dévitalisation qui frappe les campagnes et avait, notamment, pris l'engagement de mettre un terme « au processus de fermetures ou de transfert excessifs des services publics indispensables à la vie de nos bourgs et de nos villages ». *Dans ces conditions, aucune suite n'a été donnée aux propositions établies par la S.N.C.F., à l'exception de quelques mesures ponctuelles, notamment suppression de points d'arrêt très peu fréquentés et aménagements de quelques horaires de trains omnibus.*

Autocar ou autorail ?

Les incidences de la situation énergétique devraient conduire à recourir au mode de transport assurant les dessertes à courte distance avec la moindre consommation d'énergie. « A cet égard, l'autocar apparaît, en général, mieux placé que les autorails très peu fréquentés par la clientèle », *note M. Cavaillé.*

Lors du conseil restreint sur l'énergie du 6 mars 1974, le gouvernement estimant qu'il convenait de favoriser les transports les plus économes en énergie et de modifier le comportement des usagers en les incitant à utiliser plus largement les transports collectifs, a décidé de mettre à l'étude des schémas régionaux de transports dans six régions pilotes : Alsace, Centre, Limousin, Lorraine, pays de la Loire, et Poitou-Charents. Cette méthode d'approche réaliste a plusieurs mérites, selon le secrétaire d'Etat : « meilleure prise de conscience par les autorités locales et les populations du problème général des dessertes à courte distance, « humanisation » des études par la prise en compte de l'ensemble des caractéristiques régionales, meilleure sensibilisation à l'environnement et à la qualité de la vie ».

Pour ce qui concerne le transport de marchandises, le contrat de programme prévoyait la fermeture de lignes à faible trafic dans la limite de 5 000 kilomètres. A la fin de 1973, la société nationale avait supprimé le trafic marchandises sur 2 975 kilomètres — soit 60 % de ce qui était prévu — et fermé ou transformé 2 224 établissements.

L'avenant au contrat de programme de mars 1974 a prévu un examen systématique de toutes les lignes ou sections de lignes dont le trafic annuel est inférieur à 10 000 tonnes. Mais conformément à la directive du premier ministre évoquée ci-dessus, la société nationale a été invitée à surseoir également, à toute nouvelle opération de cette nature.

TRANSPORTS

L'ALLER ET RETOUR PARIS - LA RÉUNION A 3 100 F

M Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, annonce, dans une réponse écrite parue au *Journal officiel* du 2 août, la mise en place rapide d'un tarif aérien *« à caractère social »* entre Paris de l'île de la Réunion. *« Ce tarif, d'un niveau inférieur de 50 % au tarif économique de base, concernera un ensemble de 4 000 places qui, chaque année, seront mises à la disposition des Réunionnais les moins favorisés de manière à leur permettre de se rendre plus aisément en métropole. »*

Ce nouveau tarif pourrait entrer en vigueur d'ici deux à trois mois. L'aller et retour Paris-Saint-Denis de la Réunion coûterait 3 100 francs.

Les gains de productivité consécutifs à la récente mise en service de l'avion gros porteur Boeing 747 sur cette ligne seront ainsi mis à profit pour atténuer le coût du transport aérien entre la Métropole et ce département d'outre-mer.

« En fonction des résultats de cette expérience et de l'évolution des conditions d'exploitation sur la liaison Paris - Saint - Denis, d'autres aménagements pourraient être éventuellement envisagés ultérieurement », indique M. Cavaillé.

ENVIRONNEMENT

● INCIDENT DE FRONTIERE POUR UNE POLLUTION.. — Plusieurs centaines d'Allemands de tous âges et de toutes conditions ont manifesté le lundi 4 août devant le poste frontière français de Creutzwald (Moselle). Ils voulaient protester contre les fumées et mauvaises odeurs émises par la décharge municipale de Creutzwald, qui incommode le canton germanique de Ueberherrn.

De multiples protestations avaient déjà été adressées aux autorités françaises par la voie diplomatique, apparemment sans résultat. Cette fois, une délégation a franchi la frontière pour faire part de ses doléances à M. André Bohl, sénateur de la Moselle et maire de Creutzwald.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA MORT DE L'ANCIEN DIRIGEANT SYNDICAL

Le parti communiste et la C.G.T. rendent hommage à Benoit Frachon

La dépouille mortelle de Benoît Frachon, président d'honneur de la C.G.T., décédé le 4 août au matin dans sa maison de campagne des Bordes, dans le Loiret, devait être exposée à partir de ce mardi 5 août, à 17 heures, au siège de l'Union des syndicats parisiens de la métallurgie, 94, rue J.-P.-Timbaud, à Paris (11e). Les obsèques du dirigeant syndical auront lieu le jeudi 7 août. De nombreux messages de condoléances ont été adressés à l'épouse et au fils de Benoît Frachon, ainsi qu'au bureau confédéral de la C.G.T.

C'est ensemble que la C.G.T. et le parti communiste ont annoncé le décès de Benoit Frachon. Dans un communiqué commun les deux organisations ont ensuite précisé la date et le déroulement des obsèques :

« Benoit Frachon, président de la C.G.T., militant éminent du mouvement syndical national et international depuis un demi-siècle, une des figures les plus marquantes du parti communiste français, qui fut également un des dirigeants de la résistance à l'occupation nazie, est décédé le lundi 4 août, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

» Ses obsèques auront lieu le jeudi 7 août. La levée du corps et le départ du cortège auront lieu à 15 heures au siège de l'Union des syndicats parisiens de la métallurgie, 94, rue Jean-Pierre Timbaud, Paris (11e). Un dernier hommage à Benoit Frachon sera rendu au cimetière du Père-Lachaise par Robert Chambeiron, membre du Conseil national de la Résistance (1), *par un représentant de la Fédération syndicale mondiale, par Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, et Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T.*

» Les travailleurs et la population parisienne pourront également se recueillir devant la dépouille mortelle à partir de mardi (17 h. à 20 h.), mercredi (11 h. à 20 h.) et jeudi (10 h. à 15 h.) [...].

Une conception révolutionnaire unitaire

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., a adressé un message de condoléances à la veuve et au fils de Benoit Frachon saluant le *« militant ouvrier révolutionnaire exemplaire du mouvement syndical et de notre parti »*. Dans un second texte envoyé au bureau confédéral de la C.G.T., M. Marchais rend hommage au *« défenseur rigoureux et conséquent des intérêts des travailleurs »* qu'a été Benoit Frachon et ajoute : *« Par la conception révolutionnaire, unitaire, qu'il avait de l'action syndicale, Benoit Frachon a su favoriser le rassemblement de militants de toutes opinions, de toutes croyances au sein de la C.G.T., dont le rôle est essentiel dans la lutte pour l'union des forces ouvrières et démocratiques. »*

Le comité central du parti communiste souligne dans une longue déclaration que *« l'un des plus grands mérites* [de Benoit Frachon] *demeurera d'avoir développé de façon exemplaire cette grande qualité communiste : l'aptitude au travail avec d'autres, pour la cause de la classe ouvrière, de la nation et du socialisme.*

Pour sa part, le bureau confédéral de la C.G.T. souligne les qualités humaines de son ancien dirigeant et rappelle qu'il *« combattit toute sa vie pour la solidarité avec l'Union soviétique, avec les pays socialistes, avec la lutte libératrice des peuples.*

De nombreuses organisations politiques et syndicales ont adressé des messages de condoléances à la C.G.T.

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., déclare : *« Les plus anciens d'entre nous, comme les plus jeunes, ceux qui aiment à rappeler les tendances libertaires de Benoit Frachon dans sa jeunesse, ceux qui ont apprécié tout au long de sa vie les qualités du syndicaliste, du communiste, du résistant, ceux qui ont connu sa loyauté dans les débats parfois difficiles qui nous ont opposés, tous savent qu'aujourd'hui c'est un des nôtres qui s'en va.*

» La C.F.D.T. n'oubliera jamais le rôle important que joua Benoit Frachon dans la mise au point du premier accord interconfédéral entre nos deux organisations, qu'il signa avec Eugène Descamps. »

La FEN, la C.F.T.C., la C.G.C., le Syndicat national de l'enseignement secondaire, l'UNEF-Renouveau, ont également adressé des messages.

Le parti socialiste salue en Benoit Frachon *« un militant courageux et fidèle à ses convictions »*. Le P.S.U. rend hommage à *« un des plus ardents défenseurs de la classe ouvrière* [qui] *restera parmi les plus grands de ses porte-parole »*.

Les dirigeants de la Fédération syndicale mondiale et de plusieurs partis communistes étrangers ont également envoyé des télégrammes de condoléances.

(1) Secrétaire général adjoint du Conseil national de la Résistance, ancien secrétaire de la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.), Robert Chambeiron a été avec M. Pierre Cot un des animateurs de l'Union progressiste. Il a siégé à plusieurs reprises à l'Assemblée nationale, sous la IVe République, comme député (progressiste) des Vosges. (N.D.L.R.)

CONFLITS SOCIAUX

REPRISE DU TRAVAIL ET DÉBRAYAGE D'UNE HEURE AUX TANNERIES D'ANNONAY

Le premier groupe des tanneurs d'Annonay — trente-huit personnes — a relpris le travail, lundi 4 août, après plus d'un an d'occupation. Quatre-vingt-neuf autres tanneurs vont commencer un stage de formation professionnelle et cent trente autres n'ont pas encore été reclassés (*le Monde* du 23 juillet).

Pour montrer qu'ils souhaitaient une solution globale au conflit, les premiers réembauchés ont participé, dès le premier jour de la reprise, à un débrayage d'une heure et observé une minute de silence à la mémoire de Benoît Frachon.

[Sur les 489 tanneurs licenciés en juillet 1974, seuls 127 retrouveront du travail dans l'entreprise ; 108 ont été mis en préretraite, 124 ont retrouvé à l'extérieur un emploi et 130 sont en chômage.]

AGRICULTURE

LES VITICULTEURS DE L'AUDE ANNONCENT DE NOUVELLES ACTIONS VIOLENTES

Les comité d'action viticole du département de l'Aude, réuni lundi soir 4 août à Douzens, près de Lézignan, a publié un communiqué dans lequel il se déclare décidé à détruire les vins importés *« jusqu'aux limites normales du marché »* et à *« mener des actions violentes sous des formes diverses pour faire aboutir les revendications professionnelles »*.

En conséquence, les viticulteurs audois *« restent mobilisés »*. L'un des responsables du comité d'action viticole a précisé qu' *« il fallait s'attendre dans les heures à venir à des actions de commando qui allaient dépasser celles menées jusqu'à présent »*.

Les dernières manifestations viticoles ont provoqué plusieurs réactions. Le syndicats des journalistes *F.O.*, rappelant que deux photographes de presse *« ont été stupidement agressés »* lors des manifestations de viticulteurs (*le Monde* du 2 août), se déclare convaincu que de tels actes ne peuvent être que le fait *« d'irresponsables »*, souhaite que les militants des organisations agricoles *« comprennent que de tels procédés ne peuvent que desservir leur cause, pourtant digne d'intérêt »*. Une dizaine de lecteurs nous ont écrit, de leur côté, pour protester ou pour s'inquiéter de la tournure prise par les manifestations des vignerons.

● *La production de café de l'Angola* n'atteindrait que le quart ou le tiers de la récolte de l'an dernier, qui avait été de 200 000 tonnes, en raison des combats qui opposent les mouvements nationalistes rivaux. En année courante l'Angola est le quatrième producteur de café du monde derrière le Brésil, la Colombie et la Côte-d'Ivoire. Une grande partie des prochaines récoltes sud-américaines a été détruite par le gel. — *(Reuter)*

● ISRAEL A DEVALUE, dans la nuit du 4 au 5 août sa monnaie, de 2 %, par rapport au dollar. C'est la seconde dévaluation de 2 % de la livre israélienne en moins de deux mois. Le dollar vaut maintenant 6,24 livres, contre 6,12 auparavant. Le 10 novembre 1974, la livre avait déjà été dévaluée de 43 %. Le gouvernement israélien avait récemment décidé de procéder, si nécessaire, par mini-dévaluations progressives plutôt que par dévaluation massive.

LA CANICULE AFFECTE TOUTE L'EUROPE

(Suite de la première page.)

Les éleveurs ont également des motifs d'inquiétude : la diminution de la production d'herbe pourrait les contraindre à réduire le cheptel. Ce qui aurait deux conséquences : d'une part, un encombrement du marché de la viande bovine ; d'autre part, une réduction de la collecte de lait. Toutefois, la sécheresse n'aura pas que des effets négatifs ; l'ensoleillement de ces derniers jours devrait permettre aux raisins — notamment à ceux du Midi — de gagner des degrés d'alcool tout en réduisant le volume de la vendange, ce qui atténuera pour un temps la crise viticole.

Le ministère de l'agriculture suit avec attention le développement de la sécheresse. Les services de la rue de Varenne estiment qu'il est trop tôt pour dresser un bilan précis des effets de la canicule. On fait remarquer que, si des pluies tombent au cours des quinze prochains jours, les cultures pourront, dans la plupart des cas, reprendre leur croissance normalement. On signale d'ailleurs plusieurs orages lundi sur le sud-ouest. Mais, trop violentes, ces précipitations pourraient avoir sur les récoltes des effets aussi destructeurs que la sécheresse. Il y a quelques semaines, les violents orages qui se sont abattus sur la Roumanie ont provoqué la perte d'un milliard et demi de tonnes de céréales et de plusieurs dizaines de milliers de têtes de bétail.

En fait, c'est toute l'Europe qui attend la pluie. Les riches plaines céréalières de l'Ukraine ou du Caucase ont été à ce point affectées par la sécheresse que l'Union soviétique a acheté en Amérique du Nord et en Australie quelque quinze millions de tonnes de grains. Les productions végétales de Norvège, de Suède et de Finlande sont également victimes de la canicule. Le conseil de l'agriculture danois craint que la récolte d'orge ne soit inférieure de 60 % à la normale.

A. G.

EN ITALIE

La Mafia met la soif à profit

L'Italie a soif : sécheresse, système d'irrigation vieux de deux siècles, mais aussi « racket sur l'eau » organisé par la Mafia. A Palerme, la population assoiffée dresse des barricades, en Sardaigne et en Sicile, les « marches de la soif » se succèdent pour obtenir un meilleur approvisionnement en eau de ces régions.

A Palerme, l'eau ne coule plus dans les robinets depuis un mois. La population doit flare la queue à la fontaine publique ou acheter de l'eau à prix d'or à des spéculateurs.

En effet, la Mafia, prête à exploiter les moindres failles de l'administration et toutes les misères du Sud, s'est assuré le contrôle de toute la distribution d'eau. Ainsi, à Palerme, après avoir gagné la « guerre de l'immobilier » à coups de revolver ou de pots-de-vin l' « honorable société » s'est assuré le monopole des puits. A ce racket s'ajoute cette année une sécheresse exceptionnelle et une perte de 42 % d'eau dans le réseau de canalisations, trop vétuste.

Même problème à Catane, au pied de l'Etna : pour réparer les canalisations qui perdent en route un tiers de l'eau, il faudrait trouver 17 milliards de lires, somme difficile à obtenir pour le « Mezzogiorno », cette région « oubliée de Rome ». En attendant, le juge local vient d'inculper sept *« padroni dell'acqua »*, des propriétaires de puits qui *« gagnaient des millions en vendant pour l'usage domestique de l'eau polluée destinée aux cultures »*.

C'est pourquoi la colère de la population a éclaté. Ainsi, à Palerme, un comité de lutte s'est créé : il mène une enquête collective, dénonçant les abus et les auteurs du trafic. C'est la première ofefnsive populaire, à visage découvert, contre la toute-puissante Mafia. — *(A.F.P.)*

● *Aux Etats-Unis*, une vague de chaleur, accompagnée d'une humidité asphyxiante, plonge les New-Yorkais dans une torpeur tropicale depuis quatre jours. Les températures relevées atteignent presque 40 degrés dans la journée et 30 la nuit.

Plusieurs quartiers sont privés d'eau du fait de la mise en service en trop grand nombre des bouches à incendie, transformées en douches improvisées. La pression d'eau est désormais insuffisante pour lutter contre les incendies.

Un million de personnes se sont agglutinées dimanche sur la plage de Coney Island, accessible par le métro. Dans le New-Jersey, Etat qui fait face à New-York sur la rive droite de l'Hudson, la stagnation de l'air chaud a aggravé la pollution qui atteint maintenant la cote d'alerte.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

POINT DE VUE

L'ÉNERGIE : DE LA POLITIQUE AVANT TOUT

par YVES DURRIEU (*)

EN matière énergétique, tout est décision politique, les calculs économiques n'étant qu'un élément d'information parmi d'autres (1) :

● Quand il s'agit d'évaluer le coût du kilowatt-heure nucléaire par rapport au kilowatt-heure fuel ou *charbon, la marge d'indétermination* est très grande, bien qu'il résulte des calculs officiels que l'un est deux fois moins cher que l'autre : on peut *en effet discuter de toutes les hypo*thèses incluses dans le modèle, qu'elles concernent le prix à long terme du pétrole, le montant de l'in*vestissement par tranche nucléaire*, le coût de la sûreté nucléaire, le taux annuel d'utilisation de la centrale le prix de l'uranium enrichi (qui, d'un *seul coup, à crû de 30 %*), *le coût* du démantèlement de la centrale, le coût du traitement des déchets radioactifs (que l'on ne sait pas encore *traiter*), *etc. D'ailleurs, le prix cal*culé du kilowatt-heure nucléaire aux U.S.A. n'est-il pas, à technique égale, deux fois plus élevé que celui évalué en France ?

● Quand on aborde les tarifs à appliquer au consommateur, tout « *modèle énergétique global* » ne peut qu'être illusoire, car la rationalité économique en matière énergétique est un leurre : comment faire par *exemple une estimation à long terme* du prix marginal de la tonne de fuel, alors que le pétrole brut subit plus les aléas des rapports de force poli*tique que ceux des coûts de produc*tion, et que le produit sorti des raffineries obéit aux incertitudes des « *produits liés* » ? Courir après une harmonie *universelle sous* forme d'optimum parétien nous paraît donc totalement irréaliste. D'ailleurs, *cha*cun des grands tournants en matière énergétique n'a-t-il pas été dicté par des considérations plus politiques qu'économiques ?

Bien qu'E.D.F. ait, dès 1961, prévu l'intérêt du nucléaire, pourquoi s'est-on lancé dans une politique du « *tout pétrole* » à partir de 1966 sinon par choix politique, dicté par le président du conseil d'administration d'E.D.F. de l'époque, M. Guillaumat, qui avait été placé, à cet effet, à ce poste *par le gouvernement* ?

La décision d'abandonner la filière graphite-gaz, en 1969, n'était-elle pas également une décision politique, *prise, non pas en fonction d'une* différence dérisoire de 10 à 15 % entre les coûts des deux types de filières, mais sous la pression des constructeurs français de gros matériel électrique, qui préféraient s'abriter sous le parapluie des multinationales américaines ?

Enfin, la décision Messmer du « *tout nucléaire* », en mars 1974, résulte essentiellement du désir de sortir du monopole pétrolier dans lequel nous nous étions enfermés nous-mêmes.

Les vraies solutions en matière énergétique s'articulent, selon nous, autour des constations suivantes :

— Refuser tout développement nucléaire, sous prétexte qu'il s'agit d'une énergie « *mauvaise* » par *nature, est une attitude purement* sentimentale, ne tenant pas compte du fait qu'aucune des « *catastrophes* » prédites ne s'est réalisée ;

— *Mettre toute sa confiance dans* des énergies nouvelles, à l'avenir encore incertain, constituerait un pari que nous ne saurions accepter ;

— *Mais accepter que 75 % de notre* électricité soient, en 1985, assurés par le nucléaire paraît constituer un autre pari *non moins dangereux*, étant données les incertitudes qui règnent encore en cette matière : incertitudes écologiques et économiques, certes, mais aussi incertitudes résultant de notre dépendance vis-à-vis de l'étranger. Nous ne maîtrisons pas encore les filières à eau légère qui seront pendant près de dix ans sous licence américaine. Nous dépendons entièrement de l'uranium enrichi qui nous est fourni surtout par les Américains, au moins jusqu'en 1981-1982. N'y aurait-il pas, dans ces conditions, tentation pour le gouvernement américain de décréter l'em*bargo sur la technologie et l'ura*nium enrichi, le jour où la gauche accéderait au pouvoir ?

Diversifier au maximum

La seule solution politique acceptable nous paraît donc reposer sur la nécessité de *diversifier au maximum* notre approvisionnement énergétique et électrique et, en conséquence, de :

1) Faire du nucléaire, ce qui est la seule façon de réduire progressivement toutes les incertitudes énu*mérées ci-dessus et, en particulier*, nous rendre maîtres de la technologie afin de la « *franciser* » au plus vite. Mais le faire modérément pour les tranches à lancer au cours des prochaines années (deux à quatre tranches de 900 MW par an), quitte à reconsidérer le problème vers 1980, en fonction des solutions à trouver d'ici là en matière écologique (réchauffement des eaux, démantèlement des centrales, déchets radioactifs, etc.), *des incertitudes à lever* en matière économique (coût constaté du kWh nucléaire) et de la maîtrise nationale à assurer sur la *production nucléaire, qui ne peut* résulter que de la *nationalisation des gros producteurs de matériel électronucléaire,* actuellement sous la coupe des grandes *multinationales*.

2). En attendant, acheter davantage de gaz naturel que prévu (c'est possible) et construire quelques centrales au charbon : le coût estimé n'en est pas aberrant, et il serait possible de conclure des accords d'achat de combustible solide, en particulier (mais non exclusivement) avec les Polonais, qui peuvent accélérer leur rythme d'extraction du *charbon au-delà des limites* des marchés des pays de l'Est, même croissants.

3) Il ne faudrait pas négliger les ressources nationales encore existantes : hydraulique (environ 20 térawatt/heure pouvant correspondre à quatre tranches nucléaires de 900 MW), charbon français dont il faut retarder la régression, géothermie.

4) Cette décision politique de diversification systématique pour le moyen terme devrait se prolonger dans le long terme, l'accent au niveau de la recherche étant réellement mis, non seulement sur le surrégénérateur, mais aussi sur l'énergie solaire, l'énergie de fusion, l'hydrogène, etc.

* *

Ce qui a traumatisé une bonne partie de l'opinion française, c'est le passage brusque de deux à six (voire sept) tranches de nucléaires par an. La solution que nous proposons présenterait l'avantage supplémentaire de ménager la sensibi*lité du public*. Cela encore, c'est du politique. Rien ne sert de vouloir imposer une solution (quand bien même elle serait parfaite) contre *le gré des populations : il* en va de la réputation de l'entreprise nationalisée qui ne doit pas accepter le rôle ingrat que voudrait lui faire *jouer* le gouvernement et qui consisterait à lui faire « *porter le chapeau* » de la politique décidée par Messmer et ses successeurs. La démocratie, c'est l'art de choisir des solutions acceptées par le plus grand nombre. Au gouvernement de prendre ses responsabilités s'il ne se conforme pas à cette règle.

(*) Secrétaire du groupe socialiste d'entreprise nationale E.D.F.-G.D.F.

(1) Voir la « Libre opinion » de MM. Albouy et Bessière (*le Monde* du 8 juillet).

INDUSTRIE

LES STRUCTURES DE L'INDUSTRIE ÉLECTRONUCLÉAIRE FRANÇAISE SONT EXAMINÉES MERCREDI EN CONSEIL INTERMINISTÉRIEL

M. Valéry Giscard d'Estaing devait présider, le mercredi 6 août à 17 heures, un conseil interministériel consacré à la réorganisation du Commissariat à l'énergie atomique et aux réformes de structures de l'industrie électronucléaire française. Prévu initialement pour le 30 juillet, ce conseil avait été remis en raison du voyage à Helsinki du président de la République.

Le conseil n'a pas pour objet de définir un rythme de construction des centrales nucléaires après 1977 (pour les années 1976-1977, le programme a été décidé en février dernier et prévoit la mise en chantier de 12 000 MW). Dans l'esprit du gouvernement il ne fait cependant aucun doute que le programme nucléaire sera à l'avenir moins important que prévu. A partir de ce postulat, les experts du ministère de l'industrie et de la recherche ont mené ces dernières semaines de longues négociations avec tous les intéressés. Ils ont abouti à un schéma industriel qui est soumis à l'occasion de ce conseil au président de la République.

Il comporte deux volets :

● Le premier concerne une réforme des structures du Commissariat à l'énergie atomique. Il envisage de transformer la « direction de la production » du C.E.A. en une filiale de droit privé, *dont le capital serait dé*tenu intégralement par le Commissariat. Un institut de recherche fondamentale disposant d'un *budget propre, serait également* créé. (*Le Monde* du 24 juillet.)

● Le second volet du dossier a trait aux structures industrielles *proprement dites. L'idée de base* est la suivante : avec un programme nucléaire réduit il n'y a plus de place pour deux constructeurs en France. Dans ces conditions, la société Framatome (dont le capital est actuellement réparti à raison de 51 % pour Creusot-Loire et 45 % pour Westinghouse) *resterait le fournisseur* « *privilégié* » d'E.D.F. Le département production du C.E.A. prendrait une minorité de blocage dans Framatome, le groupe américain Westinghouse voyant sa part réduite d'autant (*le Monde* du 16 juillet). C'est son accord de principe à l'opération que le président de la République pourrait donner mercredi après-midi.

Il restera alors à négocier avec Westinghouse, à définir les modalités d'une coopération franco-allemande dans le domaine nucléaire, et à déterminer la place exacte dans l'opération de la C.G.E., qui se verrait exclure, pour le moment, du marché français des chaudières nucléaires. Le conseil de mercredi ne devrait donc être qu'une étape dans la voie de la réorganisation de l'industrie électronucléaire française et... européenne.

● FIAT a annoncé que la dernière de ses Fiat 500, la plus petite voiture produite en Italie, était sortie des chaînes vendredi dernier, et que ce modèle ne sera désormais plus fabriqué. Cette voiture n'était *plus exportée depuis* 1973. Plus de quatre millions de « 500 » ont été fabriquées depuis 1957, date de la sortie du modèle. La « 500 » est remplacée dans la gamme Fiat par la « 126 », qui est légèrement plus grande, et qui a été mise sur le marché en 1972 (*le Monde* du 27 mars 1973).

ÉCONOMIES ÉTRANGÈRES

La reprise en Allemagne fédérale sera peu accusée, estime l'O.C.D.E.

« *Bien qu'il semble raisonnable d'escompter une certaine reprise de l'activité [en Allemagne fédérale] a usecond semestre, il est partiquement impossible d'empêcher sur l'ensemble de l'année 1975 une baisse du P.N.B. (produit national brut) évalué en termes réels, en raison du brusque fléchissement qui s'est produit au premier semestre* » estiment les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) dans leur dernière étude annuelle consacrée à la R.F.A.

« *Il est impossible*, ajoute *l'O.C.D.E., de compter fermement sur une reprise rapide et vigoureuse (...) L'on risque surtout d'assister à un redressement relativement peu accusé.* »

Redressement peu rapide du fait, notamment, des perspectives médiocres des exportations, qui constituent généralement un des premiers facteurs de reprise en Allemagne. Après deux années d'apport positif considérable, la contribution de la balance exté*rieure à l'évolution* du P.N.B. sera probablement négative en 1975, estime l'O.C.D.E. Au total, l'excédent de la balance des paiements courants sera d'environ huit milliards de dollars en 1975, prévoit l'Organisation, alors qu'il avait atteint le niveau record de 9,3 milliards de dollars en 1974.

L'Allemagne enregistre en revanche des succès remarquables en ce qui concerne la tenue des prix. L'O.C.D.E. rappelle qu'entre 1973 et 1974 la hausse de l'indice des prix à la consommation a été *plus faible dans ce pays* que dans toutes les autres nations membres. Cete tendance devrait encore se consolider en 1975, du fait de la grande modération qui a prévalu en matière de salaires.

Le gouvernement allemand, souligne l'O.C.D.E., a su convaincre les syndicats qu'une modération des *revendications salariales* constituait une condition préalable de la reprise de l'activité. Mais cette formule serait discré*ditée et les efforts de stabilisation* risqueraient de subir un préjudice durable si des mesures n'étaient pas prises maintenant pour parer à une nouvelle dégradation de la situation sur le marché du travail.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AUSSEDAT-REY

Le chiffre d'affaires hors taxes et hors produits accessoires du premier semestre s'élève à 599 millions de francs contre 644 millions pour la même période de 1974, soit une baisse de 7 %.

Les trois branches d'activité sont :

Pâtes et papier	531 000 000 F	— 5 %
Polyrey	58 000 000 F	— 26 %
Extrait tannants	9 300 000 F	+ 6 %

Dans le secteur pâtes et papiers, la baisse du chiffre d'affaires provient principalement des pâtes à papier dont la société a pratiquement renoncé à la vente au bénéfice de l'intégration directe dans ses propres usines.

En ce qui concerne les papiers, la hausse des prix intervenue au deuxième semestre 1974 atténue largement l'effet de la réduction réelle d'activité qui est de l'ordre de 20 %.

FONCIER INVESTISSEMENT

Au 30 juin 1975, le capital de la société s'élevait à 72 388 800 F et l'actif net à 93 063 776,18 F, la valeur liquidative de l'action ressortant à 257,16 F.

SOGÉPARGNE

SICAV

Le conseil d'administration de Sogépargne a arrêté les comptes de l'exercice clos au 30 juin 1975.

Il proposera à l'assemblée des actionnaires de fixer le dividende global à 21,67 F (19,37 F net), au lieu de 20,75 F (18,76 F net) au titre de l'exercice précédent. Ce dividende global, rapporté à la valeur liquidative ex-coupon au 30 juin 1975, déterminerait un rendement annuel de 9,20 %.

A la clôture de l'exercice, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 254,85 F contre 237,49 F un an auparavant. Aux mêmes dates, la valeur en capital, c'est-à-dire déduction faite des revenus acquis, s'élevait respectivement à 235,48 F et 218,73 F, soit une augmentation de 7,65 %. Si l'on tient compte du coupon détaché au cours de l'exercice, la « performance » annuelle de Sogépargne ressort à plus de 17 %.

PARIS-RHONE

Tenue sous la présidence de M. Pierre Ciblé, président-directeur général, l'assemblée ordinaire annuelle du 24 juin 1975 a approuvé les comptes de l'exercice 1974, clos le 31 décembre.

Cet exercice se solde par une perte nette comptable de 17 092 937 F, après 25 951 280 F d'amortissements calculés selon la méthode dégressive, sans changement avec les exercices précédents.

L'origine de ces résultats a déjà été évoquée dans nos colonnes le 10 avril 1975.

Après avoir répondu aux questions posées, le président a souligné l'évolution du chiffre d'affaires prévue pour fin juin, en augmentation de 13 % sur la période équivalente de 1974.

Le président a *précisé, en outre*, que la société constate en 1975 un arrêt de la dégradation comparativement à 1974.

L'évolution correcte du niveau des prix de vente, en rapport étroit avec l'évolution des prix de revient, conditionne toujours l'équilibre de la société.

L'efficacité des efforts internes très importants, mis en œuvre depuis dix-huit mois, reste liée au niveau d'activité qui pourra être maintenu dans les prochains mois.

UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT-SOFAL

Les agios encaissés par le groupe au cours du premier semestre 1975 ont atteint 213 984 000 F contre 182 854 000 F en 1974, soit une augmentation de 17 %.

Les résultats provisoires de chacune des sociétés, arrêtés au 30 juin, avant impôt, mais après d'importantes dotations provisionnelles, confirment les indications données par le président à la dernière assemblée générale : sauf événement actuellement imprévisible, les bénéfices de l'ensemble de l'exercice devraient retrouver, tant pour l'U.I.C. que pour la SOFAL, après une année 1974 médiocre, un niveau voisin de celui de 1973, sinon supérieur.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Marché calme

Un calme réellement estival a régné en début de semaine à la Bourse de Paris.

Le courant d'échanges, déjà plus réduit à la veille du week-end, a encore diminué et les valeurs françaises ont varié dans les deux sens, sans s'éloigner toutefois beaucoup de leurs niveaux précédents. Une dizaine d'entre elles ont monté assez franchement (de 1 à 2 %) et un nombre à peu près égal ont baissé de façon identique. Témoin de la faible activité : l'indice Chainet et Cie, qui, à 13 heures, s'inscrivait à 131,36 (+ 0,18 point).

L'on ne pouvait guère s'attendre à mieux. Après son petit galop de la semaine passée, il était normal que le marché marque une pause, d'autant que l'actualité est particulièrement avare d'informations économiques. La France est en vacances. La Bourse aussi, pour l'instant du moins.

Progrès de C.C.F., Crédit foncier de France, C.F.I., Locafrance, Silic, Terres rouges, B.S.N., Radar, Générale de fonderie, C.F.A.O., Paris-France, Lyonnaise des eaux.

Recul de Cie Bancaire, La Hénin, Carrefour, Mumm, Olida, Peugeot, Bouygues, Poclain, P.L.M., B.H.V., Radiotechnique, SAT, Europe 1.

Activité très réduite aussi sur le marché de l'or, où le volume des transactions est revenu de 9,14 à 6,65 millions de francs. Les cours ont cependant bien tenu. Si le kilo en barre a perdu 50 F à 24 025 F, le lingot, en revanche, a gagné 25 F à 24 125 F (après 24 140 F). Nouvelle hausse du napoléon à 263,50 F (+ 3,50 F).

Effritement quasi général des valeurs étrangères. Alourdissement des allemandes. Quatre titres seulement ont progressé : Crédit franco-canadien, Banque ottomane, Quilmès et Exxon.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	1er août	4 août
Valeurs françaises ..	130	129,5
Valeurs étrangères ..	130	129,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	75,1	75,1

LONDRES

Effritement

Le marché est très calme ce mardi, à l'ouverture. Quelques replis sont néanmoins enregistrés aux industrielles et aux pétroles. Irrégularité des mines d'or. Bonne tenue des fonds d'Etat, qui conservent la faveur des investisseurs.

OR (ouverture) (dollars) : 166 25 contre 166 50

VALEURS	CLOTURE 4/8	COURS 5/8
War Loan 3 1/2 %	26 ...	25 ..
Beechamps	266 ...	264 1/2
British Petroleum	463 ...	460 1/2
Shell	283 .	282 .
Vickers	118 ...	117 ..
Imperial Chemical	245 ...	244 .
Courtaulds	111	111 ...
De Beers	303 1/2	303 1/2
*Western Holdings	34 ...	34 ...
Rio Tinto Zinc Corp ..	170 ...	169 ...
*West Driefontein	43 3/4	44 ...

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

CARREFOUR (t.t.c.) : 482,67 millions de francs (+ 17,80 %).

DEUTSCHE BANK. — Bénéfice d'exploitation du premier semestre : 266,7 millions de deutschemarks contre 258,3 millions de deutschemarks.

GENERAL MOTORS. — Un dividende trimestriel de 60 cents, au lieu de 85 cents, sera payable le 10 septembre. C'est la troisième réduction à laquelle la société procède depuis le début de l'année.

Chiffres d'affaires hors taxes du premier semestre

C.G.E. (consolidé) : 7 907 millions de francs (+ 16 %).

METALLURGIQUE DE NORMANDIE : 471,53 millions de francs contre 566,44 millions de francs, et non l'inverse comme indiqué par erreur dans « le Monde » du 5 août.

SABLIERES DE LA SEINE (consolidé) : 174,56 millions de francs contre 154,56 millions de francs. Pour la société mère : 68,16 millions de francs (— 4,04 %).

CREUSOT-LOIRE : 2 359 millions de francs (+ 20 %).

ANTAR - PETROLES DE L'ATLANTIQUE : 2 444,13 millions de francs contre 2 568,13 millions de francs.

AUDESSAT - REY : 599 millions de francs (— 7 %).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/8	5/8
1 dollar (en yens) ...	298 ..	297 99

NEW YORK

Nouveau repli

La tendance s'est de nouveau alourdie en début de semaine à Wall Street, où, à l'issue d'une séance particulièrement creuse, l'indice des industrielles a encore cédé 8,45 points, à 818,05, ce qui porte à plus de 50 points le montant de ses pertes depuis le 15 juillet. Le volume des transactions est tombé à son niveau le plus bas de l'année : 12,62 millions de titres seulement ont changé de mains contre 13,32 millions vendredi.

La perspective d'une flambée inflationniste, qui pourrait résulter des ventes de céréales à l'Union soviétique, mais aussi d'un déblocage des prix du pétrole, a continué d'alimenter toutes les conversations. Et l'on reparle aussi beaucoup d'une prochaine hausse des taux de base bancaires. Ces facteurs ne pourraient avoir qu'un effet dépressif sur le marché. Cependant, de l'avis de certains analystes, le mouvement de baisse qui affecte la Bourse de New-York depuis bientôt trois semaines ne serait qu'un correctif de la forte hausse du premier semestre et toucherait bientôt à sa fin.

Presque tous les compartiments ont subi des pertes, à l'exception des mines d'or, toutes en reprise sensible.

Sur 1 794 valeurs traitées, 1 041 ont fléchi, 369 ont monté et 384 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 157,98 (— 2,42) ; services publics, 79,05 (— 0,61).

VALEURS	COURS 31/7	COURS 4/8
Alcoa	44 ...	44 1/2
A.T.T.	48 3/4	48 5/8
Boeing	26 1/2	25 7/8
Chase Manhattan Bank ..	34 1/4	33 1/2
Du Pont de Nemours	124 ...	122 ..
Eastman Kodak	95 5/8	94 1/4
Exxon	87 7/8	86 3/4
Ford	38 1/4	38 1/4
General Electric	46 1/2	45 5/8
General Foods	24 3/8	24 ...
General Motors	51 1/2	51 1/8
Goodyear	18 3/8	18 1/4
I.B.M.	189 1/4	187 3/4
I.T.T.	22 5/8	22 1/8
Kennecott	33 1/2	33 3/4
Mobil Oil	43 7/8	43 1/2
Pfizer	27 ...	26 1/2
Schlumberger	79 1/4	78 1/2
Texaco	25 1/2	25 ...
U.A.I. Inc.	23 7/8	22 1/2
Union Carbide	58 1/4	57 ...
U.S. Steel	59 1/8	59 ...
Westinghouse	17 1/2	16 7/8
Xerox	59 7/8	59 3/4

Taux du marché monétaire

Effets privés	7 1/8 %

BOURSE DE PARIS — 4 AOUT — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 20	2 507
5 %	56 60	2 493
5 % 1920-1960..	136 ..	2 493
3 % amort. 45-54	76 20	0 808
4 1/4 % 1963...	101	0 859
4 1/4-4 3/4% 63	91	3 969
Emp. N. Eq. 5165.	100 50	4 385
Emp. N. Eq.6%66	98 60	5 014
Emp. N. Eq.6%67	94 50	1 016
Emp. 7 % 1973..	112 ..	3 797
E.D.F. 5 1/2 1950	. .	1 314
— 5 % 1960..	101 26	2 288

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	368 ..	374 ..
E.D.F. parts 1959	366 ..	366
Ch. France 3 %..	129	130 50
Abeille-I.G.A.R.D.	445 .	450 .
Abeille (Vie).....	. ..	222 40
A.G.P.	335 ..	334 ..
Concorde	265	265 ..
Epargne France..	315 ..	317 ..
Fonc. T.I.A.R.D...	108 50	109 50
Foncière (Vie)....	d . .	d . ..
France (I.A.R.D.)	310	... ..
France (La).....	... ..	480
Préservatrice S.A.	338 ..	347 50
Prévoyance.....	1098 ..	1096 ..
Protectrice A.I.R.	240 ..	240 ..
Alsacien. Banque.	360	368
(Li) Bque Supont.	...	221
Banque Hervet..	250 50	250 80
Banque Indochine	195 ..	200 ..
Sté B. et Particip.	374 ..	372 50
Banque Worms..	165 ..	168. .
C.F.E.C.	... ..	546 .
C.G.I.B.	81 .	79 90
Codetel	114 .	113 ..
Cofica	67 .	68 ..
C.A.M.E.	65 50	67 ..
Créd. gén. Indust.	141	C141 .
(M) Crédit Mod...	64 60	66 50
Financière Sofal.	150 ..	160 ..
Finextel	111 ..	112 30
Fr. Cr. et B. (Cie).	79 ..	82 20
France-Bail.....	197 ..	197 50
Hydro-Energie...	.. ..	36 20
Immobanque....	142 .	142 .
Immofice	114 ..	113 80
Interbail	132 .	132 ..
Locafinancière..	120 ..	121 ..
Lyon-Alemand...	110 50	114
Soc. Mars. Crédit	268	268
Séquanaise Banq.	238 50	238 50
SLIMINCO	143 ..	143 50
Sté Cent. Banque	70 ..	70 ..
SOFICOMI	137 50	132 .
Sovabail	... ..	142 50
UCIP-Bail	114 50	113 ..
Unibail	126 ..	124 ..
Un. Ind. Crédit..	... ..	150 ..
Cie F. Stein Ro.	130 ..	129 50
Fonc. Chât.-d'Eau	C568 .	568
(M) S.O.F.I.P....	115 ..	115 10
Fonc. Lyonnaise.	591	600 .
Immob. Marseille	880 ..	915 ..
Louvre	210 ..	215 ..
Midi	.. ..	471
Rente foncière..	625 ..	640
SINVIM	172 70	172 70
Voitures à Paris.	251 ..	d258 .
Cogifi	100 60	100 50
Foncina	102 ..	104 ..
Gr. Fin. Constr...	101 30	102 30
Immindo	101	101 ..
Imminvest.	76 ..	79 ..
Cie Lyon Imm...	82 .	83 ..
Sagimo	102 10	102 10
UFIMEG	81	82 .
U.G.I.M.O.	95 20	97
Union Habit. ...	124 90	124 90
Un. Imm. France	102 ..	104 ..
Acier Investiss.	102 ..	102 50
Gestion Sélect. .	200 ..	200
Invest. et Gest.	C130 ..	130 ..
Parisienne Plac.	...	154
Placem. inter...	85 ..	85 30
Sofragi	188 ..	189 20
Abeille (Cie Ind.)	202 ..	202 ..
Applic. Hydraul. .	826 ..	859 .
Artois	90	91 ..
Centen. Blanzy .	310 ..	318 ..
C. Roussel-Nobel	230 ..	238 ..
(Ny) Centrest ..	0	118 ..
(ny) Champex ..	110 ..	2112
Charg. Réun. (p.)	2875 .	835
Orléans	74	74 .
(LI) Dév. R. Nord		126 ..
Electro-Financ. .	278 .	280 .
Fin. Bretagne ..	39 10	39 10
Fin. Haussmann	43 80	d 45 ..
Gaz et Eaux ...	C306	305 ..
La Mure	70 50	73 ..
Lebon et Cie	151 90	145 .
(Ny) Lordex	101 50	101 50
Cie Maracaine...	..	.. .
O.V.A.I.M.	49 50	49 50
OPB-Paribas	93 30	93 ..

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
638	4,50 % 1973	561 20	561 40	561 30	564 90
1228	C.N.E. 3 %.	1203	1201	1201	1209 ..
690	Cie Gle Eaux.	706 .	710 .	710 .	708
93	Electro-Méc.	93 10	93 50	93 50	92 05
180	Olida-Caby..	179 .	172		
78	Opfi-Paribas.	83 ..	81		
265	Talcs-Luz...	262 .	264 .	262	264 50
430	T.R.T.	438 50	438 60	437 30	434 90
900	Tél. Electr...	897 .	897 ..	897	897 .
750	Tél. Ericss..	794 ..	780 ..	780 .	784 .
78	Terres Roug.	78	80 ..	77 50	81 20
199	Thomson-Br..	217 50	216 80	215 50	215 .
157	U.I.S.	157 20	157 20	157 20	155 20
215 ..	Gen. Electric	209 30	C206 50	200 50	206 50
215 .	Gen. Motors.	225 50	224 50	224 ..	221 .
22 .	Goldfields..	22 60	22 65	22 30	22 15
49 .	★ Harm. Co.	52 10	51 90	52 10	51 95
225 .	Hoechst Akti	230 ..	229	229 .	230
24 .	Imp. Chem..	23 60	23 65	23 55	23 20
116 ..	Imperial Oil	115 80	117 ..	116 90	117 ..
550	Deuts. Bank.	566 ..	552	552 .	566 .
210	Dome Mines.	210 ..	208 50	208 80	210 ..
535	DuPont Nem.	541 ..	546 .	541 ..	539 ..
415	East. Kodak.	424 ..	424 ..	424	425
59	East Rand...	62 .	62 40	62 40	63 80
240	Ericsson....	240 ..	240 50	240 50	237
380	Exxon Corp..	383 80	389 ..	386 ..	381 50
173	Ford Motor..	173 ..	172	171 ..	174 ..
171	Free State..	188 ..	179 30	179 ..	182 80
17	Tanganyika..	17 15	16 90	16 90	16 55
175	Unilever....	172 80	173 ..	172 80	171 80
30	Union Corp..	30 40	30 ..	30 40	30 ..
146	U. Min. 1/10	154 ..	153	153 ..	153
265	West Drief..	279 ..	276 30	276 30	278 ..
116	West Deep..	120 30	119 90	119 90	120 10
200	West Hold...	210 20	209 50	209 50	207 ..
3 ..	Zambia Cop..	3 25	3 25	3 25	3 25

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 378	4 385	4 39
Canada ($ can. 1)	4 258	4 258	4 29
Allemagne (100 DM)	170 260	170 275	169 75
Belgique (100 F)	11 401	11 427	10 90
Danemark (100 krd.)	73 470	73 470	73 50
Espagne (100 pes.)	7 504	7 515	7 54
Grande-Bretagne (£ 1) ..	9 403	9 390	9 40
Italie (100 lires)	0 659	0 668	0 64
Norvège (100 krn.)	80 620	80 270	81 .
Pays-Bas (100 fl.)......	165 210	165 275	164 75
Portugal (100 esc.)....	16 610	16 588	16 45
Suède (100 krs.)	101 970	101 940	101 50
Suisse (100 fr.)	162 325	162 750	162 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/8
Or fin (kilo en barre)	24075 ..	24025 .
Or fin (kilo en lingot) ..	24100 ..	24125
Pièce française (20 fr.) ..	260 ..	263 50
Pièce française (10 fr.) ..	178 10	181
Pièce suisse (20 fr.)	243 50	243 80
Union latine (20 fr.)	228	227 50
Souverain	234 50	236 50
Pièce de 20 dollars	1140 .	1140 .
Pièce de 10 dollars	579 80	577 ..
Pièce de 5 dollars	375 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	970 ..	969 50
Pièce de 10 florins	210 80	211 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 5 août 1975 a été tiré à 490 284 exemplaires.

A B C D E F H

Alors que la situation militaire n'évolue pas

De nombreux colons blancs d'Angola se réfugient en Namibie

Tandis que l'exode de la population blanche se poursuit en Angola, la situation militaire ne connaît pas d'évolution sensible depuis la fin de la semaine dernière.

Les efforts déployés par les autorités de Lisbonne pour assurer l'évacuation de leurs nationaux se révèlent insuffisants. Six avions gros porteurs assurent quotidiennement le trafic, mais il reste encore, selon des chiffres officiels, près de 500 000 personnes désireuses de quitter le pays. Environ 2 000 d'entre elles ont manifesté lundi 4 août devant les consulats de France, d'Italie, de Belgique et du Brésil pour demander aux gouvernements de ces pays de les évacuer d'urgence. *« Nous ne sommes pas des oppresseurs mais des travailleurs, aidez-nous »*, scandaient les manifestants en déployant des banderoles *rédigées en anglais où l'on* pouvait lire notamment : *« Valéry Giscard d'Estaing, aidez-nous. »*

Pendant ce temps, toutefois, les restaurants continuent d'afficher « complet », et Luanda connaît une animation et des encombrements qui n'évoquent pas une capitale menacée par la guerre.

Devant l'aggravation de la situation, la République fédérale allemande a décidé de procéder à l'évacuation de ses ressortissants vivant dans le sud du pays. A cet effet, un paquebot ouest-allemand vient de faire escale dans le port de Lobito, d'où il devait appareiller mercredi ou jeudi.

D'autre part, les réfugiés d'Angola affluent en Namibie (Sud-Ouest africain), où l'administration sud-africaine a mis en place des centres d'accueil. Six cents d'entre eux ont pénétré en Ovamboland, dans le nord de la Namibie, dans le courant de la semaine dernière, dont quatre cents pour les seules journées de samedi et dimanche, a déclaré lundi à Windhoek M. Jannie de Wet, commissaire *général pour les populations* indigènes du Sud-Ouest africain.

Un village de tentes a été dressé par l'armée sud-africaine près d'Oshakati en Ovamboland. Il peut accueillir près de deux mille réfugiés qui seront par la suite acheminés sur le camp militaire de Grootfontein, à environ 300 kilomètres au nord de Windhoek.

La majorité des réfugiés sont munis d'armes et de munitions, qui leur sont confisquées par les *autorités sud-africaines lorsqu'ils* franchissent la frontière.

● A LISBONNE, le général Silva Cardoso, haut commissaire portugais en Angola, a déclaré, lundi 4 août, qu'il conservait son poste, mais qu'il était *« à la disposition de ses supérieurs hiérarchiques »*. Le haut commissaire a affirmé toutefois que sa mission en Angola lui avait valu *« beaucoup de désillusions »* et qu'il ne *« croyait plus aux hommes politiques »*. Il a adressé aussi quelques paroles aux rapatriés de l'Angola *« chassés d'un pays qu'ils considéraient déjà comme le leur »*.

● A LUANDA, le général Ferreira de Macedo assume, à titre provisoire, les fonctions de haut commissaire du Portugal. Les milieux officiels se refusent à commenter *le départ du général* Silva Cardoso. *« Il avait demandé une entrevue à Lisbonne il y a quinze jours déjà »*, a déclaré dimanche le lieutenant-colonel Gonçalves Ribeiro, secrétaire général du haut commissaire. Interrogé sur le fait que le départ du général Cardoso se soit produit *au moment où une délégation* du Conseil de la révolution dirigée par l'amiral Rosa Coutinho se trouvait à Luanda, le lieutenant-colonel a affirmé ne voir là qu'une *« coïncidence »*.

Enfin, on apprend, de Genève, que deux équipes médico-chirurgicales de cinq personnes, l'une française, l'autre danoise, sont parties lundi pour l'Angola, où elles opéreront pour le compte du Comité international de la Croix-Rouge. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

SELON BEYROUTH

Un raid israélien aurait fait dix morts dont cinq officiers libanais

L'armée israélienne a lancé, lundi soir 4 août, un raid contre une base de fedayin, *située près* du camp de réfugiés d'El Baas, proche de la ville de Tyr au Sud-Liban. Selon Tel-Aviv, des objectifs militaires ont été détruits et plusieurs fedayin ont été blessés au cours de ce raid. Les forces israéliennes n'ont subi aucune perte et ont regagné leurs bases. Selon les journaux de Tel-Aviv, le débarquement avait été précédé d'un intense pilonnage effectué par des vedettes lance-missiles de la marine israélienne.

Les commentateurs militaires israéliens notent que cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique générale de lutte contre les fedayin. En outre, elle répond à l'attaque lancée dans la nuit de dimanche à lundi par un groupe de trois fedayin contre une patrouille israélienne dans le *secteur d'Adamith, en Galilée occidentale*. Au cours de cet accrochage, un soldat druze israélien fut tué et deux autres blessés. Deux des fedayin avaient été capturés, le troisième ayant été tué au début de l'accrochage.

Mardi matin, plusieurs roquettes de type Katiousha ont été *tirées à partir du territoire* libanais sur la ville de Kiryath Shmoneh, en Haute-Galilée, blessant sérieusement l'un des habitants. D'autre part, un détachement israélien, patrouillant dans la région du mont Shenan, également en Haute-Galilée, a essuyé un tir d'armes légères provenant du territoire libanais et a riposté. Il n'y a eu aucun blessé du côté *israélien*.

● A BEYROUTH, un communiqué publié mardi matin annonce que le bilan du raid israélien *s'élève à dix morts, dont cinq* officiers libanais, et onze blessés. Selon les autorités militaires, ce raid ne visait pas seulement les camps palestiniens, mais également des zones civiles libanaises et une caserne de l'armée.

● A JERUSALEM, le ministre israélien de la défense, M. Shimon Pérès, a refusé lundi d'ordonner la mise en liberté ou le jugement immédiat d'une trentaine de détenus administratifs arabes, comme *le lui avait* demandé le maire de Naplouse. Certains de ces détenus *font la grève de la faim* depuis trois semaines. Ils sont nourris par perfusion sous le contrôle de médecins israéliens. M. Pérès a cependant autorisé le maire de Naplouse, à leur rendre visite et à désigner des médecins de la ville pour les examiner. Le ministre de la défense a précisé que les dispositions administratives prises étaient parfaitement légales aux termes de la loi d'urgence de 1945, promulguée par les autorités du mandat britannique et reprise par la législation israélienne. Ces détenus administratifs sont arrêtés depuis plus d'un an et attendent leur procès. — *(A.F.P.)*

Sur les marchés des changes

BRUSQUE DÉTENTE SUR LE DOLLAR : 4,36 F

La fièvre qui s'était de nouveau emparée du dollar en début de semaine est subitement retombée, mardi matin, sur les marchés des changes internationaux. Amorcée la veille en fin d'après-midi, la baisse de la devise américaine s'est accélérée. A Paris, le dollar s'est échangé à 4,3625 - 4,3650 F, contre 4,39 F la veille ; à Francfort, il était coté 2,56 DM contre 2,58 DM ; à Zurich, 2,6825 francs suisses contre 2,71 francs suisses. Dan. les milieux cambistes, l'on attribue le subit fléchissement de la monnaie américaine à des ventes bénéficiaires. Selon certaines rumeurs, toutefois, la Réserve fédérale aurait procédé à des ventes de dollars contre deutschemarks, en vue de rembourser la Bundesbank, qui lui avait avancé les fonds nécessaires de soutien du dollar quand celui-ci était au plus bas. Seule, la livre sterling a continué de se déprécier à l'égard du dollar pour tomber à 2,1370 dollars contre 2,1375 dollars la veille, soit à son niveau le plus bas.

● *Les mesures de soutien à l'économie*, qui seront annoncées à la rentrée de septembre, devaient faire l'objet mardi 5 août, à 17 heures, d'un conseil interministériel présidé par M. Giscard d'Estaing. Rappelons qu'un conseil des ministres prévu pour le 27 août doit arrêter les mesures qui seront officiellement annoncées le 4 septembre.

Après quarante-huit heures de négociations

A Kuala-Lumpur, le commando japonais attend avec ses otages l'arrivée d'un avion

L'avion transportant à Kuala-Lumpur cinq extrémistes japonais *dont la libération* est exigée par le commando de l'Armée rouge japonaise retranché depuis lundi matin, avec des otages, dans les locaux de l'ambassade des Etats-Unis en Malaisie a quitté Tokyo ce mardi 5 août au matin. Il devait arriver à Kuala-Lumpur à 13 h. 40 (heure de Paris).

Après une nuit d'angoisse, la tension semble avoir diminué au consulat américain, où, pour la première fois, les membres du commando ont accepté que soit apportée de la nourriture : des repas pour soixante-dix personnes. On ignore encore le nombre exact des otages : de quinze à cinquante, disent les *autorités malaisiennes*. Parmi eux figurent le consul américain, M. Stebbins, et le chargé d'affaires suédois, M. Bergensthrale. Les terroristes seraient une demi-douzaine, de nationalités différentes.

C'est lundi, vers le milieu de la matinée, que les terroristes firent irruption dans les locaux du consulat *américain situé au neuvième* étage d'un immeuble du centre de la capitale, blessant un gardien et deux policiers. Ils menaçaient de faire sauter l'immeuble si leurs exigences — la libération de sept militants de l'Armée rouge emprisonnés au Japon et un avion pour quitter la Malaisie — n'étaient pas satisfaits. En début d'après-midi, le gouvernement japonais faisait savoir qu'il acceptait les conditions du commando. Mais les négociations se prolongèrent, car deux des membres de l'Armée rouge dont le commando exigeait la libération refusaient de se rendre à Kuala-Lumpur. Après une conversation téléphonique dans la nuit avec les deux récalcitrants, le commando accepta de ramener à cinq le nombre des libérations demandées.

Les terroristes ne commenceront à discuter les détails de leur départ qu'après l'arrivée à Kuala-Lumpur du DC-8 de la JAL. M. Abdul Razak, *premier ministre de Malaisie*, qui s'est entretenu par téléphone avec le commando en début de matinée, mardi, a déclaré qu'aucune précision sur le lieu où il désirait se rendre n'a été fournie. « Les négociations pour le départ des terroristes relèvent désormais de notre responsabilité, a déclaré le premier ministre. *Je suis sûr que nous pourrons* parvenir à une solution à l'amiable. »

A Tokyo, la police nippone estime que le commando comprend au *moins quatre ressortissants japonais*, qui feraient partie du groupe dirigé par Mlle Fusako Shigenobu. Celle-ci aurait rejoint il y a quelques années des mouvements palestiniens. A Paris, le bureau de l'Organisation pour la libération de la Palestine a démenti catégoriquement que l'Armée rouge ait pris contact avec l'O.L.P. pour cette opération. — (A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter.)

76 KILOS DE RÉSINE DE CANNABIS DÉCOUVERTS DANS LE CAR-FERRY « MASSALIA »

Au cours d'une opération de contrôle systématique effectuée, *lundi 4 août*, à Marseille à *bord* du car-ferry *Massalia* en provenance de Casablanca, les services des douanes ont saisi 76,5 kilos de résine de cannabis. La drogue, *sous forme de plaquettes, était* dissimulée dans les planches à double fond d'un véhicule land-rover appartenant à deux touristes anglais, MM. Michael et Bryan Carroll, âgés respectivement de vingt-huit et vingt-sept ans, et originaires de Kidderminster.

Cette opération de contrôle systématique était la deuxième engagée depuis le début de l'été, puisque le 9 juillet dernier, une opération de même type avait eu *lieu à Sète à bord du car-ferry l'Agadir* assurant la liaison Tanger-Sète, sans donner de résultat.

Soixante agents des douanes ont participé lundi 4 août à cette nouvelle opération de contrôle, qui a consisté en une fouille complète des deux cent vingt-six véhicules embarqués à bord du car-ferry *Massalia*.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le général américain Robert McAlister* a pris lundi ses fonctions de chef d'état-major du commandement des forces alliées dans le secteur sud-Europe. Il remplace à ce poste l'amiral Means Johnston, qui a pris sa retraite. — *(A.F.P.)*

● *Un malfaiteur de Charenton se constitue prisonnier*. — Mohamed Maklouf, *le chauffeur des* quatre bandits qui avaient mortellement blessé M. Elie Mellah le 23 juillet dernier (et dont la tentative d'arrestation a provoqué la fusillade de Charenton) s'est constitué prisonnier lundi 4 août devant M. Guy-Louis Pia, le magistrat instructeur chargé de l'enquête. Mohamed Maklouf a été inculpé de vol qualifié et placé sous mandat de dépôt.

● *« Vénus des Iles » : treize morts*. — Un treizième passager de la vedette *Vénus des Iles II*, qui a pris feu et a coulé, le 23 juillet, au large de Toulon, vient de décéder. Il s'agit d'une habitante d'Annonay, dans l'Ardèche, qui, gravement brûlée, était hospitalisée à Toulon. Son époux est toujours dans un état grave.

Après la nomination d'un évêque de rite byzantin

Paul VI répond implicitement aux critiques du primat grec-orthodoxe

Castelgandolfo *(A.F.P.)*. — Paul VI a répondu implicitement, le 3 août, aux déclarations polémiques du primat grec orthodoxe, Mgr Seraphim, qui menaçait de rompre ses relations avec Rome, à la suite de la nomination par le pape d'un nouvel évêque pour les catholiques de rite byzantin (*le Monde* du 30 juillet).

Le pape s'adressait en français à une centaine d'uniates participant à un pèlerinage national grec conduit par Mgr Jean Perris, archevêque de Naxos et Tinos. Paul VI a notamment déclaré : *« Nos paroles et nos gestes ne sont inspirés que par la paix et la charge pastorale que le Seigneur nous a confiée au service de tous. »* Il a demandé aux catholiques uniates d'être eux-mêmes *« des artisans de paix, dans une charité sincère envers tous les frères »*.

Les réactions de Mgr Seraphim à la nomination, le 28 juillet, de Mgr Anargiros Printesis comme exarque des catholiques grecs ne font encore l'objet d'aucune déclaration officielle au Vatican.

Des sources autorisées du secrétariat pour l'unité des chrétiens font remarquer que *« cette nomination a été décidée après de longues délibérations, en fonction de ce qu'on a jugé nécessaire pour les besoins pastoraux immédiats de cette communauté en Grèce ; ce n'est ni une attaque ni un défi à l'Eglise orthodoxe »*.

L'HEBDOMADAIRE ANGLAIS « THE OBSERVER » S'APPRÊTE A LICENCIER 30 % DE SON PERSONNEL

Londres (Reuter, A.P.). — La direction de l'hebdomadaire indépendant du dimanche « The Observer » a annoncé, lundi 3 août, qu'elle allait licencier 30 % de son personnel (journalistes, typographes, employés) pour tenter de réduire un déficit qui est évalué à 750 000 livres (6 800 000 F) pour 1975.

Cette décision survient après l'échec des négociations engagées avec les syndicats de typographes pour susciter un certain nombre de départs volontaires à la retraite anticipée.

Incident au poste frontière de Béhobie

Un militant de l'ETA est arrêté par la police espagnole dans une guérite de la douane française

Un grave incident a opposé pendant près de sept heures des douaniers espagnols à des douaniers français au poste frontière de Béhobie, dans l'après-midi du lundi 4 août.

Vers 16 heures, un militant de l'organisation autonomiste basque ETA, M. Juan-Miguel Arcelus-Beti, quittait précipitamment le coffre d'une voiture que les douaniers espagnols fouillaient et se réfugiait dans la guérite de douane française.

Le chauffeur de la voiture était immédiatement arrêté, alors que des policiers espagnols entouraient la guérite et, armes braquées sur trois fonctionnaires français, exigeaient qu'on leur remette le fugitif.

L'affaire allait être traitée de gouvernement à gouvernement. *« Vous détenez un citoyen espagnol sur le territoire espagnol »*, soutenait le gouvernement de Madrid.

Pour permettre aux voitures de ne s'arrêter qu'une *fois, les postes frontières* ont été juxtaposés. A Béhobie, la douane française est ainsi placée en territoire espagnol, dans des bâtiments appartenant à l'Espagne. Le décret du 4 mai 1966 qui porte publication de la convention franco-espagnole relative aux bureaux juxtaposés ne fait pas bénéficier juridiquement ces bureaux de l'extraterritorialité.

Vers 20 heures, d'importantes forces de police prenaient position de part et d'autre de la frontière. On précise à la sous-préfecture de Bayonne que l'ordre avait été donné, si les forces espagnoles utilisaient la violence, d'ouvrir le feu.

Le repli français

Vers 21 heures, l'accord franco-espagnol de 1966 était pratiquement dénoncé. Les fonctionnaires français se repliaient en France en emportant dossiers et mobilier, mais en laissant sur place M. Juan-Miguel Arcelus-Beti, qui devait être appréhendé bientôt.

Près de trois cents personnes manifestaient dans la soirée contre le régime franquiste à Béhobie et un drapeau espagnol était déchiré et jeté dans la Bidassoa.

Ce mardi 5 août, les fonctionnaires français sont toujours en deçà du pont qui sépare la France de l'Espagne. Ils contrôlent systématiquement toutes les voitures entrant en France et ralentissent ainsi considérablement le passage de la frontière. La décision de leur faire regagner le territoire espagnol pourrait être prise *aujourd'hui* par le quai d'Orsay.

M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, avait visité les postes frontières des Pyrénées-Atlantiques dans la matinée du lundi 4 août.

TAPAGE NOCTURNE ET COUPS DE FUSIL

Un soir, dans une petite commune de l'Oise...

Le moteur du cyclomoteur hurle. Les pneus crissent. Les filles crient. *Les garçons rient. Une fenêtre s'ouvre. Un homme*, excédé, proteste. Echange d'insultes. Un fusil apparaît et c'est le drame. Le scénario est maintenant bien connu dans les grands ensembles autour des villes.

Mais à Saint-Aubin-en-Bray, une petite commune de l'Oise, à 20 kilomètres de Beauvais, c'est la campagne : il n'y a pas plus de quatre cents habitants dans le hameau groupé autour d'une église où le cimetière n'a laissé aucun espace pour la place du village.

« D'aussi loin que je me souvienne, la jeunesse s'est toujours retrouvée au carrefour », dit cette habitante âgé de soixante ans. Le carrefour en question, une intersection de deux petites départementales, s'orne de deux boutiques.

La boulangerie, *devant* laquelle, le soir il fait bon s'asseoir pour parler du travail, de la vie et des filles. Le boulanger *en a une, Marianne, « jolie et dégourdie pour ses seize ans »*. Il n'en faut pas plus pour que, dans la soirée du dimanche *3 août, une douzaine de garçons du village soient là à converser* calmement selon des témoins.

Mais, de l'autre côté de la rue, M. Raymond Leroux tient un café-tabac-épicerie. Il a soixante et un ans et n'a pas la réputation d'un homme particulièrement souriant. Vers 22 heures, excédé par le *« tapage des jeunes »*, il ouvre sa fenêtre et tire deux coups de fusil de chasse.

Huit jeunes gens sont atteints par les plombs, sans gravité. *« Mon père s'est énervé,* dira son fils, garde-champêtre de la commune, *mais comment dormir avec le boulanger qui fait marcher son électrophone la nuit, les jeunes qui crient et le chien du boucher qui aboie ?... »*

Avant de se lamenter sur le sort que réserve la justice à son père, inculpé de blessures volontaires, il ajoute, en se penchant par-dessus le comptoir : *« Et puis, ici, on ne nous aime pas. Nous sommes nouveaux dans le pays... »* — M. P.